

OLIVAR ASSELIN

P E N S É E FRANÇAISE

— Pages choisies —



ÉDITIONS DE L'A. C.-F. — MONTRÉAL

Pensée française Pages choisies

Olivar Asselin



Éditions de l'Action canadienne française, Montréal, 1937

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

OLIVAR ASSELIN

P E N S É E
FRANÇAISE
— Pages choisies —

ACF

ÉDITIONS DE L'A. C.-F. —
MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

[Cessons nos luttes fratricides !](#)

[M. Émile Nelligan](#)

[L'impérialisme par la faim](#)

[La comédie parlementaire](#)

[Tirez le dernier... Monsieur le Magister](#)

[À propos d'enseignement gratuit et obligatoire](#)

[Lettre ouverte à M. le Procureur général](#)

[Le drapeau rouge](#)

[Les étudiants au « *Nationaliste* »](#)

[Préface aux « Souvenirs de Prison » de Jules Fournier](#)

[De la nécessité du repos pour les réformateurs](#)

[Vieux gâteaux](#)

[Mignonne, allons voir si la rose...](#)

[Le sou de la pensée française](#)

[Notre devoir le plus urgent...](#)

[Dédicace](#)

[Sir Wilfrid Laurier](#)

[De nos besoins intellectuels](#)

[Préface des deux premières éditions de l'Anthologie des poètes canadiens,
composée par Jules Fournier](#)

[L'œuvre de l'abbé Groulx « *L'Appel de la Race* »](#)

[À propos de Dollard](#)

[Sur Dollard](#)

[À propos de l'affaire Lindbergh](#)

[Ce que les Yankis pensent d'eux-mêmes](#)

Explications insuffisantes

Séparation

En guise de programme

La grève de l'internet

Les relations de la presse canadienne et de la presse française

Pourquoi nous étions trois cent mille ?

CESSONS NOS LUTTES FRATRICIDES !

LES jeunes ont devant eux une grande et noble tâche. Celle d'élever la race canadienne-française, par la parole et par l'exemple, au dessus des stupides querelles dans lesquelles elle s'est épuisée depuis quarante ans, par suite des conseils intéressés des plus vils des hommes, les politiciens.

Croit-on que, dans un pays où la minorité compte pour un tiers et peut, par conséquent, avec l'appui des éléments les plus libéraux de la majorité, faire et défaire les cabinets, un chef de gouvernement comme sir Wilfrid Laurier et un chef d'opposition comme M. Charles Tupper, eussent demandé aux Chambres un crédit de deux millions pour défrayer une expédition militaire en Afrique-Sud, s'ils n'avaient eu la conviction que quarante années d'un parlementarisme étroit, et d'une politique de *bleus* et de *rouges* appliquée à tout, jusqu'à nos phares, nos quais, à nos chemins de colonisation, avait abaissé le caractère de nos hommes publics, abâtardi leur volonté, atrophié leur sens moral ?

Nous avons eu un beau réveil en 1886. Après cinq ans de merciérisme, nous nous sommes rendormis on sait où.

Mais si l'histoire est sévère pour ceux qui poussèrent Mercier à la ruine, elle ne le sera pas moins pour certains hommes publics de ces temps troublés, qui, en lui prêtant un loyal concours, lui eussent permis de réaliser ses projets de régénération, et résolurent, au contraire, de ne rien faire pour détourner la province du borbier où elle s'engageait, pourvu qu'un homme dont ils enviaient la puissante intelligence fût bientôt précipité du pouvoir.

On dira peut-être, pour excuser ce crime de lèse-nationalité, qu'il fut provoqué par des manques de tact que des caractères moins autoritaires, plus conciliants que Mercier, n'auraient point commis. Mais que dirait-on d'un individu, qui, voyant un rival lutter en vain pour sauver la vie d'une femme que tous deux aiment, refuserait de leur porter secours, parce qu'on lui demande trop rudement cet acte d'humanité ?

Si donc il était criminel pour certains hommes en 1886 de se tenir à l'écart du mouvement national dans lequel la masse, l'honnête et saine masse du peuple canadien-français, donnait avec enthousiasme, n'est-ce pas aujourd'hui l'impérieux devoir de tous les hommes de bonne volonté, quelles qu'aient pu être dans le passé leurs affiliations politiques, de s'unir sur le terrain commun de l'autonomie et des droits de notre province ?

L'impérialisme, voilà l'ennemi ! Il menace le Canadien-Français de tous les partis, de tous les camps. S'il s'est trouvé au Parlement dix hommes assez fortement trempés pour résister à la tentation des hermines, des parchemins et autres moyens de corruption, et voter contre la politique néfaste de leurs propres co-partisans, ne devons-nous pas oublier la différence de quelques-unes de leurs idées pour ne nous souvenir que de leur union à cette heure suprême ? Que nous importe qu'ils s'appellent encore conservateurs ou libéraux, bleus ou rouges, s'ils sont d'accord dans la résistance aux ennemis de leur nationalité, s'ils sont résolus à opposer jusqu'au bout aux exhortations et aux promesses des partis existants le *non possumus* des hommes de cœur.

Le Club Letellier, l'autre jour, invitait messieurs Angers, Bourassa et Monet à venir exposer leurs buts sous ses auspices, au cœur même de Montréal. Nos jeunes amis libéraux, tout en conservant sur d'autres sujets leurs opinions particulières, s'honoreront aussi bien qu'ils travailleront dans l'intérêt des leurs en faisant à l'avenir l'hommage de leurs invitations, dans la discussion de l'impérialisme, à tous ceux indistinctement qui ont préféré le devoir aux honneurs, le brouet noir des Spartiates aux plats de lentilles de l'ennemi.

Les Débats, 1 avril 1900.

M. ÉMILE NELLIGAN

S A modestie pardonnera à notre vieille camaraderie d'esquisser ici quelques traits de son étrange figure. Ce sont d'intimes souvenirs que partagent avec nous les fervents d'il y a quatre ou cinq ans, lors des amicales réunions dans la chambrette de la Montée du Zouave, chez Louvigny de Montigny.

Longtemps méconnu de ses amis, Nelligan parvint à se faufiler dans le cénacle des jeunes littérateurs qui avaient entrepris de combattre les tendances bourgeoises de notre littérature nationale. C'est lui qui proclamait les théories de l'art pour l'art et brandissait l'oriflamme de la rime millionnaire. Il psalmodiait plutôt ses vers qu'il ne les déclamait ; puis, tout à coup, il s'interrompait brusquement, roulait une cigarette et jetait sur l'auditoire un regard méfiant et circulaire. La plupart le trouvaient trop rêveur, et tous déchiffraient avec peine le sens de ses tirades accompagnées toujours de gestes très larges. Mais personne, cependant, ne se rendait compte du travail d'orientation qui se faisait alors chez le jeune poète.

M. Nelligan est avant tout un dilettante du mysticisme, chez qui la piété peut parfois passer pour impie. Dans certaines œuvres d'adolescence, on dirait qu'il goûte le charme douloureux du péché et qu'il ne trouve pas le sacrilège dépourvu de majesté. Mais ses vers, — ceux publiés dans le volume de l'*École Littéraire* ainsi que les autres, — seront oubliés parce que lui, l'auteur, possède trop le culte du mot et de l'épithète, parce qu'il

recherche l'éclat de la phrase, qu'il se laisse bercer à sa musique et qu'il croit au prestige des sonorités.

Il est de l'école symboliste avancée et ne peut être que de cette école. Il en connaît tous les procédés dont le premier consiste à nommer les attributs ou qualificatifs d'une chose pour la chose elle-même.

« *La saxe tinte... il est aube ; ...sur l'escalier*

Chante un pas satiné dans le frisson des gazes ; »

Alors qu'un naturaliste aurait dit : La pendule de Saxe tinte et l'aube paraît : — dans l'escalier on entend un bruit de pas satiné...

Plus loin, dans un *Rêve de Watteau*, sonnet où la clarté cède le pas à la sonorité, citons ce dernier vers d'un symbolisme profond et d'une beauté rare :

« Nous déjeunions d'aurore et nous soupions
d'étoiles ! »

Il est d'autant plus beau qu'il s'agit ici de deux bergers vêtus de loques et mangeant au gré de l'occasion, s'adorant en frissonnant jusqu'aux moelles par les soirs des crépuscules roux.

Ce dernier vers est un clou, et il s'en trouve plusieurs dans les poésies de M. Nelligan, placés tantôt au commencement de la pièce, tantôt au milieu, tantôt à la fin. Et les clous de M. Nelligan ont ceci de bon, qu'ils sont presque toujours des trouvailles, de fines trouvailles comme celle qui termine la *Romance du Vin* que nous avons déjà publiée :

« Je suis si gai, si gai, dans mon rire sonore,
Oh ! si gai que j'ai peur d'éclater en sanglots ! »

Il a pu commettre certains excès de lyrisme, certaines audaces ; mais, on les lui pardonne en faveur de sa jeunesse et de sa belle âme. Il aime tant l'art ! il aime tant sa mère dont ses vers sont remplis ! il porte en lui-même tant d'illusions !

Il a écrit ces vers au milieu du terre à terre de la vie bourgeoise, du mercantilisme et du dédain de ceux que les subtilités artistiques ne sauraient émouvoir, et sa puissante imagination l'a fait se séparer des laideurs environnantes.

Et grâce à cette étonnante faculté d'isolement, et aussi parce qu'il a souffert, on peut lui prédire qu'il vivra heureux et marchera le front serein à travers toutes les rancunes et les bassesses humaines.

Les Débats, 6 mai 1900.

L'IMPÉRIALISME PAR LA FAIM

ON vient de découvrir un sérum infaillible, absolu, contre la révolution politique et les pays continentaux feraient bien de s'en emparer de peur que l'Angleterre, qui en a démontré l'excellence, ne se hâte de le faire breveter.

À vrai dire, il y a longtemps que Messieurs les Anglais s'en servent à la sourdine, et quelques-uns de leurs amis du continent, qui ont aussi leurs petits ennuis, paraissent l'avoir au moins soupçonné. Mais jusqu'à ces derniers mois les expériences de l'Angleterre touchant ce merveilleux remède, quoique, en somme, assez satisfaisantes, n'avaient pas donné de résultats très positifs. Quant aux continentaux, ils l'appliquaient un peu au petit bonheur, sans en connaître exactement la portée, comme on faisait usage des caractères d'imprimerie avant Guttenberg.

Mais, maintenant, nous sommes fixés, et les éléments en travail de révolution n'ignorent plus ce qui les attend, s'ils ne s'amendent, pas plus que les avantages qu'ils recueilleront, s'ils se soumettent docilement à la cure nouvelle.

Depuis mille ans, plus ou moins, nos amis les Irlandais, opprimés par leurs voisins d'Angleterre, ne pouvaient laisser s'écouler un siècle sans se payer une révolution. Au lieu de se résigner à la servitude et à la famine jusqu'au moment psychologique où ils auraient béni la main qui leur eût jeté dans la bouche un objet quelconque — jusqu'à la cristallisation du mot de Cambronne (« La garde meurt et ne se rend pas »), — ils portaient

donquichottesquement en guerre contre les pouvoirs établis et s'en allaient jusqu'en France chercher des Anglais pour taper dessus (voir Fontenoy).

Résultat : une moitié de la race vendait l'autre moitié ; quelques courtisans, comme ce Thomas Moore, dont un journal montréalais a reproduit les traits sous une couronne de lauriers le jour de la Saint-Patrice, s'engraissaient à la Cour, dont ils étaient les Triboulets, et la grande masse des révoltés se faisaient pendre. Si un lord anglais, dans la suppression de la révolte, perdait un cheveu, en eût-il perdu vingt mille à violenter les paysannes du pays dompté, ses compatriotes vengeaient cet outrage en faisant pourrir quelques milliers d'Irlandais dans d'obscurs cachots.

Heureusement pour eux, et pour cet univers qu'ils approvisionnent si largement de rhéteurs, de comédiens, de politiciens et de boxeurs, nos amis les Irlandais ont compris la folie de leur donquichottisme. Depuis 1798, date à laquelle ce fou glorieux d'Humbert descendit près de Donegal avec une poignée de sans-culotte, ils ont évolué. Dès les mil huit cent, on les voit s'enrôler en foule sous les drapeaux anglais. Ils sont d'abord en Espagne et plus tard à Waterloo, avec Wellington. Ils sont avec Nelson à Aboukir et à Trafalgar. On les trouve partout, empochant une paie qui est pour eux la bouchée longtemps convoitée. Ils y prennent goût. En 1855, ils sont à Sébastopol. Ils s'en vont au diable sans mot dire à Balaklava. On leur passe la main sur la nuque, on leur chatouille le bedon. On les choie, on les fait manger comme des hommes, au lieu de leur donner du foin. Ils songent maintenant à peine à leur île, à leurs frères qui ne sont pas soldats, à leurs femmes, à leurs sœurs, à leurs vieux parents. Quelques sous par jour, venus à point, ne sont pas à dédaigner. La solution du problème qui préoccupait leur race, ils la tiennent. C'était bien la peine, vraiment, à Robert Emmet de jouer sa tête et à Grattan de braver les prisons anglaises. Le soldat Irlandais sera désormais le fort-à-bras des côtes britanniques. De la Crimée aux Indes, des Indes à l'Égypte et de l'Égypte au Transvaal, en passant par d'autres étapes, il va ferraillant pour les oppresseurs des siens. Il se fait battre sans regret, comme il triomphe sans enthousiasme. Il se fait même volontiers faire prisonnier, comme à Nikolson's Nek et à Stromberg. Bref, il gagne son *shilling a day*. L'Anglais, qui s'y connaît en hommes aussi bien qu'en bétail, sait que penser de la bravoure de ces mercenaires. Mais chut,

s'il s'en ouvrait le cœur, on saurait bientôt à quoi s'en tenir sur le véritable état des esprits dans le Royaume-Uni.

Les protestations de John Redmond, Michael Davitt et tous les autres députés irlandais, cela ne signifie rien : voyez donc comme les Irlandais se sont fait hacher au passage de la Tugela ! Le cri d'opprobre poussé par la presse irlandaise de tous les pays à la vue des horreurs sud-africaines, cela ne saurait compter : voyez donc les pertes magnifiques subies par la même brigade au repassage de la même rivière ! La bravoure irlandaise est une réplique à tout. La presse anglaise, les hommes d'État anglais parlent avec éloges des « héros celtiques », et le bon paddy, d'autant plus sensible aux honneurs qu'il y est moins accoutumé, s'aperçoit, ô délices, que la faim en le poussant au service du maître qu'il abhorre l'a tout simplement conduit à la victoire. Les rares Irlandais restés en Irlande ne peuvent plus même élever la voix contre la tyrannie anglaise, que M. Bull ne leur réponde : « Ah ! que vous me chagrinez ! vous n'avez pas la mémoire du cœur. Vous devriez au moins vous rappeler quelle mort glorieuse j'ai procurée à la plupart de vos enfants sur mes champs de bataille. Et comme voici la Saint-Patrice, pour vous prouver que j'ai assez de grandeur d'âme pour oublier le mal que je vous ai fait, je veux bien vous permettre de porter, ce jour-là, un shamrock à votre boutonnière. Je vous aime, et, mon Dieu, si vous persistez à vous agiter, je me verrai peut-être obligé de vous faire rappeler à la raison par ces fidèles soldats irlandais, vos compatriotes, qui, eux, savent faire justice à la droiture de mes sentiments ».

À un discours si convainquant, les Irlandais se sont rendus. Et les journalistes *jaunes*, qui avaient compté sur la prochaine rébellion irlandaise pour *boomer* leur stock dans les grands prix, peuvent en faire leur deuil. Leur seul moyen désormais de tirer partie des descendants de Brian Boru sera de leur passer, aux jours de fête nationale, une feuille de journal avec une feuille de shamrock.

Tout cela parce que l'Angleterre, par une politique prévoyante et suivie, a mis nos amis d'Irlande en si bel appétit qu'ils sont maintenant heureux d'accepter d'elle un os à ronger.

S'ils continuent à se bien conduire, on leur permettra sans doute, dans quelque cent ans, de se moucher dans des mouchoirs verts, de se coiffer de chapeaux verts et de porter des culottes vertes — à l'envers. Quant à se

régaler de gazon vert et de feuillage vert, il y a belle lurette que dans certaines régions d'Irlande, grâce à la domination britannique, on jouit de cette liberté.

Enfin, qui sait à quels privilèges et à quels honneurs leur dévouement, né de la faim, ne conduira pas les fils de la Verte Erin !

Ah ! la faim, quand finira-t-on par se convaincre qu'elle peut souvent tourner au bénéfice de celui qui la subit aussi bien que de celui qui l'impose ?

Réduite par certains procédés, elle remplacera peut-être un jour la vapeur et l'électricité dans la mécanique.

Appliquée aux aérostats, elle nous permettra d'aller à la lune.

C'est une force, quoi ?

Si je ne craignais d'effaroucher les âmes timides, je m'écrierais même :

— La faim, c'est la vie !

Les Débats. 25 mars 1900.

LA COMÉDIE PARLEMENTAIRE

L'OUVERTURE du Parlement s'est faite avec le fla-fla ordinaire, que l'homme du protocole, navré lui aussi par la mort de la reine, avait assombri juste assez pour empêcher les grandes dames de distraire la députation par un trop luxurieux étalage de leurs charmes. Ces dames, à l'exception de deux ou trois qui avaient arboré les couleurs de l'*Union Jack*, s'étaient jusqu'au menton vêtues de noir, d'abord parce que le noir est aussi élégant que simple, ensuite parce que c'est la mode par le temps qui court. Cette parure sombre mettait si bien en relief le rose de leurs joues et l'incarnat de leurs lèvres, qu'on s'est demandé, en les voyant, pourquoi d'ordinaire, aux cérémonies de ce genre, elles s'efforcent d'attirer les yeux du sexe mâle plutôt sur leurs seins que sur leur visage.

Le discours du Trône — lisez le discours de nos ministres, puisque le gouverneur général du Canada ne reçoit \$50,000 par année que pour servir de porte-voix au cabinet — ne renferme rien de nouveau.

Son Excellence, il va sans dire, est profondément peinée de la mort de la reine et profondément heureuse de l'avènement d'Édouard VII. Dans un pays monarchique, le premier devoir du fonctionnaire est de savoir pleurer et se réjouir avec la Cour, comme celui du sujet est de se tenir constamment les yeux fixés sur les chefs de claque du loyalisme.

Son Excellence est fière des lauriers conquis par les soldats canadiens en Afrique australe ; heureuse d'apprendre que Son Altesse le duc de Cornwall daignera passer par le Canada à son retour d'Australie, enchantée de voir

que le projet de la pose du câble transpacifique est en voie de se réaliser ; au septième ciel de constater que le peuple canadien se loyalifie tous les jours davantage.

Enfin, de quoi Son Excellence n'est-elle pas fière, de quoi n'est-elle heureuse, de quoi n'est-elle pas enchantée ? Un peu plus, son bonheur tiendrait du délire.

Dans sa réponse à ce boniment qu'il a lui-même rédigé, M. Laurier dira qu'il est heureux que Son Excellence soit heureuse de tant de choses, fière de tant de choses ; le bonheur gagnera tout le monde ; et il ne restera plus au cabinet qu'à élaborer ces lois qui doivent nous confirmer dans la possession de la Terre Promise.

Cette réponse, on aurait pu la faire dès jeudi, mais M. Laurier, qui nous avait promis un discours sur la mort de la reine, s'est dit que ce discours, flanqué d'une allocution du chef de la gauche, serait bien suffisant pour une séance et, sur sa proposition, la Chambre a ajourné au lendemain.

Les tribus sauvages de l'Empire en apprenant qu'elles sont orphelines, offriront sans doute au Ciel le plus pur du sang de leurs vierges et de leurs guerriers. C'est le propre des peuples civilisés, au contraire, de manifester leur chagrin de la même manière que leur joie, et comme le parlementarisme est l'une des expressions les plus élevées de la civilisation, l'idée de l'ajournement s'est présentée à l'esprit de nos députés aussi naturellement que s'il se fût agi de la naissance d'un rejeton royal ; au lieu de noyer leur douleur dans le sang humain, ils se sont donné trois jours de congé pour être plus à même de la noyer dans le scotch et le champagne. La Coutume le voulait ainsi — la Coutume qui partage le pouvoir avec le souverain dans l'Empire britannique. Ne touchez pas à la Coutume, même pour supprimer le « gentilhomme » de la Verge Noire, qui gagne mille ou quinze cents dollars par an pour montrer, dans les cérémonies officielles, son crâne au gouverneur et son derrière à la galerie.

Il est deux événements que le monde politique attendait avec impatience : le choix du nouveau chef conservateur et le discours de M. Laurier ; ni l'un ni l'autre n'a provoqué d'enthousiasme dans les milieux où l'on juge les hommes et les choses autrement que par les faveurs ou les profits qu'on peut en tirer.

Le *caucus* conservateur a été très harmonieux : à entendre ceux qui y ont pris part, on dirait que le candidat X., qui avait juré de décapiter le candidat Z., a posé sa candidature en chantant un air d'opéra ; que Z. a riposté par un solo de trombone et que la lutte, après avoir fait couler des flots de rondes, de blanches, de noires, de croches et de doubles croches, s'est terminée par un grand chœur où toutes les voix se confondaient dans un parfait accord. La vérité est souvent bien différente de ce tableau. Chez les conservateurs, M. Borden avait pour adversaires une demi-douzaine de nullités, dont quelques-uns ont déjà commencé à intriguer sournoisement contre lui ; sa victoire facile et par conséquent peu glorieuse réjouit les libéraux encore plus que les conservateurs, parce qu'elle met l'opposition dans un état d'évidente infériorité au point de vue de la direction. Qu'est-ce en effet que M. Borden ? Quelle expérience a-t-il de la vie parlementaire ? Quelles preuves a-t-il données de ses capacités ? Ce n'est pas un orateur : le *hhaï* ! dont il fait précéder ses périodes est celui d'un homme à qui on écrase ses cors. Ce n'est pas non plus un meneur d'hommes ; au parlement on dit que c'est un bon garçon, « a nice fellow », mais combien de « nice fellows » ne faut-il pas pour faire un chef de parti ? Élu pour la première fois en 1896, il a partagé avec M. Monk la bonne fortune de dénicher une affaire véreuse, c'est là le secret de sa promotion ; et comme pour consacrer définitivement le principe que chez les conservateurs il faut avoir déniché quelque chose pour aspirer à une *chèfre*, ses collègues se sont empressés de lui conjoindre le député de Jacques-Cartier. Voilà donc le parti conservateur reconstitué avec, pour base, la Vitaline et la machine électorale de Huron-Ouest. Avec MM. Hope et Casgrain pour lieutenants, il ne manque plus qu'une armée à M. Monk ; en attendant qu'elle lui arrive, les conservateurs ontariens, qui ont le nombre de leur côté, parlent de se donner eux aussi un chef. Des chefs, il en pleut : bientôt tout le monde sera général.

Le discours de M. Laurier avait réuni à la Chambre, à part la troupe des anglomanes accoutumés à applaudir les lieux communs du premier ministre, bon nombre de gens attirés par sa réputation d'orateur. À le lire dans les journaux, on serait tenté de s'imaginer que M. Laurier a eu des sanglots dans la voix, des attitudes tragiques, des gestes à fendre l'âme. Erreur profonde : souriant comme toujours, le premier ministre avait l'air d'un homme qui vient de perdre sa belle-mère ; il a parlé, parlé, parlé sur un

ton déclamatoire qui aurait gâté l'effet du plus beau discours. Il a découvert des pleurs et des gémissements chez les Indous, que la domination britannique ruine ; chez les peuples sud-africains, que la tyrannie anglaise écrase ; chez les tribus barbares de l'Asie et de l'Océanie, qui ne connaissent de l'Angleterre que ses balles et son whisky. Il s'est écrié que la reine, par le message qu'elle adressa à la veuve du président Lincoln, avait rapproché pour toujours les deux races anglo-saxonnes ; ce qui est à la fois une erreur et une baliverne, puisque les États-Unis viennent d'outrager sciemment l'Angleterre dans l'affaire du canal de Nicaragua et que le message de la reine à madame Lincoln n'était que l'expression logique et protocolaire de la sympathie d'une souveraine pour une autre. Les tories de la Chambre, en écoutant ces exagérations, avaient l'air de penser : « Ce Laurier que nous avons accusé de déloyauté, il est très fort : il nous enfonce à notre propre jeu, et nous ne pouvons rien dire ». Du côté ministériel on n'était pas plus attentif. Sir Richard Cartwright bâillait aux mouches ; M. Tarte avait l'air de calculer combien de quais il pourra construire d'ici à 1905 dans le comté de Montmorency pour faire battre M. Casgrain ou sur les côtes du Labrador pour gagner les Esquimaux au parti libéral. M. Sifton semblait chercher dans quel pays barbare il pourrait recruter des colons pour noyer la minorité française du Canada ; quelques députés dormaient ; d'autres, l'oreille tendue, essayaient en vain de saisir quelques mots du « speech » débité avec tant de volubilité par le premier ministre. Il ne manquera pas de journaux ministériels pour comparer encore une fois, à cette occasion, Sir Wilfrid Laurier à Démosthène. Les hommes intelligents qui assistaient à la séance de vendredi en sont revenus avec l'idée qu'il n'est qu'un acteur incapable de jouer la tragédie.

L'Avenir, 10 février 1901.

TIREZ LE DERNIER... MONSIEUR LE MAGISTER

EN lisant, dans le dernier numéro de l'*Oiseau Mouche*, les vantardises du nommé Abner, je me suis souvenu de la victoire remportée par Don Quichotte sur ce lion qui répondit à ses provocations par un bâillement et une volte-face. Il a trouvé dans quelques auteurs à spécialité catholique que M. Thiers est apparemment fataliste, que Guizot eut le tort de naître protestant, que Villemain n'aime pas les Jésuites et que Sainte-Beuve est parfois trop partial et trop personnel, et il persiste à dire que tout cela le justifie d'avoir donné le coup de pied de l'âne à ces écrivains qui ont contribué à la résurrection de l'histoire et créé la critique littéraire.

Il exige que je démontre (comme si le monde entier ne se composait que de poseurs et de faiseurs de son calibre) que les catholiques intelligents aiment Guizot, Thiers, Villemain, Sainte-Beuve, et, sur ma réponse que ces choses ne se prouvent que par leur évidence, il fait le Jean Lévesque et m'accuse de lâcheté.

On ne discute pas avec de pareilles gens ; car il n'y a guère, parmi les catholiques réputés instruits, qu'un professeur de littérature au collège de Chicoutimi pour juger les hommes et les choses de la France d'il y a trois quarts de siècle avec les lunettes dont se sert M^{gr} Labrecque pour éplucher un article du *Soleil*.

Pour ignorer que Guizot, s'il eut le malheur de naître protestant, gouverna cependant la France pendant dix ans du consentement des catholiques, à cause de sa droiture et de sa largeur de vues, et rendit à l'Église, dans son ouvrage sur les origines de la France politique, un hommage dont bien des catholiques n'auraient pas été capables ;

Que si Sainte-Beuve fut un coquin, on ne trouverait pas ses écrits chez tous les hommes qui se piquent de prendre, intellectuellement parlant, au moins un bain par année ;

Que si Villemain n'aimait point les Jésuites, il en fut moins responsable que son époque, qui vit également en guerre plus ou moins ouverte contre les « noirs » le futur cardinal de Bonnechose, le père Ventura, Monseigneur Dupanloup, et *the last* mais pas le plus petit agneau de la troupe, l'aventurier politique Rossi, mort peu de temps après au service de Pie IX et dans le sein du Seigneur ;

Que si les ouvrages historiques de Thiers ne manquent pas de choquer le sens religieux des catholiques qui voient la main de la Providence jusque dans la nomination d'un policeman et l'écrasement d'un caniche, cet auteur n'est pas le seul dont la lecture est dangereuse pour la jeunesse puisque, dans les divers collèges de Chicoutimi dont notre province est affligée, on interdit aux élèves la lecture du grand Rohrbacher et de Cantu, deux auteurs catholiques.

Si, par malheur, le fanatisme et l'ignorance qui sévissent à Chicoutimi débordaient sur le reste du monde catholique, dans certaines maisons d'éducation classique on ne lirait plus M^{gr} Dupanloup, parce que Veuillot a dit de ce prélat cent fois pis qu'il n'a jamais dit de Guizot, le protecteur de ses débuts politiques ; dans certaines autres, on ne lirait plus Veuillot, parce que Montalembert, dans un moment de mauvaise humeur qui se prolongea plusieurs années, écrivit à M^{gr} Dupanloup que l'*Univers* était la « honte du journalisme ». Chateaubriand lui-même, l'auteur d'*Atala*, *René* et autres ouvrages où il y a plus de génie que de christianisme, serait compris dans le massacre, car ils sont rares les écrivains français du commencement du siècle, même parmi les mieux intentionnés et les plus droits, qui n'aient pas subi l'influence de ce milieu et de cette époque sceptiques. Vouloir juger ces hommes d'après nos opinions et nos préjugés, c'est de la démence pure

et simple ; autant vaudrait faire un crime à Platon de n'avoir pas obtenu pour son *Banquet* ou pour sa *République* l'imprimatur d'un évêque.

Voilà pourquoi, au lieu de raisonner avec la tête de linotte qui chante dans le nid de l'*Oiseau-Mouche*, je me contenterai de lui citer, à titre de curiosité, ce qu'un avocat et homme politique catholique, M. Chauvin, disait le mercredi soir, 20 février, à l'université catholique de Montréal au cours d'une conférence sur notre formation intellectuelle :

« La France », a dit M. Chauvin, « nous offre l'exemple de ces hommes à culture élevée et générale. Guizot, Thiers, Montalembert et, de notre temps, M. Hanotaux, hommes politiques et hommes de lettres, laissant la tribune et sa fiévreuse éloquence, pour se renfermer dans leur cabinet de travail avec leurs livres, leurs études et leurs manuscrits impérissables. »

« *Ce sont les modèles qui s'imposent à nos hommes publics.* »

Je pourrais mener le magister DeGagné joliment loin dans cette polémique, car ce n'est pas encore, de ma part, me coter très haut que de me mettre au-dessus de lui par l'intelligence et le savoir ; mais je m'arrête, de crainte que, le présent numéro des *Débats* atteignant le monde civilisé, on se demande par là dans quelle partie de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Océanie, se trouve ce pays où l'on discute encore si Sainte-Beuve, Guizot, Thiers et Villemain ne méritent pas le carcan, le pal ou le bûcher.

Messire DeGagné, comme le lion de Cervantès, et moins à cause de ma force que de votre ineptie, je vous tourne le postérieur : vous pouvez, à votre aise, y diriger les foudres de cette intelligence que le Ciel semble vous avoir mise non pas dans la tête, mais dans les pieds.

Les Débats, 2 mars 1902.

À PROPOS D'ENSEIGNEMENT GRATUIT ET OBLIGATOIRE

À M. X.,
Québec.

Cher ami,

Vous me demandez pourquoi je laisse préconiser dans le *Nationaliste* l'enseignement gratuit et obligatoire. Vous êtes un homme intelligent, vous me voulez du bien : votre lettre est donc pour m'aviser qu'en notre pays c'est briguer une mauvaise réputation que d'admettre la discussion de pareils problèmes.

Tout d'abord rendez à la vérité l'hommage de convenir que les adversaires de l'instruction gratuite et obligatoire ont été accueillis au *Nationaliste* avec les mêmes égards que ses partisans. Un M. Daoust, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a écrit chez nous que ce système détruirait la criminalité ; un illuminé du nom de Bégin, nourri par les curés de campagne qui ne lisent qu'un journal, en a profité pour nous traiter de francs-maçons dans la *Croix*. M. Germain Beaulieu m'a adressé une note de sympathie, un Jésuite de mes connaissances a répondu à M. Beaulieu. Celui-ci a répliqué, le religieux est revenu à la charge, et j'étais bien disposé à laisser le dernier mot à qui l'aurait voulu prendre, quand l'adversaire de M. Beaulieu a subitement cessé d'écrire et, par une curieuse coïncidence, un nouveau collaborateur est entré à la *Croix* pour aider à M. Bégin à couvrir de boue M. Beaulieu et le directeur du *Nationaliste*.

Mais reconnaissons, pour vous plaire, que j'aie réellement penché du côté de M. Beaulieu ; où est le crime ?

Depuis quand et de par quelle autorité l'enseignement gratuit et obligatoire est-il chez-nous un sujet réservé ? Ce sujet fut traité il y a douze ans par M. Philippe Demers, devant le cercle catholique de Ville-Marie. Dans la suite, M. l'abbé Collin en prit la défense. Qu'est-il survenu depuis qui empêche les catholiques du Canada — et du Canada seulement, par ailleurs on ne leur a jamais nié ce droit — d'en parler ?

Ruse maçonnique ? Manœuvre anti-cléricale employée en France et destinée dans la province de Québec à préparer l'avènement de l'école neutre. Mon cher ami, cet argument vaudrait quelque chose si nous n'avions sous les yeux, vous et moi, l'histoire de la guerre livrée pendant un siècle à l'idée républicaine par les catholiques de France, — guerre stupide, guerre insensée qui sert de prétexte aux mesures anti-catholiques et anti-chrétiennes d'aujourd'hui, si elle n'en a été la cause.

Les F... M... veulent s'emparer de l'école comme ils se sont emparés de la république ; allez-vous pour cela prêcher l'ignorance ? Montrez-moi donc au Canada un anticlérical reconnu qui se soit prononcé pour l'enseignement gratuit et obligatoire ? M. Philippe Demers n'est certainement pas un mauvais esprit. M. Germain Beaulieu est le digne secrétaire général d'une de nos plus belles sociétés chrétiennes de secours mutuel. M. Paul Martineau, que la *Croix* avait presque ruiné auprès du clergé par l'insinuation, — à cause précisément de ses déclarations en faveur de l'uniformité des livres et de l'enseignement gratuit, — faisait ces jours derniers devant un auditoire protestant un panégyrique éclatant de l'instruction religieuse. M. Godefroy Langlois n'a jamais, que je sache, énoncé les vues que l'on reproche à M. Beaulieu, et vous lirez toute la brochure de la Ligue de l'Enseignement sans y trouver un mot en faveur de l'enseignement gratuit et obligatoire. Il vous incombe donc d'expliquer en quoi le système préconisé par M. Beaulieu est contraire à la doctrine de l'Église ; comment, appliqué par les autorités auxquelles l'école est soumise dans la province de Québec, il pourrait devenir un instrument de laïcisation et de neutralisation.

Séparons, pour les fins de la discussion, la contrainte et la gratuité. Ces deux principes ne sont pas nécessairement indissolubles : le Conseil de l'instruction publique a approuvé la distribution de livres de lecture uniformes, il ne s'est pas prononcé sur la contrainte.

Quelle objection voyez-vous, au point de vue religieux, à ce que la société défraie l'instruction des enfants pauvres ? En mettant le père de famille et le contribuable sans enfants sur le même pied devant l'impôt scolaire, n'a-t-on pas reconnu, sans préjudice des droits de l'Église, que l'instruction publique est une charge sociale, que dans un État bien organisé l'inculcation de certaines connaissances élémentaires à l'enfant est un devoir social ?

La gratuité des livres entraînerait la main-mise de l'État sur l'enseignement ?

Mais que faites-vous de la déclaration de M. Martineau, que dans la province catholique de Québec il ne saurait être question d'enseignement neutre ? Que faites-vous du Conseil de l'instruction publique, dont c'est précisément une des attributions d'examiner les livres de classe ? Que faites-vous des curés, que la loi constitue inspecteurs des écoles de leurs paroisses au point de vue religieux et moral ? Et puis, comment expliquez-vous que cent mille exemplaires de *Mon premier livre* aient été distribués aux écoles primaires avec l'assentiment des évêques membres du Conseil de l'instruction publique ?

Vous avez bien le droit de voir une manœuvre maçonnique dans un système reconnu par l'épiscopat : il est toujours permis au bedeau de parler de SA paroisse, de SON église, de SES ouailles ; mais n'accorderez-vous pas qu'on puisse croire à la gratuité des livres sans s'exposer à l'excommunication ?

Passons maintenant à la contrainte.

Vous admettez que, dans notre organisation sociale et économique, l'homme qui ne sait ni lire ni écrire est à celui qui sait lire et écrire ce que le sourd-muet est à l'homme qui entend et qui parle. Il vit d'une certaine vie, il peut goûter un certain bonheur. Envisagé au point de vue social, on peut poser en règle générale qu'il est inoffensif, semblable à ces machines qui requièrent d'autant moins d'attention qu'elles sont moins compliquées.

Mais de cette « innocivité » presque absolue de l'illettré, concluez-vous que la société n'a pas le droit d'imposer à ses membres certaines connaissances élémentaires, essentielles, par exemple, à l'exercice du droit de suffrage ? De son bonheur relatif, concluez-vous que c'est violer le droit

naturel que de forcer le père de famille à assurer à ses enfants une existence meilleure ? L'État porte atteinte au droit naturel en nous imposant certaines précautions sanitaires pour le bien général. Même dans les pays britanniques, où le législateur a plus que partout ailleurs le respect de la liberté individuelle, le bien général est fait souvent du sacrifice des droits de l'individu. Et l'État qui, d'après le père jésuite Castelin, peut fermer la fabrique ou refuser le droit de suffrage à l'illettré — contrainte morale que j'ai trouvée excellente jusqu'à ce que M. Germain Beaulieu eût montré ce qu'il y a d'injuste à punir l'enfant pour la faute des parents, et que vous-même, après mûre réflexion, trouverez plus injuste qu'une contrainte pénale s'exerçant sur le chef de famille, — l'État, dis-je, n'aurait pas le droit de rendre obligatoire la connaissance de la lecture, de l'écriture et des éléments du calcul !

La contrainte est condamnable par l'Église, si l'enseignement est contraire à la doctrine catholique, en d'autres mots, l'État n'a pas le droit de forcer les parents à envoyer leurs enfants à une école qui répugnerait justement à leur conscience. Mais cette contrainte, qui la réclame chez nous ? Même aux États-Unis, où la souveraineté de l'État est admise par la grande majorité des citoyens, tout ce que l'on exige du chef de famille, c'est de prouver que l'enfant apprend, d'un maître quelconque, à lire, à écrire et à calculer d'après les quatre règles simples. Qu'y a-t-il en cela que l'Église condamne ? Et puis, comment pensez-vous qu'il serait possible, dans la catholique province de Québec, de forcer les parents à envoyer leurs enfants à des écoles neutres ?

La contrainte est encore condamnable si elle prive les parents nécessiteux de l'aide de leurs enfants. Aux États-Unis, en pareil cas, on exempté l'enfant de l'école pendant la plus grande partie de l'année ; il y a même quelquefois exemption complète. Qu'est-ce qui nous empêcherait d'appliquer la loi de la même façon ?

Si, comme on l'affirme, tous les parents, chez nous, envoient leurs enfants à l'école, en quoi la contrainte portera-t-elle atteinte à leur droit naturel ? Et si, n'ayant aucune raison matérielle ou morale de ne pas les y envoyer, ils veulent cependant les tenir dans l'ignorance, quelle considération, dites-moi, méritent de pareilles brutes ?

Notez bien que je ne prêche pas, que je n'ai jamais prêché l'instruction gratuite et obligatoire. Je me suis fait, comme directeur du *Nationaliste*, une ligne de conduite de ne pas prendre d'attitudes que, même à tort, même par ignorance ou par une interprétation trop étroite des lois de l'Église, certains de nos lecteurs pourraient trouver répréhensibles. De plus, je ne suis pas loin de croire que s'il est vrai, comme l'affirme M. Magnan, que la fréquentation scolaire atteint dans la province de Québec un chiffre inconnu partout ailleurs, il n'y a probablement pas lieu de charger nos statuts d'une loi qui resterait lettre morte ; que, d'autre part, la gratuité mise en pratique par des députés que l'on achète pour cinquante, quarante, trente et vingt dollars, finirait probablement par être coûteuse.

L'idée que j'ai voulu affirmer en ouvrant les colonnes du *Nationaliste* à M. Germain Beaulieu, c'est qu'un système d'enseignement n'est pas maçonnique parce qu'il prend fantaisie à un fou quelconque de le prétendre.

C'est qu'on n'est pas plus tenu d'écouter les philippiques du H. P. Ruhlman contre l'instruction gratuite et obligatoire qu'on n'est tenu de croire avec le R. P. Hamon^[1] que l'enfer est au centre de la terre et qu'après le jugement dernier nous nous promènerons dans les espaces célestes en corps et en âme.

C'est que dans une ville où il existe une dizaine de journaux, il devrait être possible à un honnête homme de se défendre, à propos d'une question libre, contre les insinuations malicieuses d'un exploiteur de religion qui à force de s'écrire des prétendues lettres d'évêques, a fini par faire croire à un certain nombre de gogos qu'il parle au nom du pape.

Le Nationaliste, 16 avril 1905.

1. [↑] « Au-delà du tombeau »

LETTRE OUVERTE À M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL

NE croyez-vous pas qu'il serait temps de mettre un terme aux scandales accessoires qui accompagnent les trop nombreux crimes commis dans notre malheureuse province ?

Vous me demanderez sans doute quels sont ces scandales — car vous les ignorez certainement, puisque vous les laissez impunément s'étaler au grand jour — ; et vous me demanderez ensuite quels sont les moyens à employer pour les faire cesser ?

C'est précisément ce que je veux vous indiquer ici.

Le premier scandale, qui est en même temps un danger social, c'est la publicité désordonnée et immonde faite autour des crimes par les journaux dits « sensationnels », au mépris de toute pudeur, de toute sensibilité, de toute justice et de toute probité.

L'intervention des reporters de ces journaux dans des affaires aussi graves est absolument odieuse. On leur impose le rôle de rabatteurs de gibier, de chiens de chasse, de mouchards. On ne se borne pas à les lancer sur la piste des coupables, on les délègue auprès des parents des individus suspectés, afin d'arracher à leur émotion et à leur douleur des propos équivoques de nature à étayer une accusation branlante que de très vulgaires gendarmes transformeront en un monument énorme de sottise, de suffisance et d'iniquité, dans l'unique but d'obtenir la mention de « fin limier »,

commencement et fin de leur stupide orgueil qui n'a d'égal que leur ignorance et la dépravation de leur sens moral.

Les reporters pénètrent librement dans les prisons, auprès des malheureux simplement prévenus ou soupçonnés. Grâce à de perfides discours, à l'offre d'un mauvais cigare et à la comédie d'un faux semblant de pitié, ils obtiennent des confidences incohérentes qui, diaboliquement exploitées par le tintamarresque orchestre de leur journal, sèment le doute, le mépris et la haine, dans les populations, lesquelles, hélas ! ont une foi trop crédule en ces récits fantastiques.

Le reporter d'un journal anglais de Montréal a été trouver la femme Hackett le jour de l'arrestation de son mari. Il lui a dit qu'il était chargé par son journal de plaider toutes les circonstances favorables à l'inculpé et de travailler à faire éclater son innocence. Il fit montre de sympathie, inspira confiance à la pauvre femme qu'il abusait, lui soutira des portraits, des épanchements, des communications touchant sa vie conjugale et celle de ses proches parents. Muni de ces renseignements arrachés par la duplicité à une créature simple et accablée, il fit le lendemain, sous un titre flamboyant, un réquisitoire terrible contre Hackett, utilisant d'une façon méprisante les petits secrets qu'il avait volés par hypocrisie.

Ce personnage est un gredin ; mais ceux qui le paient pour faire semblable besogne le sont bien davantage.

Remontez de dix années en arrière, Monsieur le Procureur général, à l'époque où ces mœurs hideuses se sont introduites dans notre journalisme ; et demandez-vous si de pareils abus, de pareilles manœuvres n'ont pas entraîné des condamnations imméritées ; si tout cela ne constitue pas des éléments de corruption sociale, qu'il est du devoir strict de l'autorité, en droit et en morale, d'étouffer coûte que coûte.

Après les scandales provoqués par la presse, il y a des scandales provoqués par les agents subalternes, auxquels on accorde si imprudemment des pouvoirs discrétionnaires disproportionnés à leur fonction, à leur responsabilité et à leur mentalité. Pour ces gens-là, tout se borne à « faire une cause. » quand même. Il leur suffit d'avoir une occasion ; peu importe que l'accusé soit coupable ou non. Leur acharnement est toujours complaisamment secondé par l'administration, et

leur gloriole de policiers vaniteux et ignorants est voluptueusement satisfaite dès qu'ils obtiennent une condamnation. Et plus la faute est douteuse, plus le succès est grand. Ils poursuivent une idée fixe qui leur rapporte quelques louches avantages en cas de succès, mais qui ne les expose à aucun risque dans le cas contraire. Dans l'exercice sans contrôle et sans modération de leur métier, ils ont la latitude d'être injustes, méchants, implacables et cruels impunément, c'est-à-dire avec délices. Ils ont ainsi l'occasion, dans une mesure relativement large, d'émarger d'une façon extraordinaire au budget de la justice ; ils trouvent d'agréables exemptions de service pendant la durée des enquêtes et des audiences ; ils peuvent faire la roue devant les petites et les grosses dindes de leur quartier, à cause de l'extrême importance que leur communiquent momentanément les étincelants adjectifs dont les reporters amis les accablent sans mesure pendant des semaines.

Parlerai-je des enquêtes des coroners, où l'on tient le public, et par conséquent les coupables non encore connus, au courant de tous les faits, de tous les progrès ainsi que de toutes les erreurs de l'autorité ?

N'y a-t-il pas, dans les comptes rendus circonstanciés de ces enquêtes, détaillées à l'excès avec la complaisance des coroners, le risque grave de fournir d'utiles indications aux coupables, qui peuvent ainsi échapper à la justice ou la lancer sur une fausse piste qui la mettra en échec ou lui fera capturer un innocent ?

Parlerai-je aussi du rôle de la Couronne, qui, dans bien des causes, notamment dans une cause récente, s'est oubliée au point de mettre des entraves à la défense, voyant avec émoi un acquittement probable. Au lieu de s'attacher à la seule recherche de la vérité, trop souvent la Couronne s'attache à tendre des traquenards pour surprendre la défense et assurer le triomphe quand même de l'accusation, comme si son rôle, son devoir, consistait uniquement à fournir les bagnes et le bourreau. Assistez quelquefois aux audiences de la Cour d'Assises, Monsieur le Procureur général, et vous constaterez, peut-être avec étonnement, que c'est moins le sort de l'accusé qui est en jeu que l'amour-propre de vos substituts. Lorsque l'accusé est acquitté, les amis de l'avocat de la Couronne vont lui serrer la main et lui porter quelques paroles de consolation, comme s'il venait

d'éprouver un irréparable malheur. Et l'infortuné, ému, les remercie en s'excusant :

— Que voulez-vous, dit-il avec résignation, j'ai fait tout ce que j'ai pu. Mais que peut-on obtenir d'un jury sensible, borné, qui prend son rôle au sérieux et qui se figure qu'il y a des accusés innocents ? Je prendrai ma revanche dans l'affaire Chose. Les journaux ont bien travaillé l'opinion et, grâce à eux, les preuves morales suffiront car tout le monde a pris l'accusé en horreur.

La justice n'est pas vénale dans notre province ; elle est pire : elle est vaniteuse et machinale. Tout sujet qui échappe à ses tenailles est pour elle une cause d'humiliation. C'est un vol fait à sa férocité barbare, et c'est surtout dans les sphères de la police que ce phénomène apparaît visiblement. Les agents et les reporters, ça ne fait qu'un corps. Les premiers fournissent des renseignements quotidiens agrémentés de quelques faveurs justificatives ; les seconds les encensent avec conviction et les consacrent grands hommes aux yeux des imbéciles, dont le nombre est imposant, comme vous savez.

Permettez-moi, Monsieur le Procureur général, de vous donner un exemple tout frais de la façon dont on cuisine la justice à Montréal.

Bradley, le premier accusé du meurtre de la petite Ahearn, a établi un indiscutable alibi au moment de son arrestation. On a passé cet alibi sous silence, dans la presse et dans les bureaux, attendu que, si on en avait tenu compte, il n'y aurait pas eu d'arrestation et, conséquemment, pas de certificat d'habileté à publier dans les palpitants comptes rendus de cet exploit.

Eh bien, tout est à l'avenant. On démoralise le public ; au hasard, on voue des êtres à l'animadversion des foules ; on jette le ridicule et la honte sur notre race ; on foule aux pieds tout sentiment humain, et tout cela, pourquoi ? Pour faire de la sensation, pour faire monter le tirage des journaux dissolvants, pour louer des fonctionnaires complaisants ou des mouchards peu regardants à « payer la traite ».

À qui la faute ?

Au mercantilisme, à la routine, au laisser-faire, à la bêtise, à la cupidité.

Oui, sans doute, toutes ces petites laideurs contribuent à l'existence d'un tel état de chose ; mais la faute principale remonte à vous, Monsieur le Procureur général, à vous, qui laissez avec sérénité galvauder la justice, à vous que le scandale n'émeut pas, quand vous avez le pouvoir, le droit et le devoir de vous opposer à ce dévergondage et de balayer à l'égout ce torrent de saletés quotidiennes. C'est vous qui, par votre majestueuse inertie, êtes responsable des larmes, des désespoirs, des révoltes impuissantes qui éclatent dans des foyers jusqu'alors paisibles, où la fatalité a conduit un jour la police, suivie des reporters.

On condamne pour « mépris de cour » un plaideur inexact ou oublieux des bienséances devant un juge ; mais on laisse impunément verser le mépris, le mensonge et la honte sur des femmes et des enfants désarmés. On laisse impunément livrer les secrets des enquêtes ; on laisse impunément pénétrer les reporters et certains curieux favorisés dans la cellule d'un prisonnier, pour le harceler, l'espionner, le trahir ou le moquer, alors qu'on ne lui permet que très exceptionnellement d'embrasser sa femme et ses enfants, de les voir même et de puiser dans ces étreintes ou dans cette vision le réconfort moral nécessaire pour supporter les affronts, les misères et l'ignominie d'une accusation peut-être téméraire.

Vérifiez ces choses, Monsieur le Procureur général, et si après vérification vous jugez inutile d'intervenir parce que tout va pour le mieux, c'est que vous aurez une plus grande fermeté d'âme qu'on ne l'a soupçonné jusqu'à ce jour, et que votre puissante constitution vous permet de braver tous les cauchemars et tous les remords.

Le Nationaliste, 22 avril 1906.

LE DRAPEAU ROUGE

LA police de Montréal serait-elle justifiable d'empêcher le déploiement du drapeau rouge ? Telle est la question que M. Baillargé pose dans la *Patrie* sur ce ton alarmiste dont il a le secret.

Certains drapeaux ont une signification reconnue par les gouvernements et acceptée de tout le monde civilisé. Il n'en est pas ainsi de l'emblème qui effraie M. le curé de Saint-Hubert : n'importe qui peut s'en servir pour exprimer n'importe quoi : à tel point que s'il prenait fantaisie à M. Baillargé de l'arborer dans une procession de la Fête-Dieu, la chose semblerait aussi logique que d'en faire le signe de ralliement d'un parti politique. On ne peut donc pas plus le supprimer par des décrets et des ordonnances qu'on ne peut préciser dans un texte de loi le sens du mot « socialisme » avec lequel on a accoutumé de l'identifier et qui, selon la manière dont il s'entend, peut édifier ou scandaliser M. le curé de Saint-Hubert.

L'anarchie tend aujourd'hui à délaisser le rouge pour le noir : c'est donc celui-ci qu'il faudra proscrire si l'on admet qu'une couleur devienne odieuse parce qu'un groupe ou un clan suspect cherche à la monopoliser. Et le noir disparu, comment fera-t-on pour exprimer son deuil ? M. le curé de Saint-Hubert — qui doit avoir beaucoup à se plaindre du Sort, si on en juge par ses écrits — sera bien avancé !

* * *

Qu'est-ce au juste que le socialisme, dont le drapeau rouge est plus ou moins l'emblème ? Cette formule politique, conçue comme elle l'est par quelques-uns, serait-elle nécessairement incompatible avec le catholicisme ?

Il y a les socialistes collectivistes, qui nient la propriété et réclament la confiscation de tous les biens au profit de l'État. Évidemment, ceux-là sont en contradiction avec l'enseignement de l'Église, bien plus, avec le bon sens, qui veut que le Ciel, en douant chaque homme d'une volonté et d'un libre arbitre, lui ait conféré le droit de s'en servir.

Il y a aussi, croyons-nous, les socialistes qui prêchent l'organisation de services d'État pour la production et la distribution de toutes les choses nécessaires à la vie, mais sans demander la suppression de l'initiative individuelle, laquelle désormais, ne pourrait plus s'exercer que pour le bien public. Ceux-là peuvent s'illusionner sur la possibilité d'une telle réforme, mais si on veut se donner la peine d'étudier la tendance économique de notre temps — concentration constante des richesses, accaparement des moyens de production, augmentation du coût de l'existence dans une mesure disproportionnée à l'augmentation des salaires — on sera bien forcé d'avouer que leur théorie a quelque chose de noblement idéaliste qui fait défaut au système actuel, basé sur l'égoïsme, la fraude et la force brutale. En tout cas, l'Église ne les condamne pas, car ils ne méconnaissent aucun principe de droit naturel ou de droit divin ; tout au plus si les « bons esprits » — ce qui revient généralement à dire les gens repus — peuvent les blâmer de croire à la perfectibilité de l'état social.

Il y a enfin des hommes qui ne s'intitulent pas socialistes et dont néanmoins les idées sur les besoins de la Société et les devoirs de l'État s'écarteraient assez des formules ordinaires pour mériter ce qualificatif. Ils posent en principe le droit d'initiative et de propriété individuelle, ils ne veulent pas d'un État-Providence, qui, sans confisquer tous les biens à son profit, entreprendrait de corriger tous les maux inhérents à l'humanité et finirait probablement par n'être qu'une bonne vache à lait pour les malins. Et cependant, le régime actuel les révolte ; ils ont horreur de ces gouvernements-emplâtres bons seulement pour faire suer des taxes aux administrés. Ils croient que dans un pays neuf comme le nôtre, où il n'y a heureusement ni aristocratie terrienne ni privilèges héréditaires et où

l'aristocratie financière ne vient que de naître, où, d'un autre côté, les richesses naturelles sont épandues partout sur le sol et dans les entrailles de la terre, il suffirait à l'État, pour créer un état social sinon parfait, du moins bien supérieur à ceux que l'humanité a connus jusqu'ici :

1° D'égaliser les chances de tous en ne créant aucun privilège ;

2° D'assurer au peuple la plus grande jouissance possible des richesses naturelles, soit en exploitant ces richesses lui-même, soit en les faisant exploiter dans des conditions déterminées par lui ;

3° De monopoliser les transports et autres industries qui ont de tout temps servi à l'accumulation de la richesse entre les mains du petit nombre et au déséquilibre de la puissance politique ;

4° De confisquer au profit de la collectivité toute industrie définitivement monopolisée, quitte à la faire régir en son nom par des particuliers ;

5° D'empêcher la formation de trop grandes fortunes par l'impôt progressif sur le revenu — impôt qui frappe, encore plus peut-être que le travail, l'intelligence, don gratuit de la nature et source première des inégalités sociales.

Ces hommes qui prennent ainsi la contre-partie de tout ce que nos modernes Rois Fainéants croient et pratiquent, ils sont eux aussi des socialistes à leur manière, qu'ils s'intitulent libéraux parce qu'ils conçoivent le progrès humain comme un affranchissement, rationalistes parce que, poursuivant un but politique, ils regardent le contentement des masses populaires comme une condition essentielle de la vie et de la puissance nationale, conservateurs même, parce que — plaisante perversion des mots ! — ils veulent conserver l'ordre social en le régénérant.

Va-t-on les excommunier pour un nom sur le sens duquel on ne s'entendra pas ?

Le socialisme chrétien prêché par l'Abbé Daens et autres ecclésiastiques européens a été condamné par le Souverain-Pontife à cause de circonstances particulières qui pouvaient précipiter des masses insuffisamment éclairées, et naturellement impatientes, vers le collectivisme anticatholique. Mais cette doctrine — qui au fond n'est que celle du Christ — continue à être prêchée sous d'autres noms, en France et en Belgique,

par des catholiques éminents dont le plus connu est un prêtre, l'abbé Lemire, député à la Chambre française.

Quant à nous, nous n'avons aucune sympathie pour les viragos du type Emma Goldman, qui puisent dans le cosmopolitisme de leur race bien plus que dans leur élévation d'esprit la haine des vieux drapeaux, ni pour certains hâbleurs que nous connaissons, qui soupirent après l'égalité générale dans l'État collectiviste, mais à condition qu'on leur délègue le soin de conduire les autres. Et si le drapeau rouge ne représentait que ces haines et ces calculs, nous le verrions sans émoi écharper par la police.

Mais il représente aussi, en Amérique, le rêve généreux, l'illusion sincère, de milliers de braves gens qui sentent glisser l'humanité dans les bras d'un autre Moloch, et qui, abandonnés à leurs seules lumières par des classes supérieures ignorantes et jouisseuses, croient pouvoir la sauver par l'application d'un nouveau principe politique. Et s'il nous fallait choisir entre ce rêve et cette illusion et l'égoïsme crapuleux de journaux qui osent affirmer le bonheur parfait de l'ouvrier canadien en face du trust de l'électricité qui le prive de l'éclairage le plus hygiénique et le plus parfait, du trust des viandes qui lui fait payer au poids de l'or l'article principal de son alimentation, du trust judiciaire qui lui prend un mois de son gagne pour une affaire de cinquante sous, — s'il nous fallait choisir entre ces deux états d'esprit, peut-être, Dieu nous en permette l'aveu ! serions-nous tenté de pardonner aux socialistes de n'avoir pas dessiné sur le champ clair de leur drapeau le groin d'un Morgan ou la panse d'un Rockefeller.

Le Nationaliste, 20 mai 1906.

LES ÉTUDIANTS AU « NATIONALISTE »

LUNDI dernier, les étudiants en médecine de Laval, après une visite aux bureaux de la *Presse* et de la *Patrie*, sont venus saluer les rédacteurs du *Nationaliste*. C'est la première fois, croyons-nous, qu'ils font cet honneur à un journal hebdomadaire. En réponse aux bons souhaits de leur jeune et sympathique président M. Godin, notre directeur leur a dit, très mal, quelques paroles qui pouvaient signifier : Du haut des fenêtres de la rue Sainte-Thérèse, quarante têtes vous contemplent.

Au souvenir de toutes celles qui se sont penchées sur vous rue Saint-Jacques, vous vous demandez, sans doute, pourquoi le *Nationaliste*, journal si vivant, a élu domicile en un lieu si calme.

En nous fixant ici, nous pensions un peu à cacher un état de gêne dont nous n'avons certes pas à rougir, mais dont le monde aurait pu s'autoriser pour conclure à l'inviabilité de notre entreprise. Vous êtes jeunes, beaucoup d'entre vous êtes sortis du collège avec, pour toute richesse, un sourire aux lèvres, et vous avez fait le rêve de séduire la Fortune avec un air d'amour que vous joueriez sous sa fenêtre par un soir d'étoiles. Plus vous vieillirez, plus vous constaterez — quelquefois aux pleurs de vos yeux — combien l'apparence même du succès en impose au commun des hommes, combien, au contraire, la seule séduction d'un cœur droit est lente à agir sur leurs âmes bornées. Vous comprendrez les tyrannies morales — je veux dire immorales — exercées par des hommes qui entrèrent dans la vie comme les anciens entraient dans la mort : en glissant une pièce d'argent au bateleur.

Vous comprendrez le prestige odieux et éternel de l'homme à cheval, — à cheval sur un cheval ou à cheval sur un sac d'écus. Vous les piétons, vous les petites gens qui prétendez à votre part de chaussée, vous vous joindrez à nous pour que le jugement du magistrat montréalais qui envoie les écraseurs en prison, s'applique également dans l'ordre social. Et je ne doute pas qu'en travaillant bien, nous y arrivions, car le cœur humain est comme les caveaux : les reptiles en sortent dès qu'on y fait pénétrer la lumière. En attendant, nous resterons ici. Nous nous battons derrière le rideau, et la salle qui ne verra pas nos visages amaigris et nos ventres creux, la salle qui entendra fuser, entre des larmes refoulées, notre rire clair de Cadets de Gascogne, la salle, la pauvre salle des hommes naïfs et moutons de Panurge, nous soutiendra de ses sympathies et de ses bravos.

Nous avons voulu symboliser aussi, par notre choix, le recueillement dans lequel doivent s'élaborer les tâches ardues.

En lisant le *Nationaliste* le dimanche, — car votre démarche d'aujourd'hui me prouve que vous le lisez, — vous songez peut-être comme il doit être facile de laisser ainsi sa plume courir sus à tous les abus et comme il est étrange que notre petite bande, fuyant le monde extérieur, ait établi dans la presse canadienne-française une sorte de chouannerie. Mes jeunes amis, ce qui vous arrive de nous chaque semaine, ce n'est pas la substance de notre âme ni la fleur de nos facultés, c'est l'instinctif éclat de rire devant la sottise, l'irrépressible cri de dégoût devant la lâcheté, l'imprécation devant le triomphe insolent de la force brutale sur la raison impuissante. Ce n'est pas la synthèse de nos nuits sans sommeil et de nos jours sans pain, ce n'est pas même l'ébauche imparfaite du plan dressé dans notre esprit pour l'union des forces nationales, c'est l'infime résidu d'une production mentale asservie presque toute entière aux besoins matériels de l'œuvre. Partis les cheveux au vent et les yeux dans l'azur du ciel, nous avons dû bientôt reconnaître en la juste addition de 2 et 2 la première condition d'existence des empires. Nous nous sommes assis sans nous plaindre devant des besognes autres que celles que nous avions rêvées, soutenus par l'espoir qu'un peu de justice sociale, un peu de bien-être et de bonheur national, germerait un jour dans l'humus fécond de nos illusions mortes. Et pour que le jardinier ne fût pas distrait par les frelons qui bourdonnent sur toute fleur nouvelle, nous sommes venus dans ce quartier

vénérable où les intendants des rois de France, accomplissant au mieux de leur patriotisme des œuvres sublimes et silencieuses, dictaient déjà son devoir à la Nouvelle-France du XXe siècle. Jeunes hommes qui avez fait le rêve de conquérir la terre, vous non plus, vous n'aurez pas marché longtemps dans la vie avant de vous trouver aux prises avec la nécessité matérielle qui vous prendra à la gorge et qui vous demandera vos efforts, vos sueurs, votre sang. Ne la maudissez pas. Ne lui demandez pas avec amertume le pourquoi de son insolence. Dites-vous que d'autres hommes — des industriels et des négociants aux fronts ridés, des paysans aux mains calleuses, des ouvriers aux reins courbés — se sont soumis à sa loi pour vous rendre la vie meilleure, et que sans eux vous ne seriez peut-être pas appelés à l'honneur de conduire la société. Réglez toutes vos actions en vue du devoir présent. Fuyez les frelons, penchez-vous avec amour sur votre bêche ou sur votre houe, laissez à la justice immanente des choses ou à la Providence divine le soin de noter et de récompenser votre effort. Et quand le soir viendra, que la fleur de votre rêve ait porté fruit ou qu'un rayon de soleil l'ait rejetée, à peine éclosée, au pullulement universel, vous vous coucherez avec la réconfortante certitude d'avoir contribué, dans la mesure de vos forces, à l'harmonie de la création.

Je vous remercie d'avoir eu une pensée pour le *Nationaliste* dans votre manifestation. Cette pensée me prouve qu'à travers le décousu ordinaire de nos écrits, vous avez su lire l'intention droite, le dévouement sans mélange aux intérêts supérieurs de l'Humanité et de la Patrie. Vous êtes allés saluer, dans nos aînés de la *Presse* et de la *Patrie*, des hommes qui n'entendent ni ne pratiquent comme nous, qui, à notre sens, entendent et pratiquent plus mal que nous l'apostolat du journalisme. C'était probablement pour dire à ceux-ci que vous ajoutez foi à la nouvelle de leur retour prochain au bercail canadien-français, à ceux-là, que vous leur savez gré de témoigner, au milieu de leurs inconséquences, quelque attention à la belle cause de l'instruction publique. Du reste, et je m'empresse de le dire au nom d'un journal qui préfère lui-même le geste fou au geste mesquin, ce serait un triste jour que celui où la jeunesse de Laval, vieillotte avant l'âge, aurait appris à toujours contenir ses enthousiasmes.

Encore une fois donc, merci, et que chaque année, à pareille époque, en nous rappelant ce beau jour, chacun de nous puisse demander à sa

conscience le témoignage de n'être pas un frelon dans la société, de n'avoir jamais ressenti, au spectacle de la misère humaine, que la virilisante passion de faire quelque chose pour la soulager.

Le Nationaliste, 30 septembre 1906.

PRÉFACE AUX « SOUVENIRS DE PRISON »

de Jules Fournier

Mon cher Fournier,

Quand j'étais journaliste et que je m'efforçais de toujours dire la vérité, et que je la disais pour protéger le public contre les voleurs, j'allais en prison. Je fais maintenant dans l'Immeuble ; j'ai beaucoup menti depuis quelques mois ; jamais je n'ai été si considéré de mes concitoyens. Quand j'aurai dompté les derniers vestiges de ma timidité, que je saurai voler franchement, voler tout le temps, et voler tellement que je ne pourrai plus expliquer à personne l'origine de ma fortune, je serai mûr pour le ministère, je serai élu aux conseils d'administration des voies ferrées, je deviendrai le courtier attitré et le confident des soucis matériels de Saint-Sulpice^[1], je donnerai avec ostentation aux hôpitaux et aux églises et je serai cité en exemple au menu fretin du haut des chaires de vérité.

Quant à vous, sorti à moitié du journalisme, vous goûtez à la *Patrie* la protection du seul vrai Mécène que possèdent à l'heure actuelle les Lettres canadiennes-françaises : je veux dire M. Louis-Joseph Tarte, et je parle ici sérieusement, pour avoir moi-même passé à la *Patrie* la plus douce année de mon existence. Mais tant que vous tiendrez, de si loin que ce soit, à ce damné métier, vous ne pourrez vous empêcher de faire des fredaines, vous conserverez la démangeaison d'écrire des ouvrages comme celui-ci pour dénigrer tout ce que vénèrent nos compatriotes : les magistrats, les geôliers, les gardes, les prisons. Je vous ai fait, dans le passé, beaucoup de tort par mes mauvais exemples. Ma conscience ne me donnera de cesse que je ne vous aie, par de paternels conseils, arraché à l'existence de propre-à-rien où je sens que j'ai pu contribuer à vous conduire. Sortez du journalisme ; mettez-vous dans l'Immeuble. J'ajouterai une parole qui aura son écho dans les siècles futurs, sur laquelle les historiens de l'avenir se chamailleront sans répit et que la moitié de l'humanité jettera en opprobre à ma mémoire ;

mais une parole que mon bonheur présent me fait un devoir de vous crier des profondeurs de mon âme... si la prison m'en a laissé une : Mentez, mentez, il vous en restera toujours quelque chose.

Après cela, voulez-vous que je vous dise ? je ne suis pas assez naïf pour croire que vous m'écoutez... Vous resterez dans le journalisme, vous publierez vos *Souvenirs*, vous passerez encore par la justice de François Langelier (celui qui, au dire de son frère Charles, organisait avec le futur juge Lemieux les grandes bagarres électorales de 1886), et vous retournerez chez M. Morin^[2]. Et comme vous n'êtes ni Gaynor ni Greene, que vous n'êtes pas un client de M. Alexandre Taschereau, que vous n'avez tenté de voler ni \$60,000 ni \$50,000 à la Province, et que, malgré vos talents de séduction trop peu connus (avis au Sexe !), vous n'avez nullement ce qu'il faut pour gagner la Dame qui veille à la porte du procureur-général sous les traits aimablement sphinx-tériens du rond-de-cuir que nous savons (je ne le nomme pas, ne voulant pas faire de personnalités), permettez qu'au moins, à titre de frère en M. Morin, et en attendant que je raconte moi-même, dans le « Brief trayté de la Cocqueraile », quelques-uns de mes souvenirs d'incarcération, je vous indique les moyens d'obtenir cette fois, comme qui dirait, un peu de beurre sur vos épinards.

En vous lisant, mon cher Fournier, je constate que, durant une partie du moins de ma détention, j'ai eu chaque jour, de plus que vous, une chopine de lait, un œuf et une orange (le *Gouverneur* dira deux œufs, mais j'en appelle au jeune et sympathique escroc qu'on laissait mourir de faim et à qui je donnais l'autre). Promettez-moi seulement d'être discret — car autrement, tout le monde, M^ossieu Pansereau le premier, voudra aller en prison — et je vous livre gratis le secret d'une pareille bombance.

Si vous avez soin de vous présenter chez M. Morin avec une belle entérocolite qui vous tire en moyenne un décilitre de sang par jour, le médecin (même le docteur Robitaille, dont le cœur valait mieux que l'oreille, je vous assure !) vous accordera tout à la fois le lait, l'œuf et l'orange. En vous battant du bec et des ongles avec le *Gouverneur*, en lui faisant entrevoir la destitution si les nationalistes arrivent au pouvoir, au bout de deux jours vous aurez le lait, de quatre jours l'œuf, et de six jours l'orange. Vous n'aurez plus ensuite qu'à vous laisser revivre ; vous lèverez dédaigneusement le nez sur le *skelley* et sur la *jambe de botte*, et c'est d'un

ventre ferme que vous irez vous vautrer dans les pissenlits en fleurs du préau, pendant que Madame de Saint-André vous criera de sa voix d'honnête femme, à travers les barreaux du quatrième : « Bonjour Monsieur Asselin ! Bonjour Monsieur Fournier ! »

Ce rêve d'entérocolite, pour peu que vous l'ayez préparée par plusieurs années de très peu d'argent et de beaucoup de misère, vous vous en assurerez en passant préalablement deux jours dans les cellules de la police provinciale, au rez-de-chaussée du Parlement. (Vous savez en effet aussi bien que moi que la Province a jugé prudent d'installer sa police sous le même toit que ses législateurs, et que ce n'est pas sa faute si les agents qui devaient tenir l'abritisme en respect sont devenus les instruments des basses œuvres de M. Charles Lanctot.) Il faut, bien entendu, savoir choisir sa cellule. Prenez celles des femmes, à droite en entrant. Elle a huit pieds sur six. Il y entre du froid par la fenêtre grillagée. (*Et la garde qui veille aux barrières du Louvre...*). Elle est basse ; elle est humide ; on y est à ravir pour attraper des affections enté... (voir plus haut).

« Mais, mon cher Asselin, direz-vous, n'entre pas là qui veut ; ce n'est pas tout le monde qui peut faire deux jours de cachot avant d'être, dans le langage des greffiers, admis à caution. Avouez que vous avez fait du luxe. »

Je vous l'accorde, mon cher Fournier ; non cependant sans vous faire observer qu'en cherchant bien, dans la province de Québec, sous le règne glorieux du gouinisme, on finit toujours par trouver un juge assez consciencieux pour s'inspirer, dans ses jugements, non de la Loi, qui varie suivant l'intérêt du législateur ; non de la Jurisprudence, qui n'est en somme que la fantaisie de chaque tribunal reliée en veau ; non de l'Équité, dont la conception dépend et des hommes et des milieux ; mais de la volonté du Ministre, toujours infallible dans la rétribution des magistrats qui lui servent d'outils. Prenez de préférence celui qui relève le plus directement et qui soit le plus à la merci du procureur général. Et surtout — ah oui ! surtout, — tâchez de rester nationaliste.

Montréal, ce 12^e jour d'octobre 1910.

1. ↑ Simple allusion à un jugement que pas un journal n'a cité, mais dont j'ai la copie « par devers moi » comme dirait l'académicien Choquette, et où le juge Demers dit que M. Louis-

Joseph Forget, sénateur, et un certain nombre d'autres, se sont rendus coupables de fraude en se vendant à eux-mêmes au rabais, sous le nom de Dominion Textile Co., les biens de leurs mandants, les actionnaires de la Dominion Cotton Co. — O. A.

2. [↑](#) Gouverneur de la prison.

DE LA NÉCESSITÉ DU REPOS POUR LES RÉFORMATEURS

L'ERREUR constante des réformateurs est de s'imaginer que la réforme est une affaire permanente, et de ne pas savoir quand s'arrêter. Tout abus qui a duré longtemps a des chances de durer longtemps, car le peuple, comme toutes les bonnes bêtes, ne raisonne pas, et pour lui faire prendre conscience de ses malheurs il faut lasser son endurance à l'extrême. Le réformateur sera acclamé s'il s'en prend à des abus dont tout le monde se plaint ; où il se tue, c'est à vouloir enseigner la différence entre l'assez bien et le mieux à des êtres qui savent juste discerner entre le très mal et le très bien. Le Comité civique de Montréal est en train de tomber dans le discrédit, sans doute, dans une large mesure, pour avoir systématiquement exclu de ses rangs les hommes d'idéal au bénéfice des hommes *pratiques*, qui avec toute la bonne volonté du monde auront toujours la réputation de faire des *schemes* comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, mais aussi, disons-le, pour avoir cru qu'Hercule doit mourir la pelle à la main, sous la livrée d'un valet d'écurie, parce qu'il nettoya un jour les écuries d'Augias. Si le peuple aime à se faire voler, pourquoi le priver complètement de ce plaisir ?

Le réformateur intelligent est celui qui, la place balayée, sait rentrer chez lui jusqu'à la prochaine épidémie, quitte à rappeler de temps en temps à la plèbe, par quelques paroles opportunes, qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Certes, l'habileté suprême est encore, à l'instar de quelques-uns de nos hommes publics, de se mêler aux voleurs en temps de calme et aux réformateurs en temps de crise ; mais pour jouer ce double rôle avec succès, il faut une souplesse et une grâce qui manqueront toujours au commun des hommes.

Colliers Weekly, 13 mai 1911.

VIEUX GÂTEUX

À CINQ ou six piastres du pied, les vingt ou vingt-cinq mille pieds carrés que mesure l'emplacement de l'Université Laval, rue Saint-Denis, sont richement payés ; et cela ne fait encore au maximum que cent cinquante mille piastres. Quant à l'édifice, il n'est aménagé ni pour le commerce ni pour l'industrie ; même pour y installer une bibliothèque, il faudrait y faire des travaux coûteux ; il faudra le démolir pour donner au terrain toute sa valeur et cette valeur, en mettant les choses au mieux, ne saurait, sur une longue période d'années, croître plus vite qu'un capital placé à 5 ou 6 pour cent.

D'un autre côté, nul n'ignore que l'emplacement actuel de l'Université est un des principaux obstacles au développement de l'institution. En voyant, dans cette atmosphère bruyante et malsaine, cette grande boîte de pierre qui malgré son prétentieux péristyle pourrait tout aussi bien être une fabrique de tabacs, l'étranger de passage parmi nous se demande comment des gens intelligents ont pu mettre là le siège d'un enseignement que tous les peuples civilisés, depuis les Grecs, ont cru devoir établir dans un milieu de recueillement et de santé morale. On se préoccupe un peu partout, à Montréal comme ailleurs, depuis quelque temps, de sauver par l'air, par l'eau et par la lumière les petits enfants qu'une mauvaise organisation sociale et la mauvaise éducation des parents ont privés dès le berceau de ces trois éléments d'existence. Il est non moins évident que certains milieux sont fatals au développement intellectuel. Si l'on entreprenait d'expliquer la médiocrité suffisante et satisfaite qui caractérise la plupart des diplômés de

l'Université de Montréal et qui les rend si ineffablement grotesques quand ils veulent se donner des airs, on en ferait sans doute une part à la médiocrité de professeurs mal rétribués, et une part à une direction somnolente et inintelligente, mais on en ferait aussi remonter la cause au manque d'air, de lumière et d'horizon physiques dont souffre l'Université. Il y a à la direction même des hommes qui le comprennent : le vice-recteur, M. le chanoine Dauth, disait dernièrement, à une séance convoquée par l'Association Saint-Jean-Baptiste pour la discussion de ce grave problème, que le bon aménagement d'une université moderne exige au moins vingt-cinq arpents de terrain.

Il est donc évident qu'en poussant la Ville à acheter l'immeuble de la rue Saint-Denis au prix de \$400,000 l'on voulait surtout obliger l'Université. Certes, le père du mouvement, M. l'échevin Morin, entendait bien que la Ville tirât le meilleur parti possible de cette dépense et la possibilité d'établir immédiatement, à l'endroit le plus fréquenté de Montréal, une grande bibliothèque circulante, n'était pas à ses yeux un mince avantage pour les citoyens ; — mais son but n'était pas moins d'aider Laval à sortir de l'insignifiance où, parmi d'autres causes, des ressources pécuniaires insuffisantes et un emplacement défavorable la retiennent pour la plus grande honte de la race canadienne-française. Ensuite on aurait été plus fort pour demander à la Ville un autre terrain et une subvention. Ensuite encore, on serait allé rappeler à M. Gouin cette promesse éloquente qu'il faisait à l'Association Saint-Jean-Baptiste il n'y a pas deux mois : « Que la Ville achète l'immeuble de l'Université, puis le gouvernement provincial fera sa part. » Bref, le marché proposé n'était qu'un premier pas vers la régénération à peu près complète de l'Université. Et quiconque connaît l'aptitude ordinaire des *contrôleurs* (ohé !) et des échevins à manier les questions universitaires, jugera quelle diplomatie, quel tact, quel doigté, il avait fallu à l'échevin Morin pour intéresser la Ville, contre ses propres intérêts, à une œuvre si peu démagogique.

En bons vieux gâteux qu'ils sont ^[1], les administrateurs de l'Université n'ont pas compris cela. Ils ont raisonné, paraît-il, que l'immeuble vaudrait plus dans dix ans qu'aujourd'hui. Voilà une inspiration de génie !

De temps à autre, dans nos journaux, un scribe naïf se demande comment McGill reçoit tant d'argent des particuliers, pendant que Laval végète

péniblement. C'est peut-être parce que nos amis les Anglais ont pu se convaincre d'expérience que McGill n'est pas dirigé par des crétins. Des hommes assez bornés pour refuser \$400,000 de l'immeuble Laval dans les circonstances actuelles n'ont pas le droit de demander de l'argent au public. Le conseil municipal de Montréal et le gouvernement de Québec — pour ne rien dire des particuliers — refuseraient toute aide à cette institution tant qu'elle n'aura pas réformé sa direction de fond en comble, que, pour notre part, nous n'hésiterions pas à leur donner raison.

Ce qu'il faut aux administrateurs actuels de Laval, ce n'est pas de l'argent pour leur boutique : ils n'en sauraient que faire. C'est, pour leur vieillesse impotente, un asile paisible, de la bouillie, du papier de riz et des chaises percées.

L'Action, le 23 décembre 1911.

1. [↑] Bien entendu, je ne parle ici que de la majorité : pour ne nommer, par exemple que M. le juge Loranger, j'en connais qui comprennent l'infériorité actuelle de Laval, et qui la déplorent. — O.A.

MIGNONNE, ALLONS VOIR SI LA ROSE... [\[1\]](#)

J'AVAIS, à propos des *Phases*, qualifié M. Delahaye de « vrai poète qui joue au fumiste ». J'ai cru deviner, dans de brefs entretiens que nous avons eus sur cette appréciation, que le titre de « vrai poète » ne compensait pas l'autre à ses yeux ; que pour un peu plus il aurait vu en moi une espèce de Juge Timon, c'est-à-dire un être vaguement intermédiaire, pour l'intelligence, entre le dromadaire et le cachalot. Et je demande si, n'était l'amitié personnelle qui nous lie, il ne serait pas tenté de me compter parmi les cochons que sans, comme Léon Bloy, les nommer par leur nom, il invite aujourd'hui à aller voir avec Mignonne « si la rose est sans épines ».

Cela fût-il, que je ne songerais même pas à m'en formaliser. Il ne me gêne nullement, quant à moi, de reconnaître que tout critique littéraire canadien-français, professionnel ou improvisé, a dans son cerveau un cochon de belle taille qui sommeille, dussent, à quelques-uns, toutes les colombes du ciel habiter leur cœur. Et puis je reste certain d'avoir, en quelques mots, formulé sur les *Phases* un jugement juste, en y départant le fond — une espèce particulièrement rare de sentiment, un sentiment discret, aristocratique — de la forme, tantôt bizarre, tantôt franchement funambulesque, rarement, je ne dirai pas classique, mais tout simplement humaine.

Mais cela n'est pas, ne saurait être. Maintenant qu'il se fait gloire, et avec raison, de cultiver la Blague pour l'amour de la Blague, il admettra qu'en le

soupçonnant d'avoir voulu, par la part de funambulisme mêlée aux *Phases*, bernier un peuple qui se délecte aux ahans de M. Caouette (le poète officiel de Québec) et aux « transpirations » de M. Chapman, j'ai voulu lui faire moins un reproche qu'un compliment. Lui et moi, nous nous sommes dit, lui à vingt ans, moi à trente-cinq, lui tout de go, moi après dix ans d'expérience, que puisqu'on n'est jamais sûr de pouvoir se mettre à la portée de Démos, même en prenant, pour lui parler, la langue des valets de Molière, le mieux est encore de s'amuser à ses dépens quand l'occasion s'en offre. Je reçus dernièrement la visite d'un monsieur dont j'ignorais le nom, mais qui devait ne pas être le premier venu : il avait des bottines Slater, un complet Fashion-Craft, un faux-col de chez Tooke, des gants Perrins, une cravate et des chaussettes des Royal Stores ; en faut-il davantage pour composer le gentilhomme ? Il me serra la main avec effusion, s'informa de mon voyage en Europe, et me félicita d'être sorti de la politique. « La sale affaire ! dit-il avec chaleur. Penser que vous, Asselin, vous avez été battu par Robillard — Robillard qui ne pense pas, ne parle pas, n'agit pas ! N'importe, j'ai bien travaillé pour vous, et je ne le regrette pas ». Je lui demandai s'il voulait « une place » ; à ma grande surprise il répondit non. Nous nous séparâmes meilleurs amis que jamais. S'il n'en tenait qu'à moi, ce brave homme qui me connaît, qui a travaillé pour moi (pourquoi m'aurait-il menti ? il ne demandait rien), et qui, comme signes extérieurs d'intelligence, arborait tout ce que j'ai dit plus haut — ce brave homme continuerait à croire que j'ai été battu par Robillard. J'ai raconté cette histoire à Delahaye, et nous en avons conclu ensemble que la langue dans laquelle on présente certaines idées littéraires, politiques ou philosophiques à certaines gens — formant, hélas ! le gros de la société, — est encore une question bien secondaire, Monsieur Jourdain ayant de tout temps compris le turc aussi bien que le français.

À vrai dire, — et le *Canada*, qui, sous la direction de cet aimable mandarin de Rinfret, sut, dans l'élection de Saint-Jacques, tirer un tel parti de ma préface aux *Souvenirs de prison*, de Jules Fournier, ne manquera pas d'enregistrer au profit des Lapointes de l'avenir ce nouvel aveu de dépravation, — à vrai dire, il y a déjà quelque temps que mes amitiés littéraires se caractérisent par un large éclectisme, où la Blague trouve largement son compte. Raoul Ponchon m'a souvent reposé de Corneille et

Courteline de Bossuet. Le sublime et ennuyant Milton ne m'empêche pas de goûter Mark Twain. Alphonse Allais, Jacques Ferny, David Lafortune, L.-O. David (dans ses œuvres historiques), ont souvent embelli de rêves folichons les sommeils invincibles qui me venaient de certains dialogues de Platon. J'étais donc tout désigné pour écrire la préface de *Mignonne* — œuvre délibérément provocatrice, funambulesque à la troisième puissance, mais plus intéressante, par son allure même, que ces beaux petits recueils bien peignés, bien léchés, bien sages, qui forment presque toute la production poétique canadienne-française. Que le *Canada* en fasse s'il le veut son profit, le nouveau livre de M. Delahaye me plaît sans doute parce que, supprimées les notes, les reproductions, les paraphrases, il contient très peu de vers, — mérite rare, à mon sens, pour un volume de vers canadien-français, — mais il me plaît surtout pour la blague qui s'y manifeste insolemment et qui, prise comme elle doit l'être, reposera de l'Idéal et des Aspirations avec majuscules.

Que j'aie compris tout de suite tout ce qui est en *Mignonne*, c'est une autre paire de manches, comme dirait M. Edmond Rostand. J'ai peu lu Nietzsche, et je le regrette ; les « livres » du Crédit Métropolitain, limitée (aie ! aie !), m'ont pris ces dernières années un temps que j'aurais été heureux de consacrer à l'étude de ce philosophe familier, j'en suis sûr, à MM. Napoléon Séguin et L.-A. Lapointe. Mais je connais le mysticisme visionnaire d'Hello et le catholicisme plus fantasque qu'hétérodoxe de d'Aurevilly, et il m'a semblé que la blague de *Mignonne* était plutôt, presque uniquement, la blague à froid des *Ethopées*. Or, la blague à froid est précisément celui de tous les genres de blagues qui vous taxe le plus l'entendement. Ce n'est du reste pas la première fois que je me serai trouvé interloqué devant la Blague. Après trois années de réflexion je n'ai pas encore pu me décider à dire si le *Sartor Resartus* de Carlyle, regardé par plusieurs comme le chef-d'œuvre de la blague anglo-teutonne, est oui ou non un ouvrage spirituel. Moi qui reconnais en Peladan un des critiques les plus pénétrants et un des maîtres écrivains de la France contemporaine, je cours encore après le sens divers et fugitif des *Ethopées*. Je lirais plutôt Confucius dans l'original que je ne verrais goutte dans Baruch ou dans l'*Apocalypse*. Les notes, heureusement, sont venues à mon aide : j'ai compris et me suis gaudi.

Si le lecteur est comme moi embarrassé, il lira comme moi les notes. Si les notes ne lui paraissent pas claires, il m'imitera une fois de plus en relisant les *Phases* (entre nous, ce n'est pas Delahaye qui s'en plaindra). Mais qu'il comprenne parfaitement ou non, il se dira que ce maître blagueur, à peine sorti de l'adolescence, a assez de souplesse pour produire un jour — un jour qui n'est pas éloigné — une œuvre durable.

Delahaye a fait *Mignonne* pour prouver qu'il pourrait faire autre chose, et mieux. Il m'a convaincu. Je l'attendrai à la besogne. Je vivrai pour voir ceinte de feuilles d'érable, par ses compatriotes mieux éclairés, sa belle tête de pensée, de rêve — et de blague.

1. [↑](#) Préface de *Mignonne*, allons voir si la rose..., recueil de vers de M. Guy Delahaye, publié en novembre 1912.

LE SOU DE LA PENSÉE FRANÇAISE*

À propos de pensée française

S I nous n'étions que catholiques, nous n'aurions pas lieu de fêter la Saint-Jean plutôt qu'un autre jour ; pour affirmer cette croyance religieuse, il suffit de célébrer, par exemple, la Fête-Dieu. Les cérémonies religieuses que nous mêlons à la Saint-Jean ont pour but de marquer le caractère catholique que les événements ont donné chez nous à la langue, à la pensée, à l'action française ; mais la fête est et doit rester avant tout une fête française, par opposition à d'autres fêtes nationales qui ont également le cachet catholique.

La Saint-Jean, fête nationale canadienne-française, n'avait jamais, depuis longtemps, donné lieu à la moindre manifestation pratique de l'esprit, de la pensée française ; les processions qu'on faisait par les chemins, les feux qu'on allumait sur les collines, les messes mêmes qu'on allait entendre dans les temples ou sur les places publiques, étaient devenus autant de rites machinaux, dont le croissant éclat coïncidait avec l'affaiblissement de la conscience, de la dignité, de la volonté nationale.

Pour rendre à la fête sa signification, nous avons cru devoir inviter la population canadienne-française à souscrire ce jour-là d'une manière tangible à une forme quelconque d'action française de là l'institution du Sou de la Pensée française à une forme indiscutable d'action française : de là notre résolution de verser cette année le Sou au fonds de défense de l'enseignement français en Ontario.

Nous disons *pensée française* par opposition à la pensée anglo-saxonne, parce que la langue française implique pensée française, c'est-à-dire une certaine façon de sentir, de raisonner, de juger propre à la race française.

C'est cette manière de sentir, de penser, de juger, que nous devons tenir à honneur de cultiver : en nous, sans laquelle nous, de sang français, nous serions, dans l'ordre intellectuel, des bâtards ou des dégénérés.

Les Américains, sortis comme nous d'une race plus ancienne, sont devenus comme nous, sous les influences multiples du milieu, une race distincte. Il y a aujourd'hui une race américaine à côté de la race anglaise comme il y a une race canadienne ou, pour être plus précis, une race canadienne-française, à côté de la race française. Mais la race américaine est une race anglaise ; si elle existait comme nous parmi des races étrangères, et qu'elle fût comme nous attaquée dans sa langue, ce qu'elle aurait à défendre, ce n'est pas la pensée américaine, c'est la langue, la pensée anglaise.

Ce que les six millions d'Autrichiens allemands essaient de faire triompher en Autriche, ce n'est pas la pensée autrichienne, et pas davantage la pensée autrichienne-allemande, c'est la pensée allemande.

Dans l'ordre politique, les Belges de langue française sont purement et simplement des Belges même dans l'ordre intellectuel ils ont un caractère particulier, en ce qu'ils allient à la langue française une tournure d'esprit plutôt germanique ; mais quand, par la parole, par la plume, par l'action législative et administrative, ils travaillent à la diffusion du français, — du français par où ils se distinguent d'autres Belges à mentalité germanique, — ce n'est pas la pensée belge qu'ils servent, c'est la pensée française.

Ces vérités prud'hommesques, à la démonstration desquelles, dans tout autre pays que le nôtre, on rougirait de s'attarder, un homme dont nul ne contestera le sens profondément canadien, M. Henri Bourassa, en a tiré la conséquence nécessaire, qui est que notre race, anémiée dans sa pensée par un siècle et demi d'isolement, ne survivra intellectuellement qu'en se rapprochant du foyer de la culture, de l'esprit français. Au dernier congrès du Parler français, pendant que d'autres s'attardaient puérilement sur la nécessité de combattre l'anglicisme par la grammaire et le dictionnaire, M. Bourassa, allant, selon son habitude, au fond des choses, disait :

Le deuxième élément nécessaire à la conservation, c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire en France.

Qu'on me permette de toucher en passant à la question souvent agitée — peut-être plus dans le milieu discret des maisons d'enseignement que dans le grand public — du danger que nous courrons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine. À cette crainte, je ferai une première objection qui n'est pas philosophique je l'avoue, mais qui ne manque peut-être pas d'un certain bon sens ; c'est que si, par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt de faim, ce qui est une façon tout aussi sûre que l'autre d'aller au cimetière. Si nous laissons dépérir la langue faute de l'alimenter à sa véritable source, elle disparaîtra, et si la langue périt l'âme nationale périra, et si l'âme nationale périt, la foi périra également. (Appl.)

D'ailleurs, le danger de l'empoisonnement est-il si grand ? Si dans la littérature française contemporaine le poison n'est pas ménagé, est-il nécessaire d'ajouter que le contre-poison y surabonde ? Au lieu de chercher à fermer la porte aux œuvres littéraires françaises, afin d'empêcher les œuvres mauvaises de passer, ouvrons-la plutôt toute grande à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand, dans cette production éternelle du génie français dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel, la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apostolats généreux.

Le croira-t-on ? un des reproches que l'on a faits à ce mouvement défensif de la langue, de la pensée française, ç'a été de s'être mis sous l'invocation de la Pensée française.

Il y a parmi nous toute une école qui croit que dans l'ordre intellectuel la langue peut vivre indépendamment de la pensée. C'est à ce groupe, peu nombreux mais influent, que nous devons de n'avoir pas encore une école normale supérieure dans un pays où l'enseignement secondaire, fondé il y a cent ans, compte aujourd'hui une vingtaine de maisons. C'est lui qui est responsable de la médiocrité presque générale de notre enseignement secondaire, encore plus à déplorer que les défauts de notre enseignement primaire, car, si on ne lui a pas préparé l'esprit à l'étude de tous les problèmes, l'élève de l'école secondaire — presque invariablement appelé chez nous à un rôle dirigeant — ne comprendra les besoins ni de l'enseignement primaire ni de l'enseignement supérieur.

Il en est d'autres qui, assez intelligents pour comprendre la relation du cerveau à la langue, ne veulent pas de la pensée française tout bonnement parce que c'est la pensée française. La pensée française ne les effraierait pas si elle venait d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, de Patagonie ; mais comme la pensée française doit, dans l'ordre naturel des choses, venir de France, la pensée française est chose dangereuse, et il ne faut pas de la pensée française. Que les Hanotaux, les Bazin et les Lamy ne s'y trompent pas ; qu'ils ne se laissent pas leurrer par des salamalecs de protocole ; il existe à l'endroit de la France, dans certains milieux canadiens-français, une méfiance haineuse qui n'est pas près de disparaître. M. de Mun prend part à un banquet de la *Revue Hebdomadaire* avec M. Barthou, Paul Adam et vingt autres hommes politiques et écrivains libre-penseurs, et il est fier d'eux, et ils sont fiers de lui, et il les applaudit, et ils l'applaudissent, parce que, malgré leurs divisions religieuses, ils ont une manière commune de sentir, de penser, d'aimer, de haïr, de parler, de juger, — manière qui est par elle-même la fleur suprême du cœur et le grand œuvre du génie humain. Hanotaux, Barthou, Lamy, Bazin, acceptent avec joie la mission de venir ensemble nous apporter quelques échos du génie français : ceux-là libres-penseurs et ceux-ci catholiques, ils ont, avec des opinions et des attaches religieuses ou philosophiques diverses, un amour commun, celui du verbe français, de la pensée française. Pour un certain nombre de nos compatriotes, le génie français n'a pas de beauté par lui-même et n'est admirable qu'autant qu'il se conforme avec l'idée catholique ; comme fait purement intellectuel, il leur est indifférent, ou même odieux.

De là ce spectacle douloureux et grotesque à la fois que pendant que, tout en servant incidemment, et avec joie, la cause de l'enseignement catholique, nous luttons de notre mieux pour la langue, pour l'esprit français, des journalistes qui par leur lourdeur d'esprit, leur manie de distinguer où ils ne savent même pas définir, n'ont presque plus rien de français et sont comme un exemple de ce que devient une race en reniant ses origines — épais Bédiens comme il s'en trouve dans les populations ralliées de l'Alsace ou de la Pologne prussienne, — ne pouvaient parler de nous et de notre entreprise qu'une écume bovine à la bouche. Donc, le nom même du mouvement a été auprès d'un certain nombre un premier obstacle.

À propos de processions

Nous avons eu contre nous les partisans du vieil état de choses. Et nous ne voulons pas ici parler de quelques vénérables ganaches qui, évincées de la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal par une jeunesse lasse de leur gnangnan, ont porté discrètement jusqu'au francophobe *Herald* leurs doléances séniles ; mais de tous ceux, jeunes et vieux, qui regardent comme une tradition sacrée la manière dont on a fêté par le passé la Saint-Jean.

Dans la circulaire où j'annonçais aux membres de la Société de Montréal l'institution du Sou de la Pensée française, je disais :

« La fête ne consistera pas en processions et en feux d'artifice ; nous croyons que, pour les races menacées dans leur existence, ces manifestations ont quelque chose de puéril, qui ne sert qu'à susciter la pitié dédaigneuse des autres races ; que c'est dans le recueillement que les groupements techniques comme le nôtre doivent mûrir leurs résolutions et chercher les moyens de les accomplir ».

Il eût peut-être mieux valu dire :

« La fête ne consistera pas uniquement en processions et en feux d'artifice. Ces manifestations, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'œuvres pratiques, ont quelque chose de puéril... »

Aucun esprit ouvert, cependant, ne pouvait se tromper sur mon intention ; en soi, qu'est-ce que le progrès de la pensée française peut avoir à craindre d'un défilé digne et bien ordonné, ou des feux traditionnels de la Saint-Jean ? Ce qu'avec une multitude de mes compatriotes je voulais condamner, c'était d'abord la coutume, dans une grande ville comme Montréal, de dépenser tout notre argent en réjouissances, sans en rien réserver pour les œuvres ; et aux défenseurs irréfléchis de cette tradition, il me suffira de rappeler que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui, avec ses sections, dépensa vingt-cinq à cinquante mille piastres en parades et en pétarades l'année qu'elle posa la pierre angulaire du monument Lafontaine, n'a pas encore recueilli ni souscrit un sou pour ce monument. Mais ce que je visais non moins, c'était l'ineptie de la plupart de nos cortèges historiques. Pour qu'un cortège historique ne prête pas à rire, non seulement

il doit être conçu avec magnificence — et alors il coûte cher, et alors il détourne de fins plus utiles un argent précieux, — mais aussi avec goût. Exception faite des grands « pageants » du troisième centenaire de Québec, quel a été chez nous, depuis vingt-cinq ans, le spectacle de ce genre qui ne fût plus ou moins risible aux yeux des hommes d'esprit ? Quant à leurs bons effets sur le patriotisme, sinon sur le goût populaire, c'est de l'inconscience pure et simple que d'en parler. La société ou le gouvernement qui, avec un prix de \$5,000, provoquerait la rédaction d'une petite histoire héroïque du Canada français à l'usage des enfants des écoles primaires, illustrée à la manière des contes de la Maison Mame, aurait fait quelque chose pour la race ; en faisant une fois par année admirer à la plèbe, au prix de plusieurs fois cette somme, le trappeur qui, trahi par ses étrières, s'entaille le bas du dos sur son couteau de chasse, l'Indien qui éperonne son cheval avec son tomahawk (à propos, combien y avait-il de cavaliers parmi les guerriers sauvages du Canada ?), le Montcalm qui porte l'épée à droite, et ainsi de suite, non seulement on contribue à développer ce goût barbare qui se manifeste dans la plupart de nos monuments et de nos affiches publiques et privées, mais l'on fait à peu près autant pour l'éducation patriotique du peuple que les barnums du Sohmer Park ou du Dominion Park. Et quant à l'influence récréative, n'est-elle pas payée un peu cher, dans un pays où, pour vingt-cinq sous, on peut aller voir deux équipes de crosse s'entr'assommer, le taureau de Néromus prendre stoïquement sa dose de poivre rouge, une douzaine d'auto-poloïstes s'enfoncer mutuellement leurs voiturettes dans les côtes, les lutteurs de Kennedy se crever les yeux, se lacérer les entrailles, se disloquer les chevilles.

Le fait brutal c'est que chez nous l'abaissement de la conscience nationale, l'affaiblissement de la pensée française et même du véritable esprit catholique, a coïncidé avec la période des cortèges et des pétarades. Il serait certes excessif de conclure que ceci a engendré cela ; mais le moins qu'on en puisse conclure, c'est que la fierté, la vaillance, la vigilance patriotique d'un peuple ne sont pas forcément en raison des sommes qu'il consacre aux cirques à caractère plus ou moins historique.

Que si l'on propose comme alternative les simples processions avec drapeaux, bannières et musique, qui, en réunissant de grandes masses

d'hommes dans un mouvement commun, seraient, quoique peu coûteuses, éminemment propres à faire entrer dans le peuple l'idée de l'union, nous voilà d'accord. Le mémorable défilé du Congrès eucharistique aurait-il été, je ne dirai pas plus, mais seulement aussi éloquent, agrémenté de quelques singeries de mauvais goût ? Quelle manifestation du 24 juin eut jamais, au Canada, le sens profond et la portée morale du serment patriotique prêté par la jeunesse au pied du monument Maisonneuve lors du 250^e anniversaire de la mort de Dollard ? Mais comment se fait-il que, des manifestations de cette nature, on n'en ait jamais vu à Montréal au 24 juin ? N'est-ce pas la preuve que pour l'heure il importe moins d'entretenir parmi le peuple la passion des cirques, que d'y cultiver, par la parole et par l'exemple, la réserve nécessaire aux races vaincues, la dignité, et surtout ces qualités éminemment françaises : la mesure, le bon sens et le goût.

L'idée de remplacer les mascarades et les pétarades par des manifestations plus sobres, et, en tout cas, plus pratiques, n'en a pas moins provoqué des résistances dans certains milieux.

L'abstention de Québec

Indifférence ou haine à l'égard de la pensée française ; attachement irraisonné aux cirques ; tels étaient donc les deux principaux sentiments que nous avions à combattre.

Ces sentiments auraient vite disparu chez les gens de bonne foi, sans deux incidents qui se produisirent durant la lutte.

Le premier de ces incidents fut le refus de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de se joindre à nous.

Québec aime à s'intituler l'Athènes de l'Amérique, et toute désopilante que cette manie paraisse, quand, après avoir mis Québec en regard de New-York, de Boston, de Philadelphie, de Buenos-Ayres ou même de Chicago, on met ce que fut Athènes à côté de ce qu'est Québec, il faut savoir reconnaître le lustre que des noms comme Garneau, Crémazie, Casgrain, Gosselin, Rivard, Chapais, Gagnon, Lemay, Myrand, jettent sur une ville provinciale de 75,000 âmes. Mais il serait difficile de trouver, dans toute

l'histoire du Canada français, rien de plus mesquin, de plus sot, ni, disons le mot, de plus vil, que les termes dans lesquels la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec condamna le Sou de la Pensée française. Moi qui connais M. Adjutor Rivard depuis des années, et qui avait toujours vu en lui un des champions de la pensée française (car de même qu'il ne défend pas la langue canadienne-française, mais la langue française, il défend la pensée française et non la pensée canadienne-française), je me demande encore pourquoi ce secrétaire général d'un Congrès du parler français est allé signer avec des citoyens comme les Pin et les Lockwell un ordre du jour qui, par la bêtise et la perfidie de ses considérants, restera comme le monument de ce que peuvent produire, à une heure grave de la vie nationale, une demi-douzaine de provinciaux envieux et méchants constitués en autorité. On a prétendu se tenir à l'écart parce que la Société de Québec pourrait recueillir davantage d'une autre manière : maintenant que tout est rentré, et que l'on sait que cette ville a souscrit pour sa part quelque \$300 — car la souscription du Congrès du parler français vient en réalité de tout le Canada français, — ce qu'il reste à Québec, c'est la satisfaction d'avoir eu, comme à l'ordinaire, un beau cirque, mais aussi d'avoir privé les Canadiens-Français d'Ontario de quelques milliers de piastres, en encourageant contre nous, par sa vilenie, à Montréal les vieilles ganaches du patriotisme à panache et à ferblanterie, un peu partout les éléments les moins éclairés et les plus crapuleux de la population. Au lendemain de la publication de ma lettre, je rencontrai un buvetier qui me dit très sérieusement : « Nous, les hôteliers (c'est ainsi qu'ils aiment à s'intituler quand ils ont mis un vieux sofa dans un coin de la buvette et un sandwich sur le bout du comptoir), nous avons toujours donné libéralement pour la Saint-Jean-Baptiste quand il y avait des processions : le public entraînait prendre un coup, et ça faisait notre affaire. Croyez-vous que nous allons souscrire si les processions sont supprimées ? » Voilà une des classes de gens que la résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a jetés dans le ravissement. Inutile de dire qu'à très peu d'exceptions près ils se demandent, eux aussi, où nous mène la Pensée française.

*L'allocution de Sa Grandeur M^{gr} Bruchesi
sur l'agneau*

Le second incident fut l'allocution de Monseigneur de Montréal à Saint-Jean-Baptiste, sur l'agneau.

Il y a dans les Écritures et dans la liturgie catholique des passages où le Messie-Rédempteur est comparé à l'agneau sacré des sacrifices ; partir de là pour prétendre que la suppression de l'agneau dans nos processions serait un acte d'anticatholicisme, c'est un peu forcer la note. Les premiers chrétiens se reconnaissaient au signe du poisson : s'en suit-il qu'on ne pourra plus, sans manquer de respect à l'Église, dire du mal du maquereau ? faudra-t-il désormais éviter de qualifier de requin un usurier et de petit poisson un malhonnête homme ? On peut vouloir le maintien de la tradition chrétienne dans nos sociétés nationales et souhaiter que le glorieux labarum de Constantin : *In hoc signo vinces*, remplace un jour l'agneau devenu chez nous, bien moins qu'un symbole religieux, l'emblème de la soumission passive et stupide à toutes les tyrannies.

Admettons cependant qu'en matière patriotique il faille tenir compte de la signification traditionnelle des symboles ; que saint Jean-Baptiste et son agneau, représentant, semble-t-il, le rôle de précurseur de la foi joué en Amérique par le peuple canadien-français, doive, pour cette raison, continuer de figurer dans les processions du 24 juin : est-ce à dire qu'au moins le mode de figuration du saint ne puisse se discuter ? Nous avons mis jusqu'ici sur nos drapeaux et nos bannières l'emblème national, le castor ; serions-nous plus patriotes, et ne serions-nous pas au contraire plus ridicules, en exhibant le 24 juin par les rues un de ces quadrupèdes ?

Même un enfant et un agneau peuvent faire un joli effet héraldique ; et si cela peut arranger les choses, et puisque notre race est ramenée par les événements à la période héroïque de son histoire, je consens à repousser comme sujet de bannière le labarum inspirateur de victoires pour l'agneau inspirateur de sacrifices. Mais quand, pour satisfaire la volonté philistine d'un président ou d'un secrétaire de section, on promène toute une matinée sous un soleil brûlant, au risque de le rendre idiot pour la vie, un joli petit enfant qui n'a fait de mal à personne et à qui, neuf fois sur dix, la tête tournera de toute manière ; quand, à cet enfant, l'on adjoint un agneau qui, se fichant de son rôle comme le poisson, en pareille occurrence, se ficherait du sien, lève la queue, se soulage et fait *bê* ; et que, derrière cet enfant et cet

agneau, on permet à un papa bouffi d'orgueil d'étaler sa gloire d'engendreur en ayant l'air de dire à chaque coup de chapeau : « L'agneau, le voilà ; mais le bélier c'est moi ! », — si je veux bien ne pas mettre en doute la sincérité de ceux qui m'invitent à saluer, au nom du patriotisme, ce triste et bouffon spectacle, je veux aussi, sans manquer de respect ni à la Religion ni à la Patrie, pouvoir m'écrier : Ce gosse qui fourre nerveusement ses doigts dans son nez et qui, pour des raisons faciles à deviner, ne demande qu'à retourner au plus tôt à la maison, ce n'est pas saint Jean, c'est l'enfant d'un épicier de Sainte-Cunégonde ! (...)

On a dit que c'était M. Langlois qu'avait visé Monseigneur.

Je ne suis pas M. Langlois, je me suis déjà exprimé clairement sur M. Langlois et certaines de ses idées. Qu'on parcoure cependant le *Nationaliste* du temps où j'en fus le directeur, et l'on verra qu'à cette époque, antérieure de plusieurs années à la fondation du *Pays*, j'ai à mainte reprise qualifié le mouton de « Bête Nationale ». Et il n'y a pas eu la moindre protestation à l'archevêché, où le *Nationaliste* était lu, ni parmi les autres lecteurs du *Nationaliste*, dont bon nombre étaient des religieux et des ecclésiastiques. Quand, l'hiver dernier, nous entreprîmes de mettre au vert les vieillards malfaisants qui, oublieux des enthousiasmes de leur jeunesse, aveugles aux besoins toujours plus urgents de la race, avaient érigé l'inertie en politique dans la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, nous comptions parmi nous un grand nombre de jeunes catholiques militants ; et je me rappelle qu'à nos réunions préliminaires on plaisantait librement le mouton sans scandaliser personne. Si donc c'est M. Langlois que l'on veut atteindre, il semble qu'on pourrait s'y prendre autrement. Du reste, la popularité qu'on a faite à M. Langlois en classant comme maçonniques toutes ses propositions scolaires indifféremment, les bonnes comme les mauvaises, devrait être une leçon pour les partisans de la Bête Nationale. Je me rappelle, et beaucoup se rappelleront, que lorsque M. Langlois, le Dr Louis Laberge et quelques autres réclamèrent l'inspection médicale des écoles, les mêmes journalistes qui flairent des pièges sous le mouvement de la Pensée française crièrent à la franc-maçonnerie ; comme si ce n'était pas précisément une tactique des francs-maçons d'accaparer une idée juste, quand ils s'aperçoivent que l'adversaire est assez maladroit pour se ranger par simple esprit de faction à l'idée contraire ! Après des années d'opposition, ce fut le représentant de

l'archevêché à la commission scolaire qui proposa l'inspection médicale. M. Langlois préconise la centralisation scolaire ; idée maçonnique ! Si la centralisation n'est pas avantageusement possible, il devrait être facile de le prouver par une ou deux expériences locales qui coûteraient peu de chose, et qui éclaireraient tout le monde ; je suis, quant à moi, porté à croire qu'ici comme dans les deux communes de la Nouvelle-Écosse où on en fait l'épreuve, la centralisation, même favorisée par des conditions géographiques exceptionnelles, décevrait ses partisans. Mais que la centralisation doive ou ne doive pas être avantageuse au double point de vue économique et pédagogique, à qui fera-t-on croire que la fusion de trois ou quatre petites écoles de « bout de rang » en une seule soit une invention de Satan ? Les Canadiens-Français ne sont pas encore idiots, que diable ! Pendant dix ans nous avons entendu dire que la gratuité scolaire était une hérésie religieuse en même temps qu'une hérésie pédagogique ; et voici que graduellement, à Montréal, l'enseignement devient gratuit dans toutes les écoles ; et voici bien plus encore, qui est qu'un nouveau projet de loi scolaire annoncé par le catholique et antimaçonnique gouvernement belge comporte et l'obligation et la gratuité. Ce sont toutes ces bêtises qui ont fini par lasser de la rengaine maçonnique ou antimaçonnique des masses de gens qui n'ont rien de commun avec M. Langlois, et par forcer les adversaires de M. Langlois à recourir au vol de grand chemin et à se discréditer ainsi d'une autre manière, pour pouvoir démontrer au public las de leurs dégoûtements l'existence d'une loge maçonnique à Montréal. Il eût fallu attendre M. Langlois aux idées essentielles, en le forçant à se démasquer. Je ne le défends pas, je ne discute pas ; qu'on ne craigne pas qu'à propos d'un enfant, d'un agneau et d'un Canayen, je me laisse entraîner dans une polémique qui ne profiterait qu'à ces *égrefins* du journalisme qui au nom de la religion tronquent les textes, faussent les dates, dénaturent les opinions. Je constate seulement que M. Langlois, maçon reconnu, est devenu dans une population catholique, par la bêtise de ceux qui le combattent encore bien plus que par son habileté, une puissance qui fait trembler jusqu'à l'archevêché. Et que M. Langlois se soit permis de plaisanter trop vivement le mouton, cela peut bien faire croire à quelques-uns que M. Langlois veut ridiculiser l'Agneau de Dieu, mais cela ne justifie personne de classer parmi les antichrétiens ceux qui déplorent, ou même

ridiculisent, l'usage que l'on a fait jusqu'ici de l'agneau dans nos processions patriotiques.

En faisant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la dernière session du parlement de Québec, « l'union des catholiques de langue française sur le terrain national », on a, pour atteindre deux cents francs-maçons qui, chose bizarre, sont légalement des catholiques et pourraient comme jadis M. Sauvalle faire condamner par les tribunaux quiconque les traiterait de non-catholiques, on a, dis-je, exclu de la race plusieurs milliers de protestants français, nés pour la plupart dans la foi protestante et qui, soyons donc une bonne fois assez loyaux pour le reconnaître, ont d'autant plus de mérite de rester français quand ils le font qu'une opinion publique hostile les pousse malgré eux du côté anglais. J'avais moi-même, deux ans auparavant, fait fermer la Société aux adhérents des « sectes poursuivant un but contraire à celui de la Société » — et parmi ces sectes il était expressément entendu que nous comprenions la maçonnerie. Mais je ne voyais pas la nécessité de la nouvelle expulsion. Je ne la trouvais justifiée ni par le nombre des protestants canadiens-français ni par leur attitude, absolument indifférente, envers la Société. Je craignais qu'elle ne parût inspirée par la peur et qu'on n'y vit de la part de la Société un signe de faiblesse plutôt qu'un signe de force. Je croyais aussi avec le cardinal Richelieu que celui-là est un mauvais Français qui préfère à un huguenot français un catholique espagnol, et que Guiton peut être utile à sa race, même s'il fut à certain moment un révolté. Et ces vues étaient partagées par bon nombre de membres, qui, battus à une assemblée générale tenue en mon absence, m'auraient suivi volontiers dans un nouveau débat. Pour l'amour de la paix, je ne dis pas un mot, je ne levai pas un doigt ; et si la question se posait de nouveau devant la Société je voterais pour la faire écarter, car maintenant que l'exclusion est prononcée, autant vaut la maintenir que d'en faire une nouvelle cause de discorde. Est-ce à dire que nous allons maintenant classer les Canadiens-Français en bons et en mauvais patriotes selon qu'ils voudront ou qu'ils ne voudront pas voir dans nos processions patriotiques un agneau en chair et en laine, sautillant et bêlant ? Malgré une pression désespérée qui vient précisément des partisans actuels de l'intangibilité de l'agneau, l'épiscopat de la Province de Québec a eu le bon sens élémentaire de ne pas imposer le drapeau du Sacré-Cœur

aux catholiques. Nous inspirant de cet auguste exemple, nous ne fermerons pas la Société aux bons patriotes qui croient à ce qu'on est convenu d'appeler irrévérencieusement le Mouton, mais nous ne la fermerons pas non plus aux Canadiens-Français qui n'auront sur la conscience qu'une foi trop tiède au Mouton. Quelque dégoût qu'il me prenne d'avoir à discuter sérieusement de telles balivernes, qu'on se le tienne pour dit, tant que moi et mes amis aurons notre mot à dire au gouvernement de la Société, le Mouton restera ce qu'il a été jusqu'ici : une question libre ; la Société ne sera pas plus livrée au tardivellisme byzantin et fanatique qu'à une variété quelconque d'anticlérisme. Et les primaires qui, par les frustes machinations de leurs frustes cervelles, travaillent à faire croire qu'on est un mauvais Canadien-Français de souhaiter que les manifestations de la foi nationale deviennent non certes moins éclatantes, mais moins iroquoises, en seront pour leurs hurlements, Cette même tribu, par son sionisme mystique et irrédentiste, son parti pris de ne rien voir ni prévoir, a déjà fait perdre à notre race les vastes et gros territoires du Canada central, et, en diminuant ainsi des trois quarts son patrimoine, l'a appauvrie pour des siècles. L'apôtre de Prince-Albert, M^{gr} Légal, lui a d'un geste justicier, au Congrès français de l'Alberta, collé au front le châtiment de sa néfaste besogne. Nous ne lui permettrons pas maintenant de rétrécir la race canadienne-Française au cercle de la famille Tardivel-Pégin par des manœuvres où le fanatisme des *Trembleurs* s'allie à l'ingéniosité de Robert Macaire. (...)

Quelques autres obstacles

Combien d'autres résistances nous avons à vaincre, nous ne le savons peut-être pas encore. Des jeunes filles à qui l'on demandait leur concours et qui personnellement, avec leur gros comme ça de cervelle, s'y entendent aussi bien en politique qu'en hébreu, répondaient, apparemment sur la foi d'un papa ou d'un petit frère mieux renseigné : « La Pensée française, oui, on connaît ça ; encore une affaire nationaliste ! » D'autres qui avaient promis leur concours le retiraient à la dernière heure, sans vouloir dire pourquoi. Un maître de chapelle qui est en même temps instituteur, et qui s'était spontanément chargé d'organiser la partie artistique de la séance du

24 au soir, s'est retiré trois jours avant la séance. Il avait lui-même pris part à la composition du programme, de tout le programme. Il a refusé de s'expliquer. Le curé du même monsieur a essayé par tous les moyens d'empêcher la section locale de la Société de souscrire au Sou de la Pensée française ; c'est malgré lui que la section nous a envoyé \$25 ; il voulait que cet argent « restât dans la paroisse » — une des plus populeuses et une des plus riches de Montréal. Un journal qui avait publié avec un empressement apparent tous les communiqués du Comité, crut devoir se racheter le dernier jour auprès de ses *annonceurs* anglais, en nous jetant dans les jambes un article à double entente sur l'opportunité du mouvement. Au moins nous avons pu, dans la plupart des cas, mettre les intrigues à jour et voir sous les masques.

Il ne faudrait pas oublier dans ce petit inventaire du crétinisme, de la perfidie et de la sottise nationale, l'état d'esprit de notre noblesse d'argent.

On compte maintenant une cinquantaine de millionnaires canadiens-français, paraît-il. Au point de vue national, mettons, pour être généreux, qu'il y en a bien trois qui ne sont pas des abrutis — et encore, ne nous demandez pas de les nommer ! Si les Juifs étaient persécutés au Canada, tous les millions des Workman, des Davis, des Vineberg, des Cohen et des Jarvis y passeraient, avant qu'on acceptât l'injustice ; ce n'est pas chez cette race admirable qu'on perd le cœur en acquérant un million ! Les trois ou quatre millionnaires irlandais d'Ottawa ont offert à doter à eux seuls, pour les siècles, l'université de cette ville, si l'on voulait en faire une institution anglaise. Chez nous, quand on a de grippe et de grappe amassé son petit million, l'on n'a plus que deux ambitions : aller habiter dans le voisinage d'Ontario Avenue, et pouvoir donner ses filles à des Anglais.

N'oublions pas non plus le snobisme anglomane qui semble être le principal produit de certaines de nos écoles de femmes. On veut bien quêter dans la rue pour la charité, surtout si c'est en compagnie d'Anglaises ; car la charité mène à tout, dans le *monde*, et quant aux Anglaises c'est déjà quelque chose que de pouvoir les fréquenter au moins une fois par année, fût-ce dans la rue ! Mais tendre la main pour des enfants de bûcherons, qui pourraient si bien apprendre l'anglais, ça ne pose pas dans la société, ça n'est pas chic, ma chère ! Et voilà une des raisons pourquoi Madame Lemaire, notre dévouée organisatrice générale, qui, comptant énormément

sur la société, avait trop négligé les concours plus humbles, n'a eu que sept cents *quêteuses* au lieu de douze cents qu'il lui aurait fallu.

L'Action, 26 juillet 1913.

- Extraits d'une interview accordée par M. Asselin, alors président de la Société St-Jean-Baptiste et père du mouvement du Sou de la Pensée française, à Jules Fournier, après la première collecte du Sou, faite au profit des écoles françaises de l'Ontario, qui rapporta \$15,000.

NOTRE DEVOIR LE PLUS URGENT... [\[1\]](#)

NOTRE devoir le plus urgent envers nos compatriotes d'Ontario, c'est de leur envoyer l'argent dont ils ont besoin pour obtenir justice des tribunaux britanniques — s'ils le peuvent. Même dans l'incertitude de vaincre, une minorité qui se respecte et qui veut vivre ne doit jamais abdiquer un droit sans combattre. On a dit que la suppression du français comme langue officielle dans l'Ouest était inévitable ; mais il y avait assez des Anglais à réclamer cette mesure, et les plaidoyers faits par des Canadiens français pour la justifier forment une page d'abjection que notre race relira avec dégoût le jour où elle aura, enfin, pris quelque conscience de sa dignité. De même nous avons en Ontario le devoir de disputer le terrain pouce par pouce, avec toutes les armes à notre disposition. Les grands olympiens qui se lavent les mains de ces luttes pénibles, livrées prosaïquement à coups de dollars, restent majestueusement à l'écart de tout mouvement de protestation, feignent de croire qu'ils peuvent adoucir MM. Pyne et Hocken — et à la fois, va sans dire, continuer d'emplir leurs « chars » compatriotes — en vantant Molière, Racine et Veillot devant des cercles de vieilles dames à moitié gâteuses, avec des grâces négligées et des airs entendus de vieux « cabotins » — ceux-là, n'hésitons pas à les qualifier, ce sont des traîtres. Il faut lutter pour vaincre. Il faut aussi lutter pour lutter : la race canadienne-française ne se sauvera que si elle comprend enfin que la lutte pour la justice, quelle qu'en doive être l'issue, a sa vertu propre, qui est d'ennoblir ceux qui s'y consacrent, en les faisant participer d'une spiritualité supérieure.

Mais nous du Québec, qui sommes censés donner le ton à la vie française en Amérique, pénétrons-nous bien de ceci, qu'un droit constitutionnel ne vaut guère que par le parti qu'on en sait tirer. Il ne nous suffit pas de faire maintenir l'enseignement du français à l'école, il nous faut encore imposer à nos compatriotes anglais sinon l'amour, au moins l'estime du français — et non seulement du français qu'ont écrit Molière, Racine et Veuillot, mais du français qui s'enseigne dans nos écoles, du français que nous parlons dans la famille, dans la rue, dans les bureaux, dans les parlements, sur la place publique. M. Hocken apprendrait à savourer Molière dans le texte, qu'il se pourrait encore que cela ne le rapprochât pas du tout des Canadiens français ; qu'au contraire cela servît à le confirmer dans la prévention, assurément très regrettable, qu'il n'y a rien de commun entre Molière et certains rédacteurs de *La Presse*.

Tout d'abord, posons en principe que jamais peuple de vie économique et politique inférieure n'eut le moindre prestige ni n'exerça la moindre influence intellectuelle hors de ses frontières. La Grèce de l'époque romaine ne fait exception à cette règle qu'en apparence : à Rome comme ailleurs, le rôle qu'elle avait joué sur la scène politique était encore présent à toutes les mémoires ; et elle avait gardé dans sa défaite une splendeur matérielle que les rapaces proconsuls romains ne savaient que trop apprécier. Le rayonnement extraordinaire de la pensée juive en Asie mineure, à Alexandrie et jusqu'en Grèce vers la même époque ne surprend de même qu'au premier coup d'œil ; sous tous ses maîtres le Juif avait conservé l'unité et la continuité de pensée qui sont le principe le plus actif de vie politique ; les missionnaires qui étaient en train de conquérir le monde au monothéisme judaïque quand parut le Christ, et après lui saint Paul, étaient soutenus dans leur prosélytisme par une foi inébranlable à la résurrection prochaine de la nation juive. À l'époque moderne, on a vu des nationalités méprisées naguère forcer en quelques années l'attention puis l'admiration du monde par leurs œuvres intellectuelles ; pour n'en nommer qu'une, citons les Tchèques, dont la situation, longtemps analogue à la nôtre, comporterait pour nous de si salutaires leçons si notre suffisance nous permettait de chercher des enseignements quelque part. Mais le relèvement économique et politique, qui avait été pour ces nationalités une des conditions essentielles de la renaissance intellectuelle, a été la condition non

moins essentielle de leur réhabilitation intellectuelle aux yeux de l'étranger. Les Américains qui ont étudié à Paris admirent passionnément la littérature et l'art français ; ils se font une gloire d'aller entendre et applaudir les conférenciers de l'Alliance française en tournée dans leur pays ; mais leur sympathie intellectuelle pour les populations d'ouvriers et de manœuvres franco-américains qui peinent dans les chantiers et les usines des États-Unis n'en est pas accrue d'un iota ; à tort ou à raison, ils continuent de croire que ces populations, si admirable que d'autres jugent et que puisse être leur pieux attachement au souvenir de la France, ne vivent pas assez intensément de la vie française pour arrêter, même passagèrement, leur attention. Eussions-nous dans le Québec les écoles les plus parfaites du monde, nos compatriotes anglais des autres provinces seraient excusables de ne s'en pas douter tant que, avec une politique économique dirigée au profit de la haute finance anglaise et une presse d'« action sociale catholique » tout occupée à faire de la casuistique religieuse au profit de partis politiques, nous serons dans notre propre maison des « porteurs d'eau » et des « scieurs de bois ». Eussions-nous la plus belle littérature et la plus haute culture scientifique du monde, que nous ne pourrions pas faire un crime à l'Ontario de l'ignorer tant que nos journalistes et nos hommes politiques, effrayés de leur ombre, incapables d'une idée personnelle, apporteront dans la délibération des problèmes nationaux des âmes de castrats et des intelligences de concierges. Le praticien romain prenait des leçons de ses affranchis, quand ils étaient grecs et qu'il les savait venus directement des écoles d'Athènes : il n'en prenait point de ses esclaves. Montréal, à ce qu'on m'assure, est plein de docteurs ès-lettres italiens, russes, polonais et juifs qui ont beaucoup plus de distinction intellectuelle que la plupart des membres de notre Société Royale et qui, en attendant d'avoir pu se familiariser avec les langues et les coutumes du pays, gagnent leur vie à malaxer du béton ou à porter l'oiseau : qui de nous les connaît, qui de nous se donne la peine de les découvrir ?

Pour inspirer aux Canadiens anglais le respect de notre langue, nous avons encore d'autres conditions à remplir. Pour l'instant je n'en indiquerai que trois.

La première, c'est de leur prouver que le français tel que nous le vivons, si je puis m'exprimer ainsi, ne nuit pas à notre formation intellectuelle. En

d'autres termes, c'est d'abord de faire en sorte que nos écoles existent.

Et je n'entends pas ici parler de l'école primaire. Certes, malgré toute la joie que doivent nous causer la fréquence de plus en plus grande des congrès de « commissaires », l'augmentation graduelle du traitement des institutrices à \$150 par année, et quelques autres progrès d'égale importance, il y aurait de dures vérités à dire sur ce rouage de notre enseignement et l'ineptie de ceux qui le dirigent. J'ai en ce moment à l'esprit un livre de lecture adopté par presque tous nos corps enseignants pour sa prétendue supériorité et dont la bonne fortune, réalisée sous le régime du laisser-faire, est précisément un des arguments les plus chers aux adversaires de l'uniformité obligatoire des livres de classe : on y lit entre autres choses que le siège de l'industrie du fer au Canada est aux Forges du Saint-Maurice. Publié pour la première fois il y a cinquante ans, on n'y a apparemment pas changé une virgule depuis ; il a gardé jusqu'à ses coquilles typographiques. Il m'a été donné récemment de lire toutes les lettres reçues des institutrices laïques de l'école primaire par certain comité patriotique ; autant elles réconfortaient par la noblesse des sentiments, autant elles attristaient par la pauvreté invariable — oui, *invariable* — de la composition et de la syntaxe. Je ne crois pas que même ceux qui, pour employer le mot consacré, « font métier de dénigrer notre enseignement », aient jamais soupçonné un dénuement pareil. C'est à faire pleurer. Je souhaiterais que pour son édification personnelle un homme loyal comme mon ami Héroux, du *Devoir*, se donnât la peine d'examiner cette littérature. N'exagérons toutefois pas la part de l'école primaire dans la création des hautes valeurs intellectuelles par quoi se juge une civilisation. N'hésitons pas même à reconnaître que son action morale — comme il semble que le prouve à l'évidence l'état d'âme actuel de cette nation française où on disait que l'école neutre avait tué pour toujours l'idée religieuse — n'est pas comparable à celle de l'église ou du foyer. Bornons-nous, si on le veut, aux enseignements secondaire et supérieur.

Pour ce qui est de notre enseignement secondaire, quelque progrès qu'un homme d'âge mûr y constate en causant avec les écoliers d'aujourd'hui, il suffirait, pour en apprécier la valeur, de faire observer que tous les professeurs qui se sont succédé à la chaire de littérature de l'Université Laval à Montréal étaient en France simples professeurs de lycées, c'est-à-

dire de collèges classiques. Bien plus, et même en classant séparément un tout petit nombre de maisons placées dans ces conditions exceptionnelles, on ne voit pas que cet enseignement puisse jamais sortir de la médiocrité tant qu'il n'y aura pas d'école normale supérieure pour la formation du personnel enseignant, et tant que, les « collèges » étant avant tout des petits séminaires, le recrutement du personnel enseignant sera subordonné aux exigences du ministère ecclésiastique.

C'est surtout par notre enseignement supérieur que nous pourrions espérer nous révéler un jour comme force intellectuelle. Quand les plus célèbres universités américaines ou anglaises viennent chercher des professeurs au McGill's — comme cela s'est vu cinq ou six fois depuis quinze ans — ou qu'un ancien professeur du McGill's, encore lié de très près à cette maison, reçoit le prix Nobel pour des découvertes scientifiques, nous n'avons pas besoin d'en savoir plus long pour conclure que le Canada anglais commence à compter dans le mouvement intellectuel universel. De même est-il à présumer que si, une fois tous les dix ou vingt ans, les travaux d'un professeur de Laval étaient couronnés par une Académie de réputation mondiale, M. Hocken lui-même attacherait peut-être une moindre signification au fait que nous rétribuons plus mal que nos servantes les institutrices de nos écoles primaires. Or, ne craignons pas de le demander à quiconque ne s'est pas crétinisé en passant par là, l'Université Laval comme *université*, c'est-à-dire comme préparation à l'intelligence de toute chose, cela existe-t-il ? Quel est l'enseignement qui se donne là et qu'un bon homme d'affaires comme M. Leblond de Brumath ou M. de Kerméno ne pût faire donner tout aussi bien par des « nègres » à quarante sous de l'heure ? Quelle espérance au moins avons-nous que l'institution sera jamais autre chose que ce qu'elle a toujours été, savoir : une école qui, en donnant à ses élèves — pour la plupart jeunes hommes très contents d'eux-mêmes — ce qu'il leur faut pour gagner leur vie, les pénètre juste assez du sentiment de son utilité pour, hélas ! les empêcher de voir tout ce qui lui manque ? Quant à moi, lorsque je cherche à mesurer aussi exactement que possible le degré de culture de notre personnel universitaire, j'évoque malgré moi la délicieuse histoire de ces nombreux chefs-d'œuvres de peinture accrochés aux murs de l'Université québécoise pendant un demi-siècle sans que personne en soupçonnât l'existence, et qui, découverts

en 1910 par un vague peintre américain du nom de Purvis Carter, font maintenant la gloire de ce foyer intellectuel, gloire lui-même d'une ville qui s'intitule modestement l'Athènes de l'Amérique.

La deuxième condition, c'est de faciliter l'étude du français à nos compatriotes anglo-protestants. Il va de soi, en effet, que nous ne pouvons blâmer ceux-ci d'ignorer notre langue s'ils sont virtuellement dans l'impossibilité de l'apprendre. Or, de la plus humble de nos écoles primaires jusqu'à notre soi-disant université, quelle est celle de nos institutions scolaires qui ne soit avant tout une institution religieuse et qu'un protestant — abstraction faite de la valeur intellectuelle ou professionnelle de l'enseignement — pût fréquenter sans se manquer de respect ? Et si l'on prétend que les Anglais peuvent apprendre le français comme nous apprenons l'anglais, je réponds tout simplement que pour des raisons évidentes ce n'est pas là parler sérieusement.

La troisième condition, c'est que dans nos mouvements de protestation nous fassions un état plus considérable de la valeur du français considéré en soi, comme instrument de culture intellectuelle. Depuis le commencement de la présente guerre, la preuve est faite, semble-t-il, et pour toujours, que pour être bon Français il n'est pas indispensable d'appartenir à telle ou telle religion — non plus, bien entendu, qu'à telle ou telle secte antireligieuse. Au fond, il n'y a probablement pas plus de raison d'établir une corrélation entre le patriotisme canadien-français et la foi catholique. Parmi les Canadiens-Français anglicisés, j'en ai connu beaucoup qui avaient renié le catholicisme, mais j'en ai aussi connu un grand nombre qui étaient restés foncièrement, dévotement catholiques. D'autre part, je crois bien ne rien apprendre à personne en disant qu'aux États-Unis comme au Canada on trouverait nombre de Canadiens-Français indifférents en matière religieuse et cependant résolus à rester français. Mais si l'on tient mordicus à lier la langue à la foi, il faut à tout le moins prendre garde que ce ne soit pas parfois au détriment de la langue. La Société du Parler Français eût pu faire beaucoup pour la propagation du français dans le Canada anglais : on sait sous quelles influences elle s'est changée en Société du parler catholique et français. Pour complaire aux visées étroites de M^{gr} Roy et de quelques autres, elle s'est aliéné non seulement les Canadiens protestants qui auraient pu seconder son effort, mais l'armée innombrable des catholiques

canadiens-français qui ne se sentent pas de vocation pour la propagande religieuse, et qui du reste sentent confusément que dans ce mariage de la langue et de la foi, décrétée par raison d'État, je veux dire par raison d'Église, ce n'est pas la foi qui a le plus à perdre. Comment peut-on sincèrement s'imaginer servir la cause du français dans l'Ontario protestant en ne cessant de proclamer que pour nous le français est d'abord un instrument de conservation et de propagande catholique ? Et comment espérer en même temps faire croire à la Province de Québec que l'on n'est mû que par l'amour du français, quand, au cœur même de cette province, le français se meurt dans les arts et métiers, la procédure judiciaire, les administrations publiques et privées et vingt autres sphères ; que de toute évidence un commerce intellectuel plus intime avec la France pourrait seul nous rendre, avec l'esprit français, la force d'expansion et de rayonnement qui nous manque ; que néanmoins, par crainte de « l'irréligion », et en dépit de leurs beaux discours, ceux qui pourraient nous rapprocher de la France agissent au fond comme s'ils étaient enchantés de nous en tenir éloignés. Le jour où le clergé canadien-français ne mettra plus de conditions à sa défense du français, il conquerra le cœur de ceux pour qui le français aussi est une religion, et c'est à dire que ce jour-là il y aura peut-être encore des indifférents en matière religieuse, voire des incroyants, dans le Canada français, mais qu'il n'y aura plus d'anticléricaux. Au contraire, la plus grande maladresse dont il soit capable, et pour la religion et pour le français, c'est de continuer à se mettre en travers de tout mouvement d'action française qu'il n'a pas conçu et qu'il ne dirige pas, et qui ne s'affiche pas d'abord comme un mouvement catholique.

Pour résumer ce trop long article — qui y gagnerait, je crois, à se muer en brochure :

Envoyer de l'argent aux Canadiens d'Ontario, et tout de suite, et le plus possible. Si nous ne pouvons vaincre, lutter pour lutter.

Faire respecter le français aux Anglais d'Ontario :

1. En détruisant chez eux l'impression que cette langue n'est parlée au Canada que par des « porteurs d'eau » et des « scieurs de bois » ;
2. En relevant le niveau de notre enseignement secondaire et supérieur ;

3. En créant quelques écoles françaises accessibles aux Anglais protestants ;

4. En cessant de faire du français un simple état du catholicisme.

Et pour résumer ce résumé, je dirai qu'il n'y a pas de langue française possible sans pensée française ; que la pensée française sera nulle en Ontario si la pensée française est anémique dans Québec ; que la pensée agissant, comme la lumière et comme la chaleur, par rayonnement, le moyen le plus sûr d'assurer la survivance du français en Ontario est de faire du Québec un foyer intense de culture, de vie, de pensée française.

Quant à l'opportunité de la colonisation « professionnelle » préconisée par M. Surveyer, je vous réfère à ce que j'en disais il y a deux ans dans une interview qui eut, si j'ose dire, un certain retentissement, et que je vends encore en brochure, à raison de 10 sous l'exemplaire.

Olivar Asselin,
Courtier en immeubles.

L'Action, 30 janvier 1915.

1. ↑ L'« *Étudiant* », journal des étudiants de Laval, fut supprimé pour avoir publié cet article, qui fut ensuite reproduit dans l'« *Action* » sous le titre de « L'Étudiant supprimé ».

DÉDICACE

DE tous ces jeunes hommes que la vie a jeté sur ma route et dont la collaboration fit ma joie et mon orgueil, il en est quatre que je me rappelle avec une émotion toute particulière, à cause du contraste entre la grâce légère de leur talent, la douceur de leur philosophie et le tragique de leur destinée. Ce sont Gaston de Montigny, Maurice Leconte, Ernest Lafortune et Joseph Baril.

Fils de chevaliers et qui lui-même avait connu le monde, mais Canadien jusqu'aux moelles, de Montigny mêlait un goût de terroir à des contes humoristiques du meilleur Alphonse Allais.

Leconte, né aux environs de Caen, venu au Canada dès sa sortie du lycée, au physique vrai portrait de Renan, — et dont je ne sus jamais rien quant au reste, — fournit d'abord aux *Débats*, ensuite au *Nationaliste*, sous le pseudonyme de « Johannès », des articles où l'humour abracadabrant d'un Courteline dissimulait, mais pour la foule seulement, un nihilisme tout oriental.

Ernest Lafortune a montré comme ironiste une des intelligences les plus fines — probablement la plus fine — que le Canada ait connues.

Baril, moins profond que Leconte ou Lafortune, moins fécond que de Montigny, n'en a pas moins laissé, dans le genre badin, de jolis morceaux d'anthologie.

De Montigny est mort à quarante ans, par sa faute ; Leconte fut un jour trouvé noyé dans le Saint-Laurent ; Lafortune et Baril furent dévorés par la phtisie aux environs de la vingt-cinquième année. À défaut d'une jouissance digne de leur subtile esprit, puisse la dédicace de ces brefs épilogues leur apporter au paradis — où le Bon Dieu les emploie sans doute à égayer les saints trop rébarbatifs — le témoignage de mon impérissable amitié.

Witley Camp, 14 janvier 1918. ([note](#)).

1. [↑](#) (**note**) Cette dédicace est extraite d'« Exubérances », recueil de ses articles que M. Asselin avait préparé lui-même avant de se rendre au front pendant la Grande Guerre.

SIR WILFRID LAURIER [\[1\]](#)

L'HOMME politique qui vient de mourir à l'âge avancé de 76 ans parut sur la scène à l'heure où la majorité numérique de la population canadienne passait de l'élément français à l'élément anglais.

Papineau, dans la première moitié du 19^e siècle, incarne la résistance de sa race à l'esprit d'accaparement d'une minorité anglaise soutenue par le gouvernement de la métropole.

En 1837, la résistance, tournée à l'insurrection, est momentanément écrasée, et Papineau s'exile pour échapper à l'échafaud.

Le gouvernement anglais, dans le dessein de réduire à l'impuissance le groupe français, décrète arbitrairement, en 1840, l'union législative du Bas-Canada (aujourd'hui le Québec) et du Haut-Canada (province anglaise créée en 1791, aujourd'hui l'Ontario).

À ce moment, le groupe français forme encore une faible majorité. Avec le coup d'œil et la résolution d'un grand homme d'État, le successeur de Papineau, Lafontaine, utilise une passagère alliance avec un petit groupe de libéraux anglais pour restaurer la langue française dans ses droits constitutionnels et créer en faveur de la race française une situation de fait que la métropole, par l'agence de ses gouverneurs, sera trop heureuse de reconnaître.

L'élément anglais antilibéral ou loyaliste continuant de grandir en nombre, et les Canadiens-Français se divisant, Lafontaine rentre dans la vie privée, pour mourir bientôt après.

Quelques chefs sans autorité, dociles instruments du groupe anglais, succèdent à Lafontaine, puis, vers 1855, apparaît Cartier. Cet ancien insurgé mûri par l'expérience, doué d'un sens pratique peu ordinaire, prend la direction du groupe bas-canadien à une heure où le Haut-Canada, voulant en finir avec la « domination française », le « papisme » et tout ce qui s'ensuit, réclame l'entrée des provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard) dans l'Union législative de 1840. Voyant venir le coup, il oppose au projet anglais, ou plutôt haut-canadien, un projet de confédération bilingue où chaque province conservait son autonomie quant à ses intérêts particuliers — religieux ou civils. Il convertit à ses vues le chef des tories haut-canadiens, John-A. Macdonald, et en 1867 la fédération s'établit. La majorité a changé de côté, mais Cartier se flatte, avec une certaine raison, d'avoir sauvé le principal.

Cartier mort (en 1872), et l'ascendant numérique du groupe anglais croissant constamment du double fait de l'immigration, exclusivement anglaise, et de l'annexion ou de la création successive de nouvelles provinces, l'esprit primitif du contrat fédératif s'affaiblit. Pour les Canadiens-Français, la question se pose de savoir s'ils insisteront sur le respect du contrat — dussent-ils au besoin refuser de participer à une autorité gouvernementale qui s'exerce manifestement dans l'esprit contraire, — ou si, fermant les yeux sur l'état de choses qui les menace, ils se feront les collaborateurs de ceux-là mêmes qui en veulent à leur existence. Les disciples et successeurs de Cartier protestent à chaque nouvelle violation du droit, mais ils acceptent des portefeuilles, ils partagent la responsabilité ministérielle ; c'est ce qu'ils appellent pratiquer la conciliation, ou encore, faire de la politique *pratique* (lisez : réaliste). De 1867, à 1896, l'enseignement du français est restreint dans plusieurs provinces, et son usage officiel proscrit dans le Manitoba et les territoires organisés dits du Nord-Ouest, par des ministères où les Canadiens-Français sont largement représentés. Cartier peut avoir été d'intention et de fait un grand Canadien-Français, mais l'historien impartial ne notera pas sans

étonnement que ses compatriotes ont tour à tour mis sous son patronage leurs plus belles actions ou leurs plus grandes lâchetés.

Wilfrid Laurier entre au Parlement du vivant de Cartier. Au point de vue national, curieux mélange. Sorti d'une école de droit anglaise (McGill), il est dans sa jeunesse un des esprits dirigeants du petit groupe anticlérical qui se dessinait déjà avant 1837, que Papineau a remis en évidence à son retour d'exil en 1848, qui a soutenu vers 1855 contre l'épiscopat, pour la liberté du livre, du journal, pour l'abolition des dîmes, etc., une guerre retentissante où il n'a dû la vie qu'à beaucoup d'audace et d'hypocrisie, et qui, par haine de Cartier (sous son nom de « libéral-conservateur », allié du clergé), combatta violemment en 1867 le projet de fédération.

Mais pendant que d'autres, dans ce groupe, puisent leurs inspirations en France, — où l'ancêtre Papineau a passé quelques années — et peuvent ainsi concilier leur anticléricalisme avec l'idée française, Laurier, lui, cherche ses dieux parmi les pères du libéralisme anglais, tels que Fox, Bright et Cobden ; en sorte qu'il est moins anticlérical, mais aussi, moins français. Il acquiert à cette époque une culture anglaise qui se traduira toute sa vie dans ses actes, dans sa tournure d'esprit, dans son apparence extérieure, dans son accent, jusque dans ses gestes.

De 1873 à 1878, il fait partie du ministère Mackenzie, formé d'éléments dits « libéraux », mais qui en réalité bornera son action à se cramponner le plus longtemps possible au pouvoir durant la crise économique qui sévit alors dans le monde entier, qui affecte profondément le Canada, et à la faveur de laquelle sir John-A. Macdonald, renversé en 1873 dans la lie d'un pot-de-vin, se remettra en selle en 1878 pour y rester sans interruption jusqu'en 1891, et son parti jusqu'en 1896. À ce moment il ne représente rien pour le Canada anglais, et il n'est pour le Canada français, ou plutôt le groupe français du parti libéral, qu'une immense espérance. Mais il jouera ses cartes avec une habileté consommée.

L'exercice, même passager, du pouvoir, respectabilise aux yeux du bourgeois conservateur les partis politiques les plus mal famés, et dans le Québec, à cette époque, il n'y a que des bourgeois conservateurs. Par cela seul, Laurier profite de sa participation au ministère Mackenzie.

Vers la même époque, il tend la branche d'olivier à l'épiscopat dans un discours célèbre où il se réclame uniquement du libéralisme anglais par opposition au libéralisme proprement européen, qu'il répudie. Avec le concours de quelques ecclésiastiques il obtient du Saint-Siège l'envoi d'un délégué, M^{gr} Conroy, lequel, après enquête, permet aux catholiques l'adhésion au parti libéral canadien.

De 1885 à 1887, il fait une guerre sans merci au ministère Macdonald pour la manière dont celui-ci a d'abord provoqué par ses abus, puis réprimé, l'insurrection des métis français du Nord-Ouest ; et bien que dans tous ses discours il se garde de faire ouvertement appel au sentiment national de ses compatriotes, il a bientôt pris dans l'âme canadienne-française figure de héros.

Deux ou trois ans après, quand M. Edward Blake résigne la direction du parti libéral pour passer à la scène politique anglaise comme député nationaliste irlandais, il est, lui Laurier, choisi d'emblée pour lui succéder. Depuis Lafontaine, il est le premier homme politique canadien-français qui commande à des forces mixtes. Mais pendant que Lafontaine a pu s'appuyer sur un pays en majorité français, Laurier aspire à gouverner un pays aux cinq septièmes anglais. De là l'abîme qui sépare, au point de vue français, la politique de Lafontaine et celle de Laurier...

La première grande épreuve de la politique lauriériste fut la question dites des écoles du Manitoba, qui agita le pays de 1890 à 1896.

En vertu de la constitution canadienne, les provinces ont la haute main sur l'instruction publique, mais le gouvernement fédéral peut intervenir dans les questions scolaires intéressant une minorité catholique ou protestante. Le Manitoba fut admis dans la Confédération en 1870. À cette époque, les catholiques de cette province avaient leurs écoles à eux, reconnues par l'État. En 1890, un gouvernement provincial sectaire, dirigé par des rustres doublés d'aventuriers, abolissait l'école catholique pour y substituer une école neutre qui n'était presque partout qu'une institution protestante déguisée. Même à un grand nombre d'hommes politiques protestants, l'acte parut arbitraire ; jamais, depuis 1867, on n'avait assisté à une violation aussi flagrante et aussi délibérée d'un droit supposé garanti par la constitution. Le cabinet fédéral, où figuraient encore quelques-uns

des auteurs de la Confédération, et qui par un reste de décence hésitait à rompre définitivement avec la tradition Macdonald-Cartier, s'émut. Il voulut gagner du temps, consulta les tribunaux sur un texte qui à tout homme de bonne foi paraissait pourtant suffisamment clair. Les tribunaux ayant reconnu le bon droit des catholiques, après des années d'atermoiements il se résolut à agir. Une scission se produisit parmi les ministres. M. Laurier aurait pu, en se rangeant du côté du droit, en assurer le triomphe et par là même contribuer à ramener l'autorité fédérale dans la voie d'où elle tendait depuis longtemps à s'écarter. Mais l'occasion était trop belle de saisir le pouvoir ; ce fut lui au contraire qui le premier partit en guerre ouverte pour le gouvernement spoliateur, au cri de *Hands off Manitoba !* — « Ne touchez pas au Manitoba ! » Le premier dans cette crise — et le premier depuis 1867 à l'exception de quelques forcenés que tous les partis avaient constamment tenus à distance, il posa en principe l'absolue souveraineté des provinces en matière d'enseignement. Tout ce que le Canada comptait d'éléments anti-catholiques et antifrçais fit bloc autour de lui. Il eut également pour lui, en majorité, le vote de sa province, séduite par la perspective de voir un Canadien-Français à la tête du pays. Dans le Québec, le sentiment national, encore tout exalté du souvenir de 1887 (exécution de Louis Riel, chef de l'insurrection métisse, dans des conditions odieuses), passa outre aux avis et aux menaces de l'épiscopat, malgré le caractère profondément catholique de la population. Arrivé au pouvoir, M. Laurier conclut de gré à gré avec le gouvernement manitobain un arrangement dont Rome se déclara plus ou moins satisfaite.

Le souvenir de cette crise se perdit peu à peu parmi d'autres préoccupations, qu'il était du reste facile à un nouveau ministère de faire surgir, dans un pays où le même parti politique était, avec un intermède de cinq années (1873-1878), resté au pouvoir pendant vingt-neuf ans. Mais le coup était porté. Les attentats aux droits des minorités — ou plutôt de la minorité, car c'est toujours la même, et tantôt c'est dans sa langue qu'elle est atteinte, et tantôt dans sa foi, — se sont multipliés depuis, et chaque fois le principe de la souveraineté des provinces posé par M. Laurier a suffi à couvrir la spoliation. Le Manitoba lui-même a définitivement retiré aux catholiques le peu de droits qu'il leur avait rendus en 1896 pour permettre à M. Laurier de se justifier auprès de ses co-religionnaires et compatriotes.

On a dit que le ministère conservateur ou libéral-conservateur de 1895 n'avait pas l'autorité morale nécessaire pour faire respecter son intervention ; que cette intervention, à laquelle il n'entendait pas donner suite, avait surtout pour but de mettre dans ses intérêts les chefs de l'Église et de lui assurer un renouvellement de mandat qu'une série d'abominables abus administratifs lui interdisait d'espérer ; enfin, que M. Laurier pouvait et, effectivement, devait obtenir par la persuasion un règlement plus satisfaisant. Tout cela est possible. Mais il n'en reste pas moins que l'hérésie constitutionnelle que l'on invoque aujourd'hui dans toutes les provinces anglaises l'une après l'autre pour proscrire l'enseignement du français (car, au fond, c'est toujours la destruction du français que l'on poursuit), que cette hérésie, dis-je, fut proférée d'abord par un Canadien-Français. À diverses reprises avant sa chute, notamment lors de la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en 1905, M. Laurier tenta de se ressaisir ; chaque fois il fut emporté, par le courant dont lui-même avait rompu la digue.

La deuxième grande épreuve de la politique lauriériste fut la guerre sud-africaine.

Depuis la conquête des libertés constitutionnelles, jamais personne, au Canada, n'avait songé à réclamer la participation de la colonie aux guerres de la métropole. Le Canada, pays d'expansion intérieure, voulait bien se défendre en toute occasion contre les agressions dont il serait l'objet comme colonie de l'Angleterre, pays d'expansion extérieure, mais son rôle dans le plan de défense de l'empire britannique n'allait pas, ne devait pas aller plus loin : sur ce principe, tous les partis politiques étaient d'accord. Vers 1895, sous l'inspiration de gouverneurs adroits ou seulement audacieux, mais toujours intrigants et toujours obéissant à un mot d'ordre de Joseph Chamberlain, alors ministre des colonies, une Ligue se forme qui réclame vaguement la fédération de l'Empire sur le triple terrain politique, économique et militaire. Aux chauvins anglais, on fait voir le véritable but de la Ligue ; aux partisans du vieux régime autonomiste on dit que leur adhésion ne les engagera à rien. Des journaux jusque-là autonomistes changent subitement d'orientation ; des hommes politiques connus jusque-là pour leurs vues foncièrement nationales, mais encore plus pour leurs appétits personnels, se découvrent tout à coup des tendances

centralisatrices. Partout on sent l'action de cette immense fortune que le grand aventurier sud-africain, Cecil Rhodes, vient de léguer à un comité anglais pour la propagation des idées impérialistes.

C'est dans ces conditions qu'éclate, en 1899, la guerre du Transvaal. M. Laurier avait toujours refusé d'appartenir à la Ligue impérialiste ; en quoi il était probablement d'accord avec la grande majorité de la nation canadienne. Tout d'abord, il ne voit pas pourquoi le Canada irait en Afrique prendre part à une guerre qui lui est étrangère, qui ne concerne que la finance et le commerce anglais et au surplus ne met en présence de la métropole que quelques bandes de paysans. Il ne le voit pas, et, par la voix de la presse, il le dit. Une agitation loyaliste aux trois quarts factice, partie de la résidence du gouverneur, se dessine, grandit, gagne peu à peu la presse. M. Laurier ne tente même pas d'y tenir tête ; il cède, envoie des troupes. Cette fois encore il s'excuse en disant que ses adversaires auraient fait pis. Et pour chercher à tout concilier, il fait insérer au décret de participation que cette participation ne constituera pas un précédent !

La guerre de 1914, par ses proportions comme par les principes en jeu, ressemblait si peu à celles qui l'avaient précédée, que le Canada aurait pu y prendre part sans nécessairement se commettre à une politique permanente de participation ; mais représenter la tragique bouffonnerie de 1899 comme un de ces événements auxquels un pays qui n'y est nullement intéressé peut prendre part sans déroger délibérément et définitivement à son autonomie politique et militaire, c'était se moquer du monde.

M. Laurier, sautant cette passe difficile, n'en resta pas moins au pouvoir avec l'appui de ses compatriotes, qui, dans la conviction qu'en effet « un Anglais aurait fait encore pis », voyaient naïvement en lui le champion de la tradition nationaliste, et le concours de très nombreux Anglais, dont quelques-uns votaient pour lui par véritable largeur d'esprit, mais les autres parce que, pensaient-ils tout bas et se risquaient-ils quelquefois à dire ou à écrire, lui seul avait pu réussir à faire entrer le Canada français dans la voie impérialiste.

Quand, aux environs de 1910, à la suite de plusieurs années d'agitation impérialiste, se posa, sous forme de projet, la question de la création d'une marine de guerre par le Canada, M. Laurier voulut une fois de plus concilier toutes les opinions par l'équivoque en mettant sous l'autorité du

gouvernement anglais, par une clause, les vaisseaux que par une autre clause il semblait conserver sous l'autorité canadienne. Mais l'équivoque avait trop duré : cette fois, les deux groupes à chacun desquels il avait si habilement feint de donner des arrhes se tournèrent contre lui, et il fut défait.

La coalition tory-nationaliste Borden-Monk (ou plutôt Borden-Bourassa, car, dans le Québec, son véritable chef fut M. Bourassa, et non M. Monk) ayant tourné tout de suite au profit du parti tory, et celui-ci accentuant, au mépris de ses engagements formels ou tacites la politique timidement impérialiste de ses prédécesseurs, le Canada français devait revenir bientôt à M. Laurier. Mais ce retour, M. Laurier lui-même ne fit jamais rien pour le justifier ; bien au contraire, il crut jusqu'à la fin à la vertu de l'équivoque. On sait avec quelle répugnance l'opinion canadienne-française, abusée en 1899, souscrivit à l'entrée du Canada dans la guerre de 1914 : notre peuple, malgré les multiples circonstances qui avaient concouru à affaiblir en lui l'esprit militaire, acceptait bien de faire pour la cause de la civilisation les plus grands sacrifices ; mais il savait que ces sacrifices qu'on lui demandait au nom de la civilisation, voire au nom de la France, on en profiterait, comme on avait fait après la guerre sud-africaine, pour le lier à un impérialisme politique et militaire conçu dans l'intérêt, d'ailleurs légitime en soi, des industriels anglais. Et l'on sait aussi avec quelle énergie, après avoir, à l'appel de M. Laurier surtout, souscrit par la parole et par le sang à la participation volontaire, cette même opinion se prononça à la quasi-unanimité avec M. Laurier contre le projet de conscription. Or, à l'occasion de la mort de M. Laurier, il vient justement de se révéler ce fait extrêmement curieux, que, pendant qu'il dénonçait publiquement la conscription, et enflammait ainsi dans le Québec le vieil esprit nationaliste (ici encore nous employons le mot au sens anti-impérialiste) au point de faire de cette province un bloc compact opposé à tout le reste de la Confédération, il disait privément aux « libéraux » anglais qui se séparaient de lui : « Agissez selon votre conscience ; moi, il faut que je reste avec mes compatriotes pour les détourner des partis extrêmes. »

Au fait, et jusqu'à la fin, toute la vie de M. Laurier n'aura été qu'une équivoque. Cette équivoque, je ne dirai pas qu'elle entraînait dans les calculs de M. Laurier. Je ne le dirai pas, parce que je n'en suis pas sûr. Il est fort

possible, voire probable, qu'il faille en chercher la cause dans le tempérament même d'un homme qui répugna toujours aux solutions tranchées, et qui croyait avoir résolu les difficultés quand il les avait ajournées. Et de toute évidence une formation intellectuelle qui ajoute au libéralisme français le libéralisme anglais et que sais-je encore ? n'est pas de nature à fortifier dans un esprit canadien le véritable sens des réalités. Mais l'arbre se juge à ses fruits. Les résultats de la politique lauriériste, nous les avons aujourd'hui sous les yeux. M. Laurier travailla toute sa vie à rapprocher, comme il disait, les deux races : or, pendant que, jusqu'à 1896, grâce à l'application généralement assez loyale de la politique Macdonald-Cartier, les deux races vécurent dans une bonne entente relative, jamais elles ne furent aussi profondément désunies qu'en 1919.

Évidemment, la politique préconisée jusqu'ici par M. Bourassa, et qui consisterait pour le groupe canadien-français à offrir aux groupes anglais, sans se préoccuper du lendemain, n'importe quel concours qui satisfasse ses rancunes électorales du moment, ne vaut guère mieux que l'équivoque. M. Laurier disparu, il incombe aux chefs de la race de faire renaître en matière de relations ethniques, avec les modifications nécessaires, la politique de Lafontaine et, si l'on veut, de Cartier. Premièrement, une alliance ne vaut que si elle ne comporte pas un esclavage ; donc, l'alliance pour le seul amour des alliances ne rime à rien, et peut être au contraire très dangereuse. Deuxièmement, pour une race comme la nôtre, qui peut trouver dans le gouvernement provincial, à la seule condition de les y chercher, toutes les garanties d'une vie nationale autonome, l'isolement vaut mieux qu'une mauvaise alliance, et d'ailleurs l'isolement temporaire, qui peut toujours prendre fin par les multiples jeux de la politique, et l'isolement définitif, sont deux choses. En troisième lieu l'isolement, que les profiteurs de la politique s'appliquent à nous représenter comme un suicide, mais aussi comme un acte d'hostilité envers nos concitoyens anglais, n'a rien d'une politique agressive, s'il est clair que nous y cherchons uniquement la sauvegarde de notre dignité, que nous entendons d'ailleurs en profiter pour faire sur nous-mêmes, en vue d'une loyale réconciliation toujours désirable, un de ces retours nécessaires aux nationalités comme aux individus après les périodes de luttes ardentes, et que nous ne demandons qu'à y mettre fin dès que la vie commune sera redevenue possible. Voilà les principes qui

devront nous inspirer désormais dans nos relations avec le Canada anglais. Il y a chez nous des gens qui s'épouvantent à la pensée de ce que demain nous apportera. Je crois au contraire qu'il n'est jamais mauvais de prendre contact avec la réalité.

Quant au talent oratoire, à la bonté et au charme personnels, et, dans les limites que nous avons fait voir, au sens politique de M. Laurier, la presse en a dit beaucoup de bien, mais elle ne les a nullement exagérés. C'était vraiment, et au moral comme au physique, une figure remarquable.

1. [↑] Article paru dans l'*Âme française*, de Paris, en mars 1919, et reproduit à une centaine d'exemplaires sur papier de luxe « pour les amis de l'auteur » avec les corrections (de forme seulement) que l'auteur jugeait indispensables.

DE NOS BESOINS INTELLECTUELS [\[1\]](#)

TEXTE original et intégral d'une conférence faite — mal faite — le 18 décembre 1919 à la salle Saint-Sulpice, à Montréal, sous ce titre mystérieux, mais non trompeur, mais, en somme, loyal, et aussi honnête qu'un autre, — titre élu de préférence à un autre parce qu'en la conjoncture le conférencier — le futur conférencier — qui n'en est pas un, qui n'a nullement, comme des naïfs le croient (mais sont-ils si naïfs, et le croient-ils ?), la science de l'artifice verbal, de l'arrangement verbal, et qui a beaucoup de mal — un mal du diable — même à S.-Sulpice, un mal du diable, — à mettre congrûment quelques idées bout à bout, — ne savait pas encore ce qu'il dirait, et qu'il fallait bien, en attendant — en attendant la conférence, — annoncer quelque chose — : De 9 heures à 5.

Texte intégral (et original) d'une conférence incomplète — infinie, non finie, — en ce que l'auteur, faute d'avoir dit tout ce qu'il fallait dire, y contriste — et, assurément, y irrite aussi — car tout le monde a son amour-propre — et l'amour-propre sied à ceux qui travaillent de bonne foi — tout en se trompant quelquefois — à sauver une race, — des gens qu'il aime — des gens qu'il n'a jamais cessé d'aimer, tout en les tenant pour étroits en certaines matières, bornés par certains côtés, aveugles, très aveugles, en certaines matières et par certains côtés, — des gens patriotes, aimant leur patelin, chérissant leur patelin (natal) au point de le croire un petit Paris ; — et qu'il (l'auteur) y donne probablement, certainement, mais malgré lui — consciemment malgré lui — malgré lui et le sachant, ce qui rend l'affaire encore plus ennuyante, — des satisfactions — presque des arrhes — à des

gens qu'il n'aime pas, qu'il n'a jamais aimés, dont il a la haine dans le sang, dans les moelles ; des gens qu'il méprise et sur lesquels il espère pouvoir tirer un jour à bout portant — littéralement, absolument, tirer à bout portant ; — des gens qui ont des lettres et pas de patriotisme, et qui détestent les patriotes en tant que patriotes, non en tant qu'ignorants (comme il conviendrait) (quand il y a lieu).

Texte original intégral incomplet, qu'il faut publier quand même parce que des gens — pas nombreux, très peu nombreux, et surtout, pas tous braves, pas tous prêts à se mettre au blanc pour la cause de la vérité (ni pour aucune autre cause) (les braves, il suffit qu'il y en ait quelques-uns ; les autres suivent ; les autres sont faits pour suivre ; et au bout de quelque temps, quand la fortune retourne, se retourne, tout le monde est brave) — des gens plus fins que l'auteur, d'esprit plus délié, plus fin, — des gens qui n'ont pas, comme lui, fait leur apprentissage des lettres — de la pensée et du verbe (des lettres) — dans les « factoreries de coton » — des gens plus instruits que l'auteur, et surtout plus fins (plus habiles) ; des gens ayant eu l'insigne avantage d'étudier sous des maîtres (d'école) — sous des hommes généralement ignorants et sots, mais dépositaires d'une méthode, gardiens et prêtres d'une méthode, — l'analyse logique et la grammaticale (et tous les trucs que cela implique), — sauront (ces gens) y lire ce que l'auteur y a voulu dire mais n'y a pas dit, n'a pas su y dire, y a dit si mal que ceux qu'il aime (tout en les trouvant haïssables), ni ceux qu'il n'aime pas du tout, n'y ont probablement rien compris.

**

J'AVAIS pensé à développer devant vous l'article que je publiais en mai dernier dans *France-Amérique* sur les moyens à prendre pour former une élite canadienne-française, et qui n'était lui-même que le résumé d'une causerie faite quelque temps auparavant à Paris devant le Comité du même nom. Dans les milieux français, l'on ne croit pas nous faire injure ni dommage en prenant pour acquis qu'un pays comme la Nouvelle-France ne saurait trouver chez lui tous les éléments de la haute culture française ; et bien au contraire, on ne conçoit pas qu'un Canadien qui se pique de culture française puisse ne pas

partager cette manière de voir. L'opinion que l'on s'est faite en France de nos besoins intellectuels, on y est peut-être arrivé en écoutant nos orateurs, en lisant nos livres, qui sait ? peut-être même en lisant nos journaux ; mais on y serait tout aussi sûrement arrivé par le raisonnement abstrait, comme il suffisait à Christophe Colomb de peser dans son esprit une moitié du monde pour acquérir la conviction que l'autre moitié restait à découvrir. Que la chaleur est plus grande près du foyer, c'est une vérité qui dans l'ordre physique n'a pas besoin de se démontrer, et qui à toutes les époques de l'histoire a trouvé son application dans l'ordre intellectuel. Le foyer peut quelquefois se déplacer, comme il advint pour la culture grecque et comme il devait plus tard advenir pour la culture latine ; mais tant que du jugement unanime des hommes il existe quelque part et non ailleurs, c'est là et non ailleurs qu'il faut aller chercher la chaleur qui est une des conditions, voire un des éléments, de la vie. La faveur unanime avec laquelle mon exposé semblait avoir été accueilli par ces messieurs de France-Amérique me faisait espérer qu'il aurait au Canada le même destin. Dois-je le dire ? Divers signes m'inclinent à croire que chez nous le sentiment, sur ce sujet des rapports intellectuels entre les deux Frances, n'est pas si unanime qu'on puisse espérer le voir dès maintenant se traduire en actes.



Il y a des gens qui expliquent la déformation graduelle du vocabulaire au Canada par le génie de la langue et qui, pour cette raison même, s'en accommodent. Cela reviendrait à affirmer que le français tel qu'il se parle et s'écrit chez nous a en lui-même une vie suffisante pour se renouveler indépendamment des influences européennes. La vérité est-elle vraiment aussi consolante ? La vérité, c'est que dans le parler franco-canadien la vie intérieure — celle qui permet à une langue de se transformer par degrés tout en restant identique à elle-même — s'affaiblit chaque jour davantage.

Le génie de la langue, opérant dans des milieux différents, en arrivera à des créations différentes peut-être, mais également logiques. Le mot *grat-te-ciel* a vu naissance de ce côté-ci de l'océan ; je crois même connaître l'homme qui s'en servit le premier. Le Français, au lieu d'adopter ce terme comme il l'a fait, aurait imaginé *gratte-nues* ou *crève-nues* que *gratte-ciel* n'en serait pas plus mauvais : dans l'un et l'autre cas, le terme nouveau

serait né d'un raisonnement logique conforme au génie de la langue. Si au contraire nous allons tout naturellement à des formules que n'autorise aucune des règles élémentaires, aucun des principes traditionnels et fondamentaux du français, n'est-il pas à croire que nous sommes sur une mauvaise voie, au bout de laquelle nous attend, avec l'impuissance du verbe, l'impotence de la pensée ? Le Français cultivé qui débarque au Canada ne s'étonnera pas d'y trouver des *patinoirs*. Il se bornera à réfléchir qu'ici comme en France le Français n'accepte pas toujours, sur le genre de certains mots, les oracles de l'Académie, et qu'il y a des cas où le génie de la langue souffle où il veut. Mais je défie qui que ce soit de l'accompagner par une de nos rues commerciales sans immédiatement observer sur son visage autant de tristesse que d'ahurissement.



Le plus grand nombre accuseront de tout le mal ce grand criminel anonyme : l'Air ambiant. Et certes il faut bien avouer que les faits leur donnent au moins une apparence de raison. De la naissance à la tombe nous respirons de l'anglais. La langue commerciale, de laquelle s'inspire l'enseignement, est anglaise. Nos relations mondaines, souvent nos amitiés, sont anglaises.

Admissible pour une part, l'explication est néanmoins de celles qu'il est prudent de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Non, l'air ambiant n'est pas le seul coupable. Dans une certaine mesure, le mal de l'anglicisme restera incurable tant que la finance, l'industrie et le commerce ne se seront pas francisés par la tête, par le cerveau — ce qui malheureusement prendra peut-être quelque temps. Mais n'avons-nous pas, d'un autre côté, négligé des forces de réaction qu'il ne tenait qu'à nous de mettre en œuvre ? N'avons-nous pas délibérément ou inconsciemment prêté les mains aux influences de démoralisation intellectuelle ?

Nous entrons ici sur un terrain épineux. Il nous faut mettre en cause des institutions publiques et privées, voire des particuliers, que chacun de nous connaît, dont l'existence même se mêle intimement à la nôtre et que chacun d'entre vous reconnaîtra, quelque précaution que l'on prenne pour voiler leur identité. Ce sujet, l'amour même que nous portons à la langue et à

l'idée française nous inspirera les moyens de le traiter avec l'objectivité et la modération nécessaires, en évitant les réflexions sarcastiques auxquelles il prêterait à coup sûr s'il n'était l'un de ceux qui touchent de plus près aux destinées du Canada français.

Nous venons de voir que la langue s'est corrompue indifféremment dans les milieux commerciaux — qui dans les villes englobent la plus grande partie de la classe bourgeoise, — et dans celle de nos professions qui, le clergé à part, a exercé jusqu'ici la plus grande influence sociale. Et nous avons constaté en même temps que la contagion n'épargne plus la province. Il serait vraiment trop simple de ramener à une cause unique un état de choses qui s'est créé lentement au cours d'un siècle. Il y a cependant des causes qui ont agi plus que d'autres, et nous essaierons d'en démêler quelques-unes.

Nous avons par exemple à Montréal des écoles qui à tort ou à raison visent à donner tout ensemble l'enseignement commercial et l'enseignement secondaire moderne — qui en tout cas préparent à la fois au commerce ou à l'étude du génie. Dans un tel programme les humanités sont forcément condamnées à la portion congrue, tandis que l'anglais au contraire reçoit forcément la part du lion. Quant à moi, tout en déplorant l'association et, jusqu'à un certain point, la confusion de deux enseignements qui n'ont par eux-mêmes rien de commun, je ne m'étonne pas que l'anglais ait pris dans la combinaison la prépondérance. Mais où je commence à m'inquiéter, c'est quand je vois ces écoles enseigner en anglais les mathématiques et la comptabilité. Dussé-je scandaliser quelques milliers d'illettrés, je l'avouerai franchement et hautement : au simple point de vue pratique, je ne comprends pas que des matières comme les mathématiques, qui ont tant à faire dans la formation générale de l'esprit, et la tenue des livres, où la haute compétence s'acquiert plutôt par l'intelligence de quelques principes essentiels que par la pratique des formules consacrées — et dont le vocabulaire anglais peut d'ailleurs s'apprendre en huit jours par le jeune homme intelligent qui possède déjà des notions de cette langue, — je ne comprends pas, dis-je, que de pareilles matières s'enseignent en anglais à des petits Canadiens-Français. En supposant notre jeunesse éternellement vouée à servir dans les administrations anglaises — ce que notre rapide ascension économique rend de moins en moins probable — ou

éternellement admise à cet honneur mitigé — ce que les dispositions de plus en plus hostiles du Canada anglais à notre égard rendent tout à fait improbable — la chose qui lui importe le plus, c'est encore, et d'un grand bout, d'être intelligemment initiée aux fondements des connaissances qui seront son gagne-pain. Or, l'expérience de tous les temps démontre qu'il ne sortit jamais rien de bon d'un enseignement hybride ; que la formation générale doit forcément souffrir d'un entraînement de l'esprit vers des objets contraires, d'un partage de l'attention entre des procédés d'étude et d'assimilation essentiellement opposés. Mais cette conception erronée de la pédagogie a chez nous, au point de vue national, une conséquence non moins lamentable, qui est de fermer à l'idée française celles des cases cérébrales où s'élaborera plus tard le vocabulaire financier, industriel et commercial. Pour une race dont l'existence même est dans une large mesure liée à la finance, à l'industrie et au commerce, le fait vaut la peine d'être médité.

Nous croyons, nous, qu'à la seule condition de compléter sur des sujets spéciaux ses connaissances d'anglais, le jeune Canadien-Français qui au sortir de l'école commerciale saurait raisonner, calculer et compter parfaitement en français deviendrait vite le plus apte à gagner sa vie. La prétention des illettrés, c'est que ce jeune homme aurait moins de chances de succès que ces rutilants petits lauréats de calcul et de comptabilité anglaise qui de leur crâne bien léché, mal bourré et quelque peu enflé ne sauraient tirer une seule phrase viable, anglaise ou française. Admettons pour un instant la prétention des illettrés : va-t-on au moins s'ingénier à rétablir par d'autres moyens dans l'intelligence de l'élève, au profit du français, l'équilibre qu'un enseignement mal conçu y aura détruit ? J'ai des raisons toutes particulières de ne le pas croire, et voici lesquelles.

Un de mes amis a l'un de ses fils à l'externat d'une de ces écoles. Ayant remarqué que souvent, après sept heures de classe, le jeune homme doit encore travailler deux ou trois heures à la maison, il demande des explications aux directeurs. — « Cher monsieur », répondent ceux-ci, « votre fils n'est pas traité plus mal que nos pensionnaires, qui font exactement le même travail. — Mais alors, les pensionnaires aussi seraient surmenés... — Mon cher monsieur, le soir, s'ils ne travaillaient pas, ils n'auraient rien à faire. — Vous n'avez donc pas de bibliothèque ? Vous

regardez donc comme négligeable d'éveiller par la lecture la curiosité intellectuelle ? Trois quarts d'heure de bonne lecture par jour donneraient à vos élèves le goût des études générales, les prépareraient peut-être à devenir des hommes d'affaires cultivés, leur feraient comprendre qu'il y a dans la vie d'autres récréations que les courses de chevaux, le « vaudeville » américain — qui n'est pas du vaudeville — ou le cinéma ; les amèneraient peut-être au point de soupçonner quelques-unes des manifestations les plus hautes de la vie française. » À quoi l'on répond péremptoirement : « Ceux de nos élèves que la lecture intéresse peuvent lire le dimanche ou les jours de congé.

Est-il besoin de le dire ? Ces deux caractéristiques de notre enseignement commercial et de notre fameux enseignement secondaire moderne — d'une part indifférence absolue à la culture générale de l'esprit, et d'autre part engouement pour des procédés d'enseignement qui en définitive, et si fort qu'ils en imposent à l'aristocratie de l'analphabétisme, ne profitent pas plus à l'anglais qu'au français, — ont profondément influé sur l'état intellectuel de nos classes commerciales. Non seulement on ne sait pas le français (ni d'ailleurs l'anglais), mais on n'aura jamais l'idée ni le goût de l'apprendre. À quoi bon, puisqu'on est dans les affaires, et qu'il est convenu, réglé, décrété, que la seule langue des affaires est l'anglais ? Un Anglais d'Ontario qui revient d'une mission commerciale importante faisait dernièrement connaître à ses concitoyens qu'en certains pays européens le français est essentiel aux tractations commerciales. Le brave homme a évidemment fait là une découverte. Que dirait-il si on lui révélait qu'en dehors des États-Unis et de l'empire britannique la langue du commerce est presque partout le français ? Mais une race foncièrement « insulaire » et foncièrement « primaire » est bien excusable d'entretenir là-dessus des préjugés, quand, en pays canadien-français, une maison d'enseignement canadienne-française s'applique, négativement par l'indifférence à la culture générale, activement par le caractère bâtard de son enseignement, à aggraver encore l'anglomanie de nos boutiquiers. Dans l'ordre de l'esprit, il est toujours risqué de vouloir établir des rapports rigoureux de cause à effet. Ne vous semble-t-il pas cependant qu'un enseignement qui d'abord, sans nécessité, pousse notre jeunesse à l'anglomanie en des matières où le bon sens plaide au contraire pour le français, et qui ensuite ne se préoccupe pas d'éveiller

en elle, par de saines directions générales, les énergies réactives, a sa part de responsabilité dans le gâtisme intellectuel dénoté par nos enseignes ?



Faut-il l'ajouter, hélas ! notre langue s'appauvrit aussi pour une autre raison, qui est que nos lectures habituelles sont du galimatias.

L'homme le plus dépourvu d'humour pourrait, je crois, s'assurer un beau succès de gaîté devant n'importe quel auditoire français en lisant sans commentaires des morceaux choisis de nos journaux. J'ai connu au Canada deux chansonniers français qui expédiaient cette prose au ballot à leurs amis de Montmartre, pour les faire « rigoler », comme ils disaient ; et je n'oserais me flatter de n'avoir jamais figuré dans ces hilarantes exportations. Si donc j'introduis dans ma conférence un sujet comme la qualité de notre journalisme, ce n'est pas pour me donner l'occasion de quelques faciles plaisanteries : l'heure est trop grave, les heures trop brèves et trop précieuses ; c'est uniquement pour rappeler à mes confrères que, nous qui faisons profession d'écrire, nous n'avons pas le droit, par exemple, de parler d'instruction publique, si par un scandaleux abus de la lettre imprimée nous défaisons le travail, même imparfait, de l'instituteur. Parmi ceux que les nécessités de l'existence ont attelés à quelque vaste entreprise de publicité commerciale — et la plupart de nos journaux sont-ils autre chose ? — je sais combien sont humiliés du métier qu'on leur fait faire et de l'impuissance où ils sont, je ne dirai pas de se cultiver, mais de conserver le peu qu'ils apprirent à l'école. Ceux-là au moins me comprendront ; ceux-là au moins ne seront pas tentés de me maudire.

Voici d'abord un journal agricole qui se tire à 48 pages de 14 pouces x 10 et à 85,000 numéros, et qui est adressé gratis aux cultivateurs du Québec par les soins du gouvernement. Il se partage à peu près également entre la rédaction et la réclame. Je n'aurai même pas la peine de l'ouvrir, puisque je lis au verso de la couverture, en tête d'une page entière de même acabit :

« CE QU'IL VOUS EN COÛTE EN VOUS PRIVANT D'UN RENFREW.

« Vendre la crème aux prix d'aujourd'hui est comme vendre de l'or d'une mine sur votre ferme. Imaginez-vous donc le propriétaire de riches quartz d'or extrayant l'or avec une machine choisie pour son bon marché !

« Un homme choisit un séparateur à crème pour son bas prix. Bientôt le bol branle, les engrenages se disloquent. Les femmes se plaignent que le bol est haut, que le nettoyage est fatigant et que la machine est dure à faire marcher...

« Sauvez-vous cette expérience coûteuse en examinant le Renfrew. »

Le peuple de nos campagnes aime à lire ; depuis quelques années surtout, il s'intéresse très activement à tous les problèmes d'économie rurale. Dans 85,000 foyers, la prose que je viens de citer sera lue ligne par ligne, mot par mot. Réfléchissez seulement qu'il y en a comme cela vingt-quatre pages de 10 pouces x 14. Le journal en question présente aujourd'hui au lecteur une rédaction variée et intéressante ; il pourrait être chez nous un puissant auxiliaire de la petite école française. Il enseigne aux cultivateurs à mieux travailler, à gagner honnêtement plus d'argent, plus de bien-être, et c'est tant mieux pour eux et pour la race. Croyez-vous qu'il leur enseigne également à parler français ?

Un coup d'œil sur les quotidiens vous convaincra que la rédaction ordinaire de la réclame n'y diffère nullement de celle de nos enseignes. C'est le même dévergondage dans les mots, la même imprécision dans la pensée, le même mélange inintelligible de français et d'anglais en des phrases qui n'ont au demeurant rien de l'un ou de l'autre. Au moins, le texte courant, la « matière à lire », — plutôt à Dieu que l'autre ne fût pas à lire ! — diffère-t-elle sensiblement de la réclame ? Nous allons, si vous le voulez, en faire l'épreuve tous ensemble.

Je vous entends dire : « Un journaliste épluche ses confrères. Dans dix, douze, vingt, trente pages de prose remplies hâtivement, à la pelle, il trouve en cherchant bien, quelques lignes de mauvais français ! La belle affaire ! »

Si cela vous agréé, nous analyserons brièvement dix ou vingt lignes prises au hasard en tête de la première page d'informations, dans toutes les feuilles d'une même date — disons mardi 16 décembre — d'une même ville que nous supposerons être Montréal.

Grosse nouvelle dans la *Terre ancestrale*. « LE SALAIRE DES EMPLOYÉS CIVILS — IL DONNERA LIEU À UN GROS DÉBAT À LA

LÉGISLATURE. » Et au-dessous, solitaires, pour faire à la manchette un beau pendatif, ces deux mots : « Les députés. »

Un gros débat, dit le correspondant québécois du journal, aura lieu au cours de la présente session concernant le salaire des employés civils. Tout d'abord un bill sera présenté à ce sujet comme mesure du gouvernement par l'hon. Taschereau.

« *Législature* » veut surtout dire la durée d'un parlement. Les « *employés civils* » sont, en français, des *fonctionnaires* ou des *employés publics* ; ils touchent un *traitement* ou des *appointements* et non un « *salaire* ». Un « *bill* » pourrait sans inconvénient s'appeler un *projet de loi*. « *Mesure du gouvernement* » pour *projet ministériel* dépasse vraiment toute... mesure. À part cela, dans ces cinq lignes, tout est très bien.

De ses doigts de roses l'*Aurore* écrit à propos d'une démission politique retentissante :

Rien n'a transpiré parmi ceux qui sont en *plus intime rapport* avec le premier ministre pour savoir quand le premier ministre annoncerait officiellement sa démission. Mais, *comme Sir Robert Borden n'a pas nié le rapport de sa retraite, on considère sa démission comme certaine, puisque son silence est la confirmation de son départ.*

Et à propos des affaires italiennes, en manchette :

CAVIGLIA N'A PAS REÇU L'ORDRE D'ÊTRE COMMANDANT DE FIUME.

Cette pauvre langue maternelle, sans lui manquer de respect, on peut bien dire qu'elle en prend pour son rhume.

Dans le *Vouloir*, journal mieux réputé que la moyenne, nous lisons en tête des deux premières colonnes, à propos d'un Congrès intermunicipal qu'on appelle le « Congrès des municipalités » :

MESURES SOUMISES POUR PROTÉGER NOS RUES.

Et au commencement d'une dépêche de Québec :

Il est rumeur ici (*It is rumored here*) dans les milieux judiciaires...

Et à côté, ce fait-divers :

Un jugement a été rendu, hier après-midi, par le juge Coderre, condamnant les trois frères Joseph, Théophile, Arthur Charest..., etc.

Et quelques lignes plus haut, dans la colonne voisine :

Ottawa, 16. — La manufacture d'allumettes Eddy vient de commencer le régime de la semaine de 43 heures et ½. Les gages (lisez *les salaires*) ont été augmentés en proportion (*ou en raison inverse ?*) de la réduction des heures de travail.

Et encore quelques lignes plus haut, dans la même colonne :

M. Philippe Morel, un des membres de la société de protection des femmes et des enfants, a présenté, au juge Coderre, hier, une demande aux fins d'obtenir l'émission (*pourquoi ne pas demander tout de suite l'émission ?*) d'un bref de « quo warranto » contre M. A. Piddington et d'autres membres de la Direction.

« Mesures soumises pour... », « Un jugement a été rendu... » : ces formes passives sont de vieilles connaissances ; Buies les dénonçait il y a quarante ans. Elles sont de la même famille que les « jeunes filles demandées » de l'industriel et les « chaussures réparées » du savetier. En d'autres termes, le *Vouloir* s'exprime exactement comme les industriels et les boutiquiers de la rue S.-Denis. Est-ce le boutiquier qui a pris modèle sur ses journaux, ou les journaux qui ont emprunté son langage au boutiquier ? La question, au fond, n'a guère d'importance : tout ce que nous voulons prouver, c'est qu'à part un almanach par année le commerçant, l'homme du peuple, n'ont pas de guide en matière de langue.

De nos quatre quotidiens, il m'en reste un à examiner. Pire que les autres en ce sens qu'il est plus volumineux, il est, en somme, rédigé exactement comme eux. « Serait-ce un crime ? » demande-t-il à propos de certain accident maritime, et sous ce titre nous lisons.

New-York, 15. — Le transport américain *De-Kalb* a été grandement *endommagé* hier soir, dans l'Hudson. Une enquête *est faite*. Le *De-Kalb* est l'ancien croiseur auxiliaire allemand *Prinz-Eitel-Friedrich*.

Si l'enquête « est faite », on aimerait à en connaître le résultat : qui sait si au lieu de « *dommages* » on n'aurait pas constaté des *avaries* ?

Ce journal nous apprend encore :

Bien que M^e Charles Laurendeau soit d'opinion que les échevins ne peuvent voter le budget item par item, c'est-à-dire que ceux-ci n'auraient pas le droit de retrancher un item quelconque se rapportant aux cédules A.B.C. et D., les membres du conseil municipal jugent qu'ils peuvent très bien amender le budget en enlevant tel ou tel item des diverses cédules. Tous les montants votés seront numérotés, et les résolutions, soit pour adopter ou rejeter tel ou tel chiffre du budget seront votées séparément.

Toute la veulerie de notre langue se traduit dans ces quelques lignes. Il y a bien cinquante ans que le mot *échevin* traîne dans la presse canadienne-française sans que personne se soit jamais avisé d'en scruter le sens ; on a une telle horreur de « conseiller municipal » qu'on préférera plutôt dire : « membre du conseil municipal ». Et les « montants votés » ! et les « résolutions pour adopter ou pour rejeter » ! Et le reste ! et le reste !

Mesdames et Messieurs, dois-je pousser plus outre ? M'en croirez-vous sur parole si je répète qu'ici encore je n'ai pas trié les citations ? Sauf quelques articles de fond qui n'ont pas toujours de fond, mais qu'un Français comprendra sans l'aide d'un interprète, ce que les presses à imprimer des neuf quotidiens canadiens-français vomissent chaque jour sur cette population canadienne-française qui avait autrefois, en matière intellectuelle, la propreté native et la vigueur créatrice, c'est, au dernier minimum, soixante à soixante-quinze mille livres de cette vermoulure. ^[2]

Souvent le journaliste se bornera à reproduire intégralement, ou à résumer sans les refaire, des textes qui lui arrivent revêtus de l'autorité que confère l'intérêt public.

IL EST DÉFENDU À TOUTE PERSONNE

- (a) De vendre, échanger ou donner toute correspondance émise par la Compagnie.
- (b) De recevoir, d'offrir ou de se servir pour son passage sur tout tramway de la Compagnie d'une correspondance qui n'aura pas été régulièrement émise par elle.

- (c) De jeter toute correspondance sans l'avoir détruite au préalable.

PÉNALITÉ

Article 97. — Quiconque autre que la Compagnie contreviendra à aucune des dispositions du présent contrat sera passible de et encourra une amende n'excédant pas quarante dollars (\$40.00), avec ou sans frais, à la discrétion de la Cour.

Tant dans l'intérêt du public que de la Compagnie, cette stipulation du contrat touchant toutes correspondances sera rigoureusement observée après publication de cet avis.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage du haut en bas de l'administration municipale montréalaise.

Enfin, M. le Ministre, vous verrez, dans les pages suivantes, un tableau contenant un résumé des principales statistiques de la province de Québec, depuis le premier recensement (1871) qui a suivi le pacte de la Confédération jusqu'à 1917 inclusivement. À l'aide de ces tableaux, il est facile de mesurer les progrès accomplis dans les diverses sphères de l'activité en cette province. En moins de 50 ans, notre population a doublé et n'eut été l'émigration qui suivit la guerre de Sécession aux États-Unis, elle aurait au moins triplé. Le nombre d'écoles a aussi augmenté son chiffre de près de 50 p. c. Les contribuables qui ne payaient qu'un peu plus de \$1,000,000., en 1891, pour l'éducation de leurs enfants, déboursaient, en 1917, tout près de \$12,000,000., pour les mêmes fins.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage du haut en bas de notre administration provinciale.

Attendu que la cité de Saint-Hyacinthe a représenté par sa pétition, qu'il est de l'intérêt public et qu'il importe à la bonne administration de ses affaires, d'amender sa charte, les lois 51-52 Victoria, chapitre 83 ; 54 Victoria, chapitre 80 ; 58 Victoria, chapitre 52 ; 3 Édouard VII, chapitre 65 ; 6 Édouard VII, chapitre 48 ; 5 George V, chapitre 95 et 8 George V, chapitre 86, de manière que l'article 5638 des Statuts refondus, 1909, fasse partie de sadite

charte ; que ladite cité puisse continuer, jusqu'au premier mai mil neuf cent vingt et un, d'exercer le pouvoir qui lui a été accordé par la loi 8 George V, chapitre 86, section 22, de faire, amender et abroger des règlements pour acheter et vendre, pendant la période de la guerre actuelle (mil neuf cent dix-huit), pourvu que ça ne soit pas à un prix moindre que le prix coûtant, du combustible et des denrées alimentaires aux résidents de ladite cité de Saint-Hyacinthe ; et qu'il lui soit permis d'adopter, pour fins de taxation spéciale, un autre mode que celui édicté actuellement par la section 46 de la loi 58 Victoria chapitre 52, et ce, de la manière et pour les fins ci-après exposées...

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage dans tous les corps légiférants de notre province.

Aucune partie du revenu provenant de la vente des timbres de taxe de guerre émis sous l'empire de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, chapitre huit du Statut de 1915, à tout bureau de poste urbain du Canada, ne doit être comprise dans le montant des perceptions de frais de port de ce bureau aux fins de déterminer ou calculer le traitement du directeur et du directeur adjoint de la poste à ce bureau de poste, et le Ministre des Postes a le pouvoir de déterminer quel pourcentage des frais de port perçus à l'un quelconque de ces bureaux doit être attribué à la vente de ces timbres de taxe de guerre, et la solde des perceptions totales de frais de port de ce bureau de poste est le montant sur lequel le traitement du directeur et du directeur adjoint de la poste à ce bureau de poste doit être calculé.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage dans la plupart des bureaux français de l'administration fédérale.

Nos rédacteurs et traducteurs fédéraux, dont je connais la plupart pour des hommes d'une vaste érudition, d'une belle culture et d'une absolue probité, ont l'excuse péremptoire — reproche, il est vrai, à ceux des ministres canadiens-français qui leur laissèrent assigner, dès les commencements du régime confédéral, cette situation subalterne, — d'être en l'espèce soumis à des directions anglaises.

Mais Montréal est une ville française. Mais le Québec est une province française.

Il ne faut pas, direz-vous, exagérer l'attention accordée par le peuple aux textes officiels. Je n'en disconviens pas. N'est-il pas néanmoins probable qu'après avoir été propagées pendant trente, quarante et cinquante ans par les journaux, de pareilles proses finiront par exercer une action épouvantable sur l'esprit d'un peuple que passionne la chose publique sous toutes ses formes ? Or, Mesdames et Messieurs, les fonctionnaires de la ville de Montréal, de la province de Québec, ils ne sont pas de ceux que l'opinion populaire tient pour des illettrés ; beaucoup ont reçu l'enseignement secondaire moderne tel qu'il se donne chez nous ; bon nombre ont passé par le collège classique.

Un monde financier, industriel et commercial qui a moins que jamais le sens du français ; une magistrature et un barreau qui parlent et écrivent aussi mal que la moyenne des boutiquiers ; une presse dont les articles de fond ne sont que l'appât qui fera mordre le public à une marchandise avariée ; un personnel législatif et administratif dont nos tribunaux — habitués pourtant à ce baragouin — ne peuvent plus interpréter les décrets, les arrêtés et les ordonnances qu'au petit bonheur : voilà, sous quelques-uns de ses principaux aspects, la situation de la langue française au Canada. Et l'état de la langue, n'est-ce pas, en dernière analyse, l'état intellectuel ?

Et l'héroïque Pierre Homier se promène toujours de par la ville l'*Almanach de la Langue française* à la main !

L'*Almanach de la Langue française* ! comment pourrions-nous ne pas en dire ici un mot ? Ce périodique s'est fondé surtout pour l'épuration de notre langue commerciale. Il ne vise certainement pas à imiter nos journaux quotidiens, qui tous sans exception, après avoir abandonné jusqu'à 150 et 200 colonnes au fait divers, à l'information télégraphique et à la réclame rédigées comme on l'a vu tantôt, croient faire acte de patriotisme en donnant, dans les deux autres, de sages conseils sur la manière de conserver le français. Eh bien ! en feuilletant la dernière édition de l'*Almanach*, on y trouve, à côté de 125 pages de texte dont la moitié n'aura sur les destins de la langue aucune influence bonne ou mauvaise, cinquante-six pages de réclame qui pour moitié, rédigée juste un peu mieux que celle des quotidiens, ira, sous la plus fallacieuse des étiquettes, propager le petit-

nègre dans les familles. Je m'en tiens à la réclame ; si l'on me taxe d'exagération, nous examinerons le chapitre voisin.

Je sais quels amours-propres j'aurai froissés, quelles précieuses amitiés j'aurais blessées — fatalement peut-être — dans un groupe aux intentions profondément patriotiques, en mettant ainsi les points sur les *i*, en demandant la confirmation définitive de notre thèse à un ouvrage fondé spécialement pour corriger la langue commerciale. Mais après tant d'années perdues à chercher la chenille dans les branches quand la racine se meurt, n'y aura-t-il personne pour crier que nous faisons fausse route ?^[3]

J'ai parlé de notre thèse. Cette thèse, je vous l'exposais brièvement au début, et elle est impliquée dans tout ce que j'ai dit depuis. C'est qu'à moins de renoncer pour toujours au titre glorieux de Français il nous faut au plus tôt, et par tous les moyens, intensifier notre vie intellectuelle. Et c'est ensuite que, vivant dans l'atmosphère anglaise, soumis de tous côtés à la pression hostile de ce milieu, — tel le scaphandrier travaillant au fond des eaux, — il nous faut, pour vivre, amener à nos poumons, par un mécanisme à la fois puissant et délicat, l'air vivifiant de la pensée française.

Nous sommes tous d'accord sur le premier point. D'hommes qui de propos délibéré voudraient garder la race dans un état d'infériorité intellectuelle, admettons loyalement qu'il n'y en a pas parmi nous. Si donc, procédant par généralités, nous nous bornions à réclamer une culture qui assure à notre race, dans tous les domaines, le maximum de rendement dont elle soit capable, le combat finirait probablement faute de combattants. La question, la seule question est de savoir quels procédés de culture assureront le rendement maximum. Or, sur ce point, l'accord n'est pas encore fait. Il y a chez nous quatre ou cinq périodiques qui se sont assigné pour objet propre la défense de la langue. Sauf quelques interruptions, je les suis depuis leur établissement ; je ne me rappelle pas y avoir une seule fois lu l'opinion que le Canada français y gagnerait à envoyer ses jeunes gens les mieux doués compléter leurs études en France ; ni même cette opinion plus générale, que des rapports intellectuels plus intimes entre les deux Frances auraient d'heureux résultats pour notre race. Puisque, dans ces milieux, on a constamment le mot d'action intellectuelle à la bouche, un oubli n'est pas à présumer : l'action est bel et bien orientée comme on l'a voulu ; on croit véritablement pouvoir créer une culture française de ce

côté-ci de l'océan sans même aller voir sur place ce qui se passe en France ni comment les choses s'y passent. Voilà ce que j'appelle du mauvais indigénisme. Voilà, à mon sens, la tendance qu'il faut dénoncer.

Loin de moi de vouloir nier les progrès relatifs que notre culture indigène a faits depuis quelques années. L'enseignement secondaire s'est tonifié. L'enseignement supérieur s'est orné de quelques chaires dignes d'être écoutées. Des historiens ont surgi dont le style évoque le verbe brûlant de Michelet. Des jeunes poètes, de plus en plus nombreux, chantent sur des modes agréablement nouveaux à nos oreilles. De tout cela, nous nous réjouissons profondément. Mais la passion politique égarée, le préjugé religieux né de l'ignorance, nous empêcheront-ils de voir ce que les plus beaux talents de notre race auraient gagné en ampleur, en profondeur, en énergie créatrice, par le contact direct avec les maîtres de la pensée et de la parole française ? Pendant que nos docteurs pérorent devant quelques douzaines d'auditeurs et que nos jeunes aèdes accordent leur lyre dans le cercle étroit des cénacles, cinquante mille petits crevés de dix-huit à trente ans, sortis de tous les coins de la métropole, s'en vont par troupes au cinéma leur unique passe-temps, faire admirer leurs têtes de belluaires et de coiffeurs pour dames, leurs belles têtes interchangeable, fabriquées en séries chez Ford. Dans ces cerveaux enclos, aucun rayon de vie française n'a jamais pénétré ; pour les arracher aux limbes éternelles, ce ne serait pas trop que d'amener sur nos bords en le désorbitant, le soleil même de la France : Mesdames et Messieurs, je vous le demande loyalement, sans la moindre intention d'ironie, est-ce l'*Almanach de langue française* qui les éclairera ? C'est quand on voit l'abîme qui se creuse de plus en plus chez nous entre la masse — surtout celles des villes — et les rares flamines de l'Intelligence, c'est alors qu'emportés par une sainte folie on est tenté de s'en aller comme le prophète par les rues de la ville en criant : La Cité va périr ! la Cité va périr !

S'il y a à propos de culture une vérité d'expérience, n'est-ce pas ceci, que plus elle est profonde, plus grande est sa force de rayonnement, sa puissance d'action ? Dans cette Université vers laquelle se tournent à l'heure actuelle tous les regards, quelles sont, à tout prendre, les écoles ou les facultés qui donnent aujourd'hui les plus belles espérances, sinon celles où agissent, comme un ferment de vie, les plus récents procédés de culture

française ? C'est le levain de la culture française qui est en voie de rénover à Montréal l'enseignement supérieur. Le jour où, dans l'enseignement à tous ses degrés, dans les services publics, dans l'industrie, dans la finance, dans le commerce, — et dans le journalisme, — tous les postes de commandement ou de direction seront occupés par des hommes qui auront respiré la véritable atmosphère française, auront, en quelque sorte, couché quelque temps au grand air et ne pourront plus vivre dans un air vicié, les fenêtres s'ouvriront toutes grandes et la pensée française, claire, synthétique, rayonnante, conquérante, entrera dans la maison par tous les côtés. ^[4] Et n'en doutez pas, Mesdames et Messieurs, ceux d'entre nous qui soupirent le plus ardemment après ce jour, ce sont précisément ceux qui s'étant, au prix d'efforts surhumains, élevés à la supériorité de l'esprit par la seule culture indigène, ont à chaque instant de leur existence l'occasion de constater quelle supériorité plus haute encore un séjour de quelques années dans les écoles européennes leur aurait conférée.



Deux mots encore — deux mots d'espoir — et j'ai fini...

Si profondément qu'il soit attaché à son pays, — que dis-je, à raison même et en raison de cet attachement, — celui qui a eu le bonheur de pouvoir passer quelque temps au foyer central de la culture française n'envisagera plus d'un œil impassible certains aspects de notre civilisation. Croyez-m'en, Mesdames et Messieurs, il sera encore moins choqué d'observer un anglicisme par ci par là dans une phrase française, que de lire — comme nous en avons si souvent l'occasion depuis qu'on a mis les Rectifications du vocabulaire à la mode sans se préoccuper de revivifier l'esprit de la langue — des pages entières de baragouin écrites uniquement avec d'excellents mots français. Et quant à moi, je pardonnerais à toutes nos ligues d'action française présentes, passées et futures, de faire relâche de temps à autre dans la chasse à l'anglicisme, si elles voulaient bien, de temps à autre également, plonger d'un geste énergique au fond de la question intellectuelle. ^[5]

Au moment où un jeune architecte canadien-français rentre chargé de lauriers après dix années d'études en Europe, on demande à des Américains

les plans d'une maison de charité canadienne-française érigée avec des sous canadiens-français. — Braves bourgeois ignorants qui décidez cela en notre nom, les choses ne se passeront pas ainsi !

Une administration riche de notre argent, mais dénuée de sens critique, voire de sens commun, veut doter Montréal d'un secteur téléphonique qui s'appellera Calumet (prononcez *Calommette* ?) — Cette idée, Messieurs du Téléphone, vous est venue d'un peuple qui a sali les noms sacrés de Memphis, de Syracuse et d'Athènes en les plaquant sur les cités de pétrole et de mâchefer où l'on ne sait même pas ce qu'ils évoquent. Allez offrir votre découverte aux Américains de Toronto et aux Bolchevistes de Winnipeg ! Nous qui avons encore le sens du ridicule, nous ne voulons pas qu'on livre à la risée du monde une ville aux trois-quarts française. S'il le faut, nous soulèverons la ville et la province contre vous ; nous sabotons le service, s'il le faut ; mais nous ne permettrons pas à votre fantaisie de parvenus ignares de nous infliger le « Secteur Calumet » !

On nous presse de souscrire à un monument qui sera érigé, au prix de \$150,000, sous la direction et d'après les données d'hommes d'affaires respectables, certes, mais incapables, avec leur degré d'instruction générale (ne parlons pas de leur éducation artistique) de distinguer un Rodin d'un « navet » ? — Canadiens-Français, on vous a dit et répété sur tous les tons que vous représentez sur ce continent le culte traditionnel de la Beauté. C'est le temps ou jamais de montrer qu'au moins vous n'êtes pas des sauvages : pour le colossal « navet » qu'on vous prépare, pas un pouce de terrain sur vos places publiques, et surtout, pas un sou !

Voilà, oui, voilà des gestes pour l'amour desquels je pardonnerais bien des fautes d'omission à l'Action française. Et je crains fort que cette attitude — qui n'est pourtant que l'aboutissement pratique des tendances de toute ma vie — ne m'attire demain cette épithète de « francisson » que les plus encroûtés partisans de notre indigénisme intellectuel jettent à la tête de tous ceux indistinctement qui à un titre quelconque et pour un motif quelconque travaillent à la diffusion des idées françaises au Canada.

Mais pas plus aujourd'hui qu'hier je ne me sens en désaccord avec ceux de mes compatriotes qui ont étudié la question de nos besoins intellectuels au point de vue de la véritable culture française.

Les partisans d'une vie intellectuelle plus large, on les trouve aujourd'hui chez nous dans tous les mondes. Pour m'en tenir à la politique, quel réconfort notre idéal de culture n'a-t-il pas reçu de certaines accessions récentes aux fonctions ministérielles ? Un ministre, en notre province, ne se croit plus obligé de borner ses discours à une analyse partielle et enfantine du dernier budget. Et fait non moins significatif, ce peuple qui a des enseignes si tristement drôles, à qui ses journaux, plus que toute autre influence peut-être, ont fait une langue si tristement amorphe, ce même peuple qu'on croyait fermé à toute préoccupation intellectuelle, écoute, approuve, applaudit.

Nous en avons l'invincible certitude, demain sera meilleur qu'hier. Demain, la haute culture française montera victorieusement à l'assaut des vieilles forteresses laborieusement replâtrées de l'indigénisme. De cette charge glorieuse, nous voudrions tous en être, Mesdames et Messieurs. M. Montpetit en sera, qui aura été à bien des égards un précurseur. Et Fauteux, qui représente si dignement, dans cette œuvre de la Bibliothèque S.-Sulpice, la communauté à qui notre enseignement supérieur doit son premier professeur de Lettres. Et S. G. M^{gr} Gauthier, et M. Athanase David, et combien d'autres que je ne puis nommer — tous ceux qui savent que le siège de la culture française est en France, non au Canada. Oui, certes ! Et même il est à prévoir qu'au dernier moment le gros des forces indigénistes, composé d'hommes sincères et dont le patriotisme ne demande qu'à s'éclairer, viendra prendre position à nos côtés. Ceux qui seront tentés de résister, Hérodote, en son livre de Melpomène, nous apprend comment il faudra en user avec eux. Les Scythes, obligés, après un séjour de plusieurs années en Médie, de rentrer dans leur patrie, trouvèrent leurs foyers occupés par leurs anciens esclaves. Au moment d'engager le combat, ils réfléchirent qu'étant les moins nombreux ils seraient probablement battus par les armes, mais qu'étant les plus nobles ils vaincraient probablement par le prestige moral, Ayant donc mis pied à terre, ils s'avancèrent la houssine à la main, comme il convient aux maîtres ; sur quoi les esclaves s'enfuirent honteusement. Mesdames et Messieurs, nous avons le devoir d'instaurer la haute culture française dans un pays qu'une fausse conception du patriotisme voudrait lui fermer. Cette culture, il faudra, en grande partie, aller la chercher en France. Donnons aux croyances religieuses les garanties

auxquelles elles ont droit. Prenons toutes les mesures nécessaires pour que la culture humaine n'affaiblisse pas chez nous l'esprit national, mais le fortifie, l'éclaire et le guide. Cela fait, que nous soyons les plus nombreux ou les moins nombreux, peu importe ; champions de la fulgurante Pensée française, nous chargerons comme les guerriers scythes : à la houssine.

1. ↑ Extraits.
2. ↑ L'article de fond peut différer de qualité de journal à journal ; non l'information ou la réclame. — O. A.
3. ↑ Ce n'est pas faire fausse route que de combattre l'anglicisme, mais c'est faire fausse route que de chercher surtout dans ce genre d'action le salut de la langue, de la civilisation française en Amérique. — O. A.
4. ↑ Le malade ne sera pas guéri, mais il en sera au point où l'on peut dire de lui : Il est sauvé. Le rétablissement complet ne sera plus que l'affaire de trente à cinquante années. — O. A.
5. ↑ On a dit que cette conférence était dirigée contre l'Action française en général et M. Pierre Homier en particulier. Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. Homier, mais ce que j'ai dit de son œuvre à Saint-Sulpice, je me rappelle l'avoir dit il y a cinq ans à des directeurs de l'Action française. Je ne l'ai nommé que parce qu'à mes yeux il représente un mode d'action patriotique particulièrement futile, pratiqué comme il l'est. Quant à l'*Action française*, je suis le premier à croire que le sentiment patriotique qu'elle a si puissamment aidé à créer pourrait produire beaucoup de bien en matière intellectuelle, si elle ne le faisait servir presque uniquement au succès d'une propagande indigéniste souvent détestable. Le patriotisme n'est pas une fin en soi ; il ne vaut que par les œuvres auxquelles il donne naissance dans l'ordre de l'esprit. En attachant, par exemple, plus d'importance à l'apparition du *Petit monde* de M. Dupire qu'à l'obtention d'un Prix de Rome par un étudiant en architecture canadien-français, elle n'aura fait que rendre le patriotisme odieux à quelques-uns. Si elle croit que, leur éducation patriotique et morale terminée, c'est encore en France que nos jeunes gens les mieux doués trouveraient la meilleure formation intellectuelle, elle n'a qu'à le dire : cela vaudrait mieux que de laisser entendre dans les journaux à sa dévotion que je ne trouve rien de bon dans son œuvre. — O. A.

PRÉFACE
*des deux premières éditions de l'Anthologie des
poètes canadiens*
composée par Jules Fournier

UNE littérature peut être nationale par la nature des sujets, mais à condition d'être d'abord une littérature, c'est-à-dire autre chose qu'un ensemble d'écrits sans valeur littéraire propre. Si l'on admet cette condition, il y a bien un ensemble d'ouvrages serbes qui par son mérite littéraire constitue une littérature serbe, un ensemble d'ouvrages tchèques qui par son mérite littéraire constitue une littérature tchèque, un ensemble d'ouvrages polonais qui par son mérite littéraire constitue une littérature polonaise, mais ce qui s'est publié chez nous d'ouvrages à prétentions littéraires sur des sujets canadiens ne saurait constituer une littérature canadienne.

Une littérature peut encore être nationale par un certain génie propre de ses écrivains et indépendamment de la nature des sujets : tel est, par exemple, le cas de la littérature belge, à laquelle on ne saurait nier l'originalité, même quand Verhaeren et Max Elscamp en poésie, Lemonnier, Rodenbach et Maeterlinck en prose, expriment des sentiments purement humains. Tel est aussi le cas des littératures slave et Scandinave, qui par Tolstoï et autres romanciers russes, le dramaturge Ibsen, les critiques Bjoernson et Georges Brandes, ont traité dans un esprit et dans un style à elles des sujets universels. Ce génie propre qui consiste dans une certaine

manière originale d'envisager et d'exprimer la vie, osera-t-on affirmer qu'il se manifeste à un degré quelconque dans la masse indigeste de notre production littéraire ? On parcourrait bien, il est vrai, la plupart des pays du monde même les plus sauvages, sans trouver rien qui ressemble, même de loin, au ton ordinaire (nous disons *ordinaire*) de notre production en vers et en prose. Mais l'originalité qui consiste à faire fi des idées, à cultiver obstinément le lieu commun, à ignorer dans ses écrits le dictionnaire et la grammaire, n'est pas, ne sera jamais, que je sache, de celles qui confèrent aux œuvres littéraires le caractère national. À la seule condition de s'imposer pendant quelques années un enseignement public comme le nôtre (l'enseignement public ne se donne pas seulement à l'école : la famille, la presse, les associations y contribuent), et d'ériger sur ses frontières une muraille de Chine comme celle qui nous a jusqu'ici séparés de la France, n'importe quel pays pourra avoir des journaux comme les nôtres, des romans comme les nôtres, de la critique littéraire comme la nôtre, et, sauf quelques œuvres d'exception, une poésie comme la nôtre : c'est-à-dire des journaux, des romans, une critique, une poésie, auxquels l'étranger s'intéresse surtout par curiosité de collectionneur.

Une littérature, sans être nationale par la nature des sujets ni par le génie propre de ses écrivains, peut encore se dire nationale pour la double raison qu'elle s'exprime dans un idiome particulier et qu'elle s'impose à l'attention du monde par des qualités de style exceptionnelles. Dix Gibbons constitueraient une littérature anglaise, quoique l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* ne soit anglaise ni par le sujet ni à vrai dire par le style. Goëthe n'avait d'allemand que la langue, il s'en faisait gloire ; et pourtant il semble qu'une demi-douzaine de Goëthes formeraient à eux seuls une assez enviable littérature allemande. Les écrivains canadiens qui approchent de Goëthe, ou seulement de Gibbons, ou même de poussifs prosateurs comme Steele et Addison en Angleterre et Le Sage en France, ils n'existent que sur les frises de nos bibliothèques. Ces invraisemblables accolades de noms paraissent chez nous toutes naturelles, au point que l'homme de goût qui à leur vue gambade de joie, se tord d'hilarité, le fait au risque de son existence, littéralement ; mais le nègre martiniquais ou haïtien qui a passé par l'école française en percevrait à l'instant le ridicule.

Notre manque de sens critique est tel, que presque tout ce que nous venons de poser, qui est la vérité exacte, mathématique, — ou, comme nos poètes commencent à dire : « invulnérable, » — passera pour boutades aux yeux du plus grand nombre, et que personne, ou à peu près, ne se donnera la peine d'en scruter le bien fondé. C'est effectivement le sort qu'aux environs de 1905 eut un article où Jules Fournier, parlant des *Études* de M. Charles ab der Halden sur la littérature canadienne, soutenait aux lecteurs de la **Revue canadienne** l'inexistence de cette littérature. Comment pareil article trouva grâce devant le gardien de ce caveau funéraire et orthodoxe, la chose paraîtra certainement mystérieuse aux siècles à venir. Byron disait : "Wordsworth sometimes wakes" ; et le chansonnier Ferny fait dire au notoirement funèbre M. Brisson : « Soyons folichons, parlons de la Révolution française ». J'imagine que le directeur de la **Revue canadienne** se réveilla pour une fois, et que pour une fois il s'écria : « Soyons folichons ; laissons résonner parmi les morts la voix d'un humoriste ! »

Le lecteur prenant la chose de même, l'article fut bientôt oublié. Au cas cependant que quelques-uns en aient gardé souvenir, je dirai — comme la chose me semble à moi — pourquoi Fournier, sans avoir jamais changé d'opinion, consacra à la composition d'une anthologie des poètes canadiens le loisir de ses dernières années.



Si plaisant que cela puisse paraître, je connus Fournier à la **Presse**. C'était à l'automne de 1903. J'avais vingt-huit ans ; je venais de résigner les fonctions de secrétaire particulier de M. Gouin pour entrer à ce journal comme directeur de l'information. Lui, à peine sorti de l'adolescence, il était reporter. Cinq semaines plus tard, nous avions l'un et l'autre quitté les messieurs Berthiaume, moi pour fonder, avec M. Bourassa, le **Nationaliste**, lui pour passer au **Canada**, d'où il venait bientôt nous rejoindre dans une des entreprises politiques les plus hardies et, à tout prendre, les plus étonnantes de ces dernières années. Le **Nationaliste** avait vu le jour en mars 1904 ; au commencement de 1908, je l'abandonnais, usé. Fournier, qui collaborait depuis quelque temps au journal sous un pseudonyme, m'y remplaça. En mars 1910, nous quittions ensemble le **Devoir**, vieux de deux mois, à la fondation duquel nous avions tous deux modestement contribué.

Il passa rapidement à la **Patrie**, puis fonda l'**Action** ; cinq ans plus tard il renonçait au journalisme, après une carrière d'un peu moins de huit années. À ce moment, en politique, il était déjà d'un profond pessimisme ; que de fois ai-je entendu dire à cet homme droit, sincère, désintéressé, qui avait à mainte reprise bravé la prison pour ses idées : « À quoi bon ? »

Eh bien ! ce sceptique, ce désabusé, ce broyeur de noir, ceux qui l'eurent pour compagnon de travail ou qui, en tout cas, jouirent de son intimité durant les dernières années de son existence, diront qu'il s'intéressa jusqu'à la fin avec la même ardeur, avec le même patriotisme passionné et maladif, à l'avenir de la langue française en notre pays. Pour les beaux yeux de cette noble dame, il eût à lui seul accepté bataille du Canada anglais tout entier, y compris les parlementaires de qui il relevait comme traducteur au Sénat. Même on le vit maintes fois, par pur scrupule intellectuel, tourner le dos à la bohème, s'imposer pendant des semaines une dure discipline, pour pouvoir traduire en ce français limpide qu'il avait appris de ses bons maîtres Racine, Voltaire, Louis Veuillot et Anatole France, de l'anglais à faire vomir un reporter du **Montreal Star**. Ce fidèle serviteur de la langue, de la pensée française, il se moquait, et à bon droit, de ce qui, dans la bouche de journalistes qui ruminent leurs lieux communs avec la même délectation que les bœufs leur paille, prenait le nom prétentieux de littérature canadienne. Mais rien qu'à juxtaposer la « poésie » canadienne de 1800 à 1840 et celle d'aujourd'hui, il ne pouvait point ne pas être frappé et ne pas se réjouir du progrès accompli chez nous sous le double rapport du sentiment et de l'expression poétiques.



Ce n'est pas que tout, absolument tout, soit mauvais dans la production de 1800 et de 1840. Si lamentables ue soient les exercices d'écolier qui ont fait entrer Mermet, Viger, Norbert Morin, Michel Bibaud, Bédard, Petitclair, au panthéon poétique, et quelques défauts (enflure, pédanterie mythologique, préciosité, goût de la cheville et de l'inversion) que les rimeurs canadiens de cette époque doivent à l'imitation d'une période (fin du XVIII^e siècle et commencement du XIX^e) qui pour la poésie fut bien la plus pauvre de toute la littérature française, on ne relit pas sans intérêt, voire sans plaisir, le *Petit Bonhomme* de Joseph Quesnel, certaines chansons,

surtout patriotiques, de Morin, de Mondelet, de Napoléon Aubin, certains vers épiques de François-Xavier Garneau. Mais outre que deux des principales figures du groupe, Quesnel et Aubin, sont, comme Mermet, nées à l'étranger, pourquoi ne pas reconnaître qu'à tout prendre il serait difficile de trouver, aux époques de civilisation, un nombre égal de rimeurs ayant livré à la publicité, dans un nombre d'années égal, un nombre égal de vers illisibles ?

Avec Chauveau, Fiset, Crémazie, Fréchette, Alfred Garneau, Napoléon Legendre, Pamphile Lemay, la seconde période est en progrès sur la précédente. Toutes proportions gardées, ceux-là sont à Bibaud et à Viger comme Hugo, Lamartine et Musset à Le Franc de Pompignan, à l'abbé Delille, aux bardes ampoulés de la Révolution et aux poètes officiels du Premier Empire. Il sera beaucoup pardonné à Crémazie, à Fréchette, à Lemay, parce qu'ils ont eu du souffle. Et loin de nous de prétendre que *Tonkourou* de Pamphile Lemay ne soit pas en soi une œuvre intéressante, que le *Mississipi* de Fréchette et certaines pièces de Beauchemin ou d'Alfred Garneau vaillent par leurs proportions seulement. Mais il aura manqué à cette génération, pour marquer ailleurs qu'au Canada ou devant les jurys académiques français appelés à juger la poésie estimable, l'originalité de la pensée, l'intensité du sentiment, la souplesse et la variété du rythme, la richesse du vocabulaire, l'aptitude à traiter tous les sujets avec un bonheur au moins relatif. Ne craignons pas de le dire, la poésie canadienne d'aujourd'hui vaut mieux.

Fournier songea d'abord à faire figurer dans son Anthologie tous ceux que la critique avait à tort ou à raison, qualifiés de poètes. Je n'ai pas cru outrepasser mon droit ni compromettre l'objet de son travail en prenant sur moi de mettre à la porte, sans plus de façons, un certain nombre d'Anciens qui n'ont pas à leur actif cinquante vers bons ou mauvais et méritent parfaitement l'oubli complet où ils sont tombés : Laviolette, Phelan, Lartigue (bon évêque loyaliste, pitoyable rimailleur).

Avec les contemporains, impossible : ils étaient trop : tout au plus me suis-je permis de retirer à certains l'imprimatur que Fournier ne leur donna manifestement qu'à titre provisoire. Par comparaison, notre époque n'est donc pas présentée sous un jour particulièrement favorable. Mais il sera facile au lecteur de reconnaître parmi les contemporains ceux qui expriment

le plus fidèlement l'esprit et les tendances de leur temps. La poésie canadienne d'aujourd'hui, c'est Nelligan, Gill, Lozeau, Paul Morin, Chopin, Doucet, Ferland, Delahaye, Blanche Lamontagne, même ce Louis Dantin, disparu mystérieusement aussitôt qu'apparu, et dont le *Noël intime*, dans notre littérature honnêtement ou faussement bien pensante, retentit douloureusement comme, au Sanctus d'une messe de l'aurore, parmi le recueillement des fidèles, le cri aigu d'une vierge épuisée de jeûne, affolée par le doute. Et s'il est malheureusement trop vrai que Nelligan, Lozeau, Paul Morin, Chopin, Doucet, Louis Dantin, ont en général l'haleine plutôt courte, ils ne l'ont jamais mauvaise. Je veux dire qu'ils ont, en matière intellectuelle, un souci de propreté qui est déjà un acheminement vers la haute culture : qui est, en tout cas, la condition première de l'expression poétique. Ils manquent d'originalité, de pensée personnelle ? Oui, mais ils lisent, mais ils cherchent ; chacune de leurs œuvres nouvelles dénote des études plus étendues, une application, un effort consciencieux, et le grand poète que nous faillîmes avoir en Nelligan, que Morin a laissé entrevoir dans son *Paon d'email*, Chopin dans son *Cœur en exil* et Lozeau dans quelques pages de son *Miroir des jours*, qui sait s'il n'est pas là, qui frappera tantôt à notre porte ? Avec son admirable sens critique, Fournier ne pouvait pas croire à l'existence d'une littérature canadienne. En nous faisant toucher du doigt, si l'on peut dire, la supériorité de Nelligan, de Paul Morin (pardon, Morin ! pardon, Nelligan !) sur Denis-Benjamin Viger et Michel Bibaud, il a fait œuvre nationale sans sortir de la vérité...

À la mort de Fournier, quelques-uns des jeunes poètes les plus intéressants d'aujourd'hui n'avaient pas encore débuté : citons entre autres Édouard Chauvin, Jean Nolin, Émile Venne. J'ai cru me conformer à son dessein en leur faisant une place dans ce recueil, qui aussi bien aurait paru depuis longtemps si les événements, et une certaine paresse d'esprit due à la déshabitude d'écrire, ne m'avaient empêché de livrer plus tôt à Madame Fournier, pieuse et intelligente gardienne de la mémoire de son mari, la préface qu'on attendait de mon amitié.

Fournier a éparpillé dans le *Nationaliste*, dans l'*Action* et dans les deux premiers mois du *Devoir* une œuvre littéraire et humoristique qui en notre pays ne serait pas de mince valeur. Il a laissé en manuscrit des observations incomplètes mais captivantes comme tout ce qui sortait de son cerveau, sur

ce qu'il appelait la faillite du nationalisme, et sur l'ouvrage de M. Louvigny de Montigny : *La langue française au Canada*. Dans l'intérêt des idées, seul objet pour lequel il se passionnât sur la fin de son existence, il importe que ces œuvres ne tombent pas dans l'oubli. En attendant qu'elles paraissent, l'*Anthologie des poètes canadiens* rappellera, à la génération qui grandit, le souvenir d'une des plus fines intelligences et d'un des plus grands cœurs que le Canada français ait connus.

— Montréal, ce trois mars mil neuf cent vingt.

L'ŒUVRE DE L'ABBÉ GROULX

– « *L'Appel de la Race* » –

L'AFFABULATION de ce roman vous est connue. Aux environs de 1890, un jeune avocat canadien-français, Jules de Lantagnac, né en terre québécoise d'une ancienne famille noble tombée en rotture, se fixe à Ottawa où il épouse, après l'avoir convertie au catholicisme, Maud, fille d'un haut fonctionnaire fédéral, Davis Fletcher. À partir de ce moment, sa vie professionnelle et mondaine est anglaise. Il élève à l'anglaise et dans la langue anglaise ses quatre enfants, William, Wolfred, Nellie et Virginia. Une visite qu'il fait en 1915 à sa paroisse natale, Saint-Michel-de-Vaudreuil, après vingt ans d'absence, lui révèle dans la race canadienne-française des vertus morales et intellectuelles insoupçonnées. Ce fonds de richesses morales l'impressionne d'autant plus que la lecture des maîtres de la pensée française, à laquelle l'ont amené depuis quelque temps ses relations d'amitié avec un oblat, le père Fabien, l'a préparé à y voir le résultat d'une séculaire culture française et catholique. Du consentement tacite de sa femme, il introduit à son foyer l'enseignement de sa langue maternelle. Le P. Fabien, qui suit son évolution, le félicite, l'encourage. Jusque-là tout va bien. La question de l'enseignement du français à l'école catholique d'Ontario va poser un problème autrement épineux en sollicitant de Lantagnac une action politique que Maud, soutenue par ses parents, réproouve comme une espèce de manquement à la foi jurée. L'adhésion publique de Lantagnac à la cause de la minorité franco-ontarienne serait pour celle-ci d'un puissant secours. D'autre part, il est à craindre qu'elle ne divise profondément une famille jusque-là très unie malgré la préférence des uns pour le français, des autres

pour l'anglais. C'est ce conflit entre le devoir domestique et le devoir social qui fait le nœud du roman. Ses tendances naturelles et les exhortations du sénateur Landry, renforcées des raisonnements du père Fabien, feront accepter à Lantagnac la candidature protestataire dans le comté de Russell, où il est élu. Le ménage résisterait peut-être à ce premier choc, car du côté Fletcher on n'est pas insensible aux honneurs certains et aux avantages probables d'un mandat parlementaire, même obtenu dans de pareilles conditions. Mais, à moins de se déjuger, Lantagnac n'est plus libre de ses mouvements. Dans le débat que vient de soulever aux Communes le vœu de son collègue Ernest Lapointe touchant l'enseignement du français, plus que jamais tiré en sens contraire par ses intérêts domestiques et professionnels et par son devoir de Canadien-Français, en vain tente-t-il d'accorder son cœur et sa conscience sur une solution transactionnelle ; au dernier instant, comme mû par une force invisible, il se lève, et, faisant mentir des prévisions que lui-même contribua à accréditer, prononce en faveur de la liberté scolaire des paroles irrévocables. Maud Fletcher retournée chez son père avec William et Nellie ; la cadette des filles, Virginia, partant pour le couvent ; sa place comme avocat de la grande firme forestière Aitkens Brothers prise par le cousin de Maud, William Duffin, tout s'effondre à la fois sous ses pieds. Dans ce cataclysme, il ne lui reste que l'attachement de Wolfred, élève à l'Université de Montréal, lequel, de son propre mouvement, élit de s'appeler désormais de son deuxième prénom : André.

Ce n'est pas la première fois que le devoir domestique aura été, dans la littérature, mis aux prises avec un devoir coexistant : patriotique, social ou religieux. Même s'il était vrai que l'*Appel de la race* nous propose de mettre, dans certaines circonstances, la patrie ou la religion au-dessus des affections domestiques, M. l'abbé Groulx ne ferait que suivre l'exemple de Corneille au théâtre et de M^{gr} Benson dans le roman. Et ce sont là, on l'admettra, des noms qui jouissent d'une certaine autorité. Alors, quels reproches fait-on à notre auteur ?

J'en relèverai quelques-uns dans deux articles de MM. René du Roure et Louvigny de Montigny, parus à la *Revue moderne*, et un article de l'abbé Camille Roy, publié dans le *Canada français*, de Québec.

D'abord, l'*Appel de la race* serait une violation de la vie privée. L'histoire de Lantagnac correspondrait point par point à celle d'un homme

politique de chair et d'os, que cet étalage de ses affaires domestiques aurait justement exaspéré. M. du Roure, comparant le personnage fictif avec le personnage réel, parle de celui-ci avec des airs entendus, comme s'il l'avait vu élever. M. de Montigny non seulement connaît l'état civil du vrai Lantagnac, mais il nous indique son adresse domiciliaire, le lieu de ses villégiatures, ses attaches mondaines ; pour un peu, il écrirait son nom en toutes lettres. Moi qui connais le personnel politique tout aussi bien que ces messieurs, et peut-être un peu mieux, ces indications ne me semblent pas péremptoires. Flair de concierges, zèle de barbiers-coiffeurs ! Parmi les députés et sénateurs canadiens-français de 1916, on en compterait certainement plusieurs qui avaient épousé des Anglaises. Lantagnac est avocat comme les trois quarts de nos députés — hélas ! Il habite Ottawa ? Puisqu'il faut un chef parlementaire à la minorité française d'Ontario, rien de plus logique que de le chercher de ce côté. Il a de gros clients anglais ? Les avocats canadiens-français les plus en vue d'Ottawa ne gagnent pas leur vie autrement. Il habite rue Wilbrod ? Les principaux Canadiens-Français d'Ottawa ont pour la plupart établi domicile dans ce même quartier. Il fait partie du Rideau Club, du Golf Club ? Comme tout le monde dans la capitale. Pour édifier des conclusions sur d'aussi banales concordances, il faut vraiment aimer le pavé en soi et pour soi. L'abbé Groulx nie avoir jamais visé aucun cas en particulier. Et il nous semblerait injuste de ne pas tenir compte de cette dénégation. Mais si Lantagnac existe vraiment ailleurs que dans les livres, il demandera sans doute au ciel de le délivrer de ses défenseurs. Étrange manière de protéger un homme contre une publicité prétendue blessante, que de s'appliquer à prouver qu'il s'agit de lui et non d'un autre. La leçon qui nous semble ressortir de cet incident, c'est que les critiques de l'abbé Groulx aiment beaucoup moins Lantagnac qu'ils ne haïssent l'abbé Groulx. On s'en doutait. Au reste, nous sommes ici dans un domaine qui ne relève pas du code des lettres : autrement, le *Nabab* serait à mettre au panier.

La conversion de Lantagnac est invraisemblable ? Voyons un peu... Les renégats de la langue sont généralement de méprisables arrivistes, des faibles d'esprit, des dégénérés, mais ils ne le sont pas tous. En pareille matière, il faut tenir compte de la formation intellectuelle, du milieu, de maints autres facteurs contre lesquels pourra seule réagir une âme

naturellement noble secondée par un esprit fortement armé. Tombé à vingt ans dans un milieu d'anglomanie, pris tout entier par la pratique de sa profession, porté, comme tous les praticiens dépourvus de culture générale, à juger les races d'après leur richesse matérielle, avocat de grandes firmes anglaises qui lui font la vie large, Lantagnac nourrit pendant vingt ans l'illusion qu'il s'est anobli en épousant Maud Fletcher. Ne le jugeons pas trop sévèrement : dans les mêmes circonstances, la moitié de la bourgeoisie de la rue Saint-Hubert en ferait autant. Que lady Atchoum-Baker ouvre aux femmes de nos épiciers, de nos entrepreneurs en bâtiments, non pas ses salons, mais le quartier de ses domestiques, et deux sur trois ne voudront plus fréquenter ailleurs ; l'ignorance fait encore chez nous beaucoup de mal. Mais probe, laborieux, de mœurs irréprochables, aimant sa femme et ses enfants, religieux, nullement dépourvu de lecture, Lantagnac est quant au reste une âme supérieure. La supposition de l'abbé Roy qu'il a « oublié le français » est toute gratuite ; ce que l'abbé Groulx entend ici par « réapprendre le français, » c'est, à l'âge de quarante-trois ans, lier connaissance avec LePlay, Taine et Fustel de Coulanges. Lantagnac se qualifie de renégat dans son désespoir d'avoir fait fausse route, mais il ne l'est pas au fond du cœur. Qu'au milieu des luttes scolaires qui se livrent sous ses yeux il reprenne contact avec une terre natale où fleurissent la bonhomie, la loyauté, la politesse, les vertus domestiques, la pureté des mœurs, l'amour de la justice, une langue française pleine et savoureuse, et à l'instant il éprouvera le coup de foudre qui a valu à nos paysans l'amitié affectueuse d'étrangers comme Murray, Carleton, Prévost, Elgin et Dufferin. Il ne faudrait pas remonter très loin dans notre histoire contemporaine pour trouver d'illustres exemples de ces subits retournements. Quelques mois avant sa mort, Wilfrid Laurier dit dans une assemblée de Canadiens-Français, un jour de Saint-Jean-Baptiste : « Il nous faudra peut-être lutter très, très longtemps. » Jamais avant ce jour on ne l'avait vu prendre part à une manifestation canadienne-française.

L'abbé Groulx exagère de parti pris les ravages de l'anglomanie. Voyez, dit M. du Roure, il ne veut même pas que Lantagnac appartienne au Golf Club ! — Le trait est spirituel, ou du moins voudrait l'être. Seulement, il porte à faux. Lantagnac renonce au Golf Club parce qu'avec tous les hommes d'idées il a constaté la futilité de vouloir mener de front les luttes

d'idées et la vie mondaine. Être du Golf Club, ou de l'University Club, n'est pas forcément un signe d'anglomanie, mais pour quiconque voudra consacrer sa vie à la défense de la liberté d'enseignement — d'enseignement du français — ce sera à coup sûr une sottise. Les races en péril de mort ne se sauvent pas en sollicitant humblement leur entrée dans des cercles qui blackboulent Lavergne et Bourassa — parfaits hommes du monde — pour leurs opinions politiques, mais qui, à l'occasion, jugeront le péculat notoire et la banqueroute frauduleuse compatibles avec la qualité de gentleman.

L'abbé Groulx est partial dans la peinture de ses personnages ; selon qu'ils sont anglais ou français, il nous les rend odieux ou sympathiques. Comparer en particulier Maud et Davis Fletcher, l'avocat Duffin, William et Nellie, avec Lantagnac, Virginia et Wolfred. — C'est à voir. Pas besoin, il nous semble, d'une grande psychologie pour deviner que les enfants de Lantagnac seront avec lui confiants ou fermés, affectueux ou réservés, selon qu'ils prendront parti pour lui ou contre lui. Regretter que dans les circonstances Maud Fletcher ne rétorque pas à son mari tous ses arguments, c'est vouloir ajouter une prolixité de plus à celles de Lantagnac et du P. Fabien, que pourtant l'on condamne ; mais c'est surtout méconnaître de parti pris toute l'expérience que nous avons de la race anglaise. Pour Maud Fletcher, et aussi bien pour toute Anglaise de bonne race placée dans la même situation, l'attitude de Lantagnac ne mérite pas la discussion — tout au plus un soupir de pitié. L'homme bien élevé qui s'est déjà risqué à demander un renseignement en français dans un bureau quelconque des Douanes ou des Finances dira si ce vieil abruti de Fletcher est une figure inconnue à Ottawa. Enfin, si Duffin n'est pas un personnage sympathique, la faute n'en est pas à l'auteur : il fallait bien montrer quel dessèchement ou quelle perversion de l'être moral est généralement chez l'Irlandais la conséquence de l'apostasie. Reprocher à l'abbé Groulx d'avoir peint tous ses Anglais sous des couleurs désobligeantes, c'est fermer les yeux sur le temps et le lieu du roman. Autant blâmer Balzac d'avoir, dans un roman destiné à montrer la lutte du paysan pour la propriété, peint uniquement des paysans sournois, envieux et pillards ; ou Flaubert d'avoir incarné dans la petite bourgeoisie française toute la niaiserie des poncifs pseudo-scientifiques du XIX^e siècle. Davis Fletcher, sa fille Maud, Duffin, sont de

ce monde que nous connaissons, qui vous traite avec une politesse exquise tant que vous lui faites l'hommage de parler sa langue et de singer ses habitudes de vie, mais en qui le *pithecanthropus erectus* reparaît malgré toutes les conventions mondaines, dès qu'il croit s'apercevoir que vous prenez votre conception de la vie au sérieux, et que ce n'est pas la sienne.

Les relations de Lantagnac avec le P. Fabien ont scandalisé M. de Montigny, cela va sans dire, et avec lui M. du Roure : le plat personnage en vérité, que celui qui ne peut faire un pas sans consulter son confesseur ! — Il serait trop facile de répondre que Lantagnac et le P. Fabien sont de vieux amis ; que, de la part d'un catholique, consulter son confesseur dans une affaire de conscience n'a rien d'anormal ; enfin qu'on a vu par sainte Catherine de Sienne, sainte Jeanne d'Arc et quelques autres, la merveilleuse pénétration donnée à l'esprit, même dans les choses temporelles, par la pratique de la vie spirituelle. Rappelons-nous, Mesdames et Messieurs, la rencontre de saint Louis avec le bon frère Égide, dans les *Fioretti*. Après être restés longtemps embrassés, ils se réparent sans rien se dire. Et comme les compagnons de frère Égide s'étonnent de ce silence : « Pourquoi, dit-il, aurions-nous parlé ? Il a lu en moi et j'ai lu en lui. »

Mais si au moins ce père Fabien prêchait la charité, la paix entre les hommes, entre les époux... Ce qui coule de ses lèvres, au contraire, c'est « l'excitation à la haine, » « l'intolérance enseignée comme un credo. » Il faut voir comme, sur ce chapitre, MM. du Roure et de Montigny arrangent M. l'abbé Groulx. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont terribles : force est bien en effet de constater que l'acte de haine auquel le père Fabien incite Lantagnac, c'est de voter avec M. Laurier, idéal de la clairvoyance et de la modération, d'après M. du Roure, en faveur d'un ordre du jour que personne ne prend au tragique parce que tout le monde se rend compte qu'au fond c'est une simple clownerie de politiciens. Je veux seulement dire qu'ils prennent une grosse voix et lancent de gros mots, comme s'il s'agissait d'une très, très grosse affaire.

Mais ce vote, ce simple vote, il entraînera la destruction d'une famille... — Ici l'accusation est plus grave ; d'autant plus qu'elle n'est plus formulée par les seuls MM. du Roure et de Montigny, mais par un homme d'ordinaire assez placide : je veux parler de l'abbé Camille Roy. Ce serait pourtant lui faire trop d'honneur que d'en discuter gravement ; car au fond sa gravité est

toute d'apparence : disons le mot, c'est une fantaisie. L'abbé Groulx a commis dans son roman plusieurs fautes de psychologie, et la pire est peut-être de n'avoir pas fait appliquer par Lantagnac au front hystérique de Maud cette salutaire douche d'eau froide :

« Ma petite Maud, tu fais un potin de tous les diables, comme si je voulais te ravir tes enfants, te frapper au cœur. Tu exagères. Quand je t'ai épousée, je parlais l'anglais, mais je n'avais pas oublié le français. Par la promesse que je t'ai faite sur la terrasse Dufferin de renoncer à tout pour toi, aurais-tu compris, par hasard, que je n'aurais rien à dire dans la conduite du ménage ? Ce serait aller un peu fort. Nous habitons un pays mixte, où la connaissance des deux langues est, en même temps qu'une supériorité intellectuelle, un facteur de succès matériel. Il ne s'agit pas d'interdire l'anglais à nos fils, à nos filles : Dieu merci, ils le savent déjà. Je voudrais seulement leur faire apprendre le français, pour les élever d'un cran dans l'échelle des êtres civilisés, c'est entendu, mais aussi pour les mettre mieux en état de gagner leur vie. Toi-même, tu avoues comprendre le français parfaitement, et tu le parlerais depuis longtemps si de toute évidence tu n'avais tenu à me témoigner ton mépris de mes origines. Vas-tu maintenant, par un entêtement irraisonné qui ne tient compte ni de mes sentiments à moi, ni de leur intérêt à eux, priver tes enfants d'une connaissance qui peut ajouter à leur bonheur ? Quant à mon vote dans la question scolaire, je ne vois pas pourquoi je le ferais découler de notre contrat de mariage. Si je te manque d'égards, de tendresse et de loyauté en réclamant pour les petits Canadiens-Français la liberté d'apprendre leur langue à l'école, je me demande où s'arrêtera ta mainmise sur ma liberté de citoyen. Dans nos habitudes conjugales à nous — que j'avais, il est vrai, momentanément oubliées — le mari n'a pas le droit d'être un tyran, mais la femme n'a pas le droit d'être une chipie. Éveillé depuis quelque temps à une vie morale supérieure, je pourrais t'inviter à lire *Polyeucte*, d'autres ouvrages où l'on voit que le devoir domestique n'est pas toujours la fin de tout dans la société humaine. Cette lecture fatiguerait peut-être ton cerveau ; au moins, ma petite Maud, dis-moi que tu n'entends pas être une chipie. »

Je crois bien qu'à ce discours Maud irait pleurer sur le sein parcheminé du vieux Davis Fletcher. Mais je suis à peu près sûr qu'elle reviendrait. J'en suis même tout à fait sûr. Je mettrais d'ailleurs ma main au feu qu'en ce

moment elle n'attend qu'une bonne rossée de son seigneur et maître — *gentleman* accompli, mais détestable psychologue — pour réintégrer le domicile conjugal, contrite, repentante et le cœur débordant d'amour.

Les multiples défauts de forme relevés par ces messieurs ne doivent pas davantage être admis sans discussion. Si les discours de Lantagnac et du P. Fabien peuvent paraître longs et ennuyeux aux admirateurs de Daudet, de Flaubert ou d'Anatole France, il convient de se rappeler que l'*Appel de la race* est avant tout un roman de propagande — de propagande française — et que, sur ce sujet, le P. Fabien comme Lantagnac parle surtout pour les sourds. L'incorrection trop fréquente de la langue — dont j'aurai plus loin l'occasion de vous entretenir — laisse intacte la beauté d'un grand nombre de pages, pleinement satisfaisantes pour le cœur et l'esprit, dignes de figurer dans une anthologie de la prose française. Le mélange des genres — fiction et histoire — est un procédé dont maint romancier contemporain, dans toutes les littératures, s'est servi avec bonheur pour corser qui son intrigue, qui son récit, qui les deux à la fois ; M. André Thérive en a tiré un merveilleux parti dans le *Voyage de M. Renan*. La faute de l'abbé Groulx n'est pas d'avoir confondu les genres, mais de l'avoir fait de façon inhabile et maladroite. La lutte pour l'esprit et en quelque sorte l'âme des enfants — car Maud Fletcher est manifestement restée protestante, et c'est beaucoup plus que la formation intellectuelle qui est en jeu — portait en elle tous les éléments d'une grande tragédie humaine. En la subordonnant au débat sur la question scolaire, l'auteur a détruit sans nécessité l'unité du roman, pour le seul avantage de pouvoir égaler Lantagnac au « géant débonnaire » Ernest Lapointe, à M. Jacques Bureau, à M. David Lafortune. L'*Appel de la race*, c'est la renaissance d'une âme à la vie française et catholique, thème émouvant, d'un intérêt poignant pour tout observateur attentif de notre vie nationale ; mais c'est aussi, à propos de l'école, l'apologie du discours, seule forme d'action que nous ayons su pratiquer jusqu'ici. Le matin de la fameuse délibération, les enfants d'Ottawa, réunis dans les églises, prient « pour que les langues marchent bien. » Depuis cinquante ans, chez nous, les langues ont toujours trop bien marché. Or, si l'un des critiques de l'abbé Groulx, M. de Montigny, regarde comme une erreur l'introduction de la politique dans le roman, pas un ne semble s'être avisé qu'au double point de vue de l'art littéraire et du but patriotique visé par l'auteur la

participation de Lantagnac à une pantalonnade de politiciens n'est pas le digne aboutissement d'une grande crise morale.

Ce qui revient à dire que MM. du Roure, de Montigny et Roy voient surtout dans l'*Appel de la race* les défauts qui n'existent pas et ne voient pas ceux qui crèvent les yeux.

Cette aberration du jugement serait-elle, par hasard, l'effet d'un plan concerté ? Gardons-nous de le croire. Serait-elle, en chacun de ces messieurs, la conséquence inévitable du parti pris ? Mais leur parti pris, si visible soit-il, n'explique pas leur silence sur le point le plus faible de l'œuvre. Cherchons ailleurs.

Professeur de français à l'Université McGill, M. du Roure a perdu dans ce milieu le sens des proportions. L'essentiel à ses yeux n'est pas tant de conserver à trois millions de Canadiens le droit de parler le français, que d'enseigner la langue et la littérature française à une cinquantaine de jeunes *gentlemen* et de jeunes *misses* qui aimeront ensuite la France par-dessus nos têtes, avec un beau mépris pour les *pea-soups* d'Ontario. Dans le particulier, le plus charmant homme au monde. Mais le type parfait du catholique libéral français. Au Palais-Bourbon, il siègerait avec Bonnevey et Marc Sangnier et voterait de temps à autre avec les communistes. Il a si bon cœur ! Son article de la *Revue moderne* était l'acte d'énergie d'un homme sans volonté. C'est des hommes de cette espèce que Léon Daudet a dit qu'ils jetteraient leurs amis aux cannibales pour prouver leur largeur d'esprit. Avec cela, pas pour un sou de sens critique. À prendre tous les jours son café avec M. Leacock, il s'est convaincu que celui-ci est le plus grand humoriste et le plus grand psychologue contemporain et un des écrivains les plus remarquables de tous les temps. Il a retenu comme la fleur de la sagesse politique quelques apophtegmes de politicien opportuniste, recueillis sur les lèvres de M. Laurier dans une entrevue où celui-ci daigna lui confier sa pensée, après y avoir, comme de raison, fait communier les grands esprits du « Club libéral de la partie Est. » Tout oppressé du poids de ce trésor, il ne s'est pas encore aperçu que sur la fin de sa carrière M. Laurier, renonçant de plus en plus aux balançoires de *Bonn Aunntannt*, se rangeait dans le même groupe parlementaire que Lantagnac. Notre question nationale le dépasse et l'ahurit. Ce n'est pas sa faute. Regrettons seulement qu'il n'ait pas senti la nécessité — voire la simple convenance — de se

tenir à l'écart de débats où il n'entend goutte et dans lesquels rien ni personne ne l'avait mis en cause. Regrettons encore davantage — mais surtout pour lui — que, se faisant l'instrument d'une coterie contre un de ses collègues de l'enseignement supérieur, il se soit introduit dans nos querelles domestiques par un article d'une violence injustifiée, qui est en outre un pitoyable échantillon de judiciaire intellectuelle.

Directeur d'un service de traduction à Ottawa, M. de Montigny vit dans un milieu où, à quelques honorables exceptions près, les gens instruits — ou censés l'être — sont français à la première génération, un peu moins français à la deuxième et pas du tout à la troisième. Même ceux de la première génération sont généralement français à leur manière. Ils pestent contre *Le Droit*. Ils applaudiraient le gouvernement orangiste qui supprimerait par la force l'Association d'éducation. Ils sont pour les écoles françaises, mais de bonnes, de vraies — celles qui n'existent pas. Et quand on leur répond que de bonnes écoles se créent avec de l'argent, et que l'hypocrisie du gouvernement ontarien, depuis vingt ans, ressort précisément de son sournois entêtement à ruiner par la pauvreté l'enseignement qu'il accuse d'incompétence, ils répondent que cela se peut, mais qu'ils sont pour la diplomatie. Ils raisonnent du nationalisme canadien-français à peu près comme ce vieux crétin de Davis Fletcher. Au fond, ce qui leur répugne, c'est de s'avouer parents des anciens « draveurs » de Bytown et de la Gatineau, et leur diplomatie consiste le plus souvent à envoyer leurs enfants aux écoles anglaises « en attendant qu'il y ait de bonnes écoles françaises. »

M. l'abbé Camille Roy a comme critique littéraire le léger défaut de manquer lui aussi de tout sens critique. On pourrait même, sans injustice, dire qu'il n'a pas de bon sens. Il traitera de Mermet, de Michel Bibaud, de M. Hector Bernier, avec le même sérieux qu'il ferait de Racine, de Voltaire ou de Victor Hugo. Il trouve sérieusement aux romans de M. Bernier une étroite ressemblance avec les chefs-d'œuvre de la littérature française. Il tient sérieusement Marcel Faure pour un début digne d'attention. Sérieux, il l'est à la manière de l'oncle Eyssette, du *Petit Chose*, qui passait sa vie à colorier des grammaires espagnoles. Dans son *Encrier* posthume, Jules Fournier a prononcé sur cet arbitre des élégances littéraires un jugement auquel je ne saurais mieux faire que de vous renvoyer, car il est, je crois,

définitif. M. Roy ne pouvait décemment adopter envers M. Groulx le ton de M. du Roure ou de M. de Montigny. Il en dit cependant assez pour laisser voir quelles petites perfidies peuvent s'agiter dans l'âme des doux. C'est qu'aussi bien on chercherait vainement un trait de parenté entre l'esprit de ces deux abbés. M. Roy ne veut pas admettre que l'enseignement du patriotisme laissait à désirer au Séminaire de Québec, il y a trente-cinq ans. Cela juge un homme. Il est de la génération d'éducateurs québécois qui naguère encore marquaient les fastes de l'Université Laval aux visites des princes du sang à la ferme de Saint-Joachim. Le pli loyaliste lui est resté dans l'âme avec tout ce que cette déformation implique de vétuste et de poussiéreux. Ce critique n'a rien de vivant. Il a des toiles d'araignée sur les yeux, du coton dans la boîte crânienne, les narines et les oreilles. Il sort à l'instant de chez Toutankhamon.

Il resterait Valdombre. Mais c'est à dessein que je ne parle pas de lui. Ce garçon de génie — car il en a — s'« attrapera » lui-même un jour ou l'autre.

1923.

À PROPOS DE DOLLARD

LA déification de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons compte en notre pays deux groupes d'adversaires : premièrement ceux qui ne voient dans ces jeunes gens qu'un groupe de fols aventuriers, et que, fort heureusement pour l'honneur de notre peuple, M. Émile Vaillancourt a mis à la raison dans les colonnes de la *Gazette* ; deuxièmement ceux qui, sans nier à Dollard et à ses compagnons l'intrépidité, leur attribuent des mobiles tout humains et dont l'opinion s'exprimait, il y a quelques temps, dans le *Canada* par la plume de M. Jean Chauvin. Ayant cru constater à divers indices que l'article de M. Chauvin — pourtant empreint d'une louable judiciaire — n'avait pas plu à tout le monde, nous avons écouté avec un intérêt tout particulier, de la bouche de M. l'abbé Groulx, à la T. S. F., ce qu'on avait annoncé comme une mise au point.

Or, sauf erreur, la radio-conférence de M. Groulx pourrait se résumer ainsi : La Nouvelle-France était bel et bien menacée de destruction par les Iroquois. Ceux-ci, venus de diverses parties du territoire par petits groupes, devaient se rassembler au Long-Sault pour la course dévastatrice sur Ville-Marie, Trois-Rivières et Québec.

Texte du titre

Quand ils partirent à leur rencontre, Dollard et ses compagnons avaient en vue de les battre en détail, avant leur concentration, et, incidemment, de leur prendre des fourrures, marchandises qui était à ce moment, pour une large part, la vie même de la colonie. Il est permis de supposer que Dollard espérait revenir sain et sauf de l'expédition : le billet qu'il donna à un de ses créanciers avant son départ et surtout la sagesse qui se mêlait à l'audace de son plan de campagne donnent de la vraisemblance à cette hypothèse. Il n'en est pas moins vrai que le combat du Long-Sault fit rebrousser chemin aux Iroquois, que Dollard et ses compagnons y perdirent la vie, et que grâce à ce retournement dû à ce sacrifice, la Nouvelle-France fut sauvée. Tout en se proposant évidemment d'humaniser, de bonhomiser Dollard, — d'en faire autre chose que l'espèce de ténor italien qui orne plus ou moins les Jardins Lafontaine, — M. Chauvin n'avait pas dit autre chose.

Exception faite des « sauvages » taillés en pièces et boucanés par M. Vaillancourt, tout le monde, bientôt, sera d'accord pour voir en Dollard non pas un demi-dieu, — car, des demi-dieux, il y en eut malheureusement trop peu parmi nos ancêtres, — mais tout bonnement un brave qui, espérant vaincre, perdit la vie, et qui, perdant la vie, n'en sauva pas moins ses concitoyens.

Moins romantique que celle qui a prévalu jusqu'ici, cette conception aura le mérite d'être probablement plus conforme à la vérité.

Et la gloire de Dollard n'en souffrira nullement.

Le Canada, 20 mai 1932.

SUR DOLLARD

J'AI connu à la guerre plusieurs héros authentiques. L'un était coutumier d'aller provoquer les Allemands en combat singulier par des lancers de grenades, et de recueillir les blessés sous les yeux et le feu de l'ennemi. Il blaguait comme tout le monde, sacrait comme un peu tout le monde, avait tous les petits défauts de la nature humaine. Un autre, à Paschendaele (après mon départ du front, car je n'étais pas là), blessé lui-même, porta sur ses épaules, sur une distance de plus d'un mille, à travers une rafale de fer et de feu, et dans la boue jusqu'aux hanches, un capitaine qu'il ne connaissait pas ; ce qui lui valut la Distinguished Military Cross, qui est pour le troupier, dans l'armée britannique, la plus haute décoration après la Croix de Victoria. Élevé dans les « chantiers » de l'Outaouais, il adorait l'alcool, ne pouvait ouvrir la bouche sans blasphémer : moralement, c'était bien, à certains égards, un des êtres les plus ravalés de la création. Un troisième, fils d'un cultivateur aisé du Richelieu, ne se mettait jamais à couvert pour travailler à l'aménagement de la tranchée ; en plein jour et à cinq cents pieds de l'ennemi, il maniait la pelle du haut du parapet, pendant que les balles sifflaient à ses oreilles. « Dans la tranchée, disait-il, il fait bien chaud ». De temps en temps, ce garçon-là s'absentait sans permission, pour aller à l'arrière rendre visite à des dames pitoyables qui lui accordaient leurs faveurs. Un quatrième était brancardier sous mes ordres ; un jour que je lui reprochais de s'engager sur le parapet, sous un feu violent, pour épargner quelques secondes, il me

répondit sans paraître comprendre : « Monsieur, en quelques secondes un homme meurt ». Il avait grandi dans le milieu de la prostitution, ses amis le classaient comme souteneur, et en fait il recevait fréquemment de l'argent de plusieurs filles charitables connues par leurs seuls prénoms : Flora, Bella, Carmen, Rose. J'ai servi pendant quelque temps avec Brillant, décoré plus tard de la Croix de Victoria à titre posthume, pour des exploits dignes d'un héros d'Homère : c'était un garçon honorable et un camarade charmant, mais rien ne le désignait particulièrement à une mort héroïque. Ce n'est donc pas ternir la gloire de Dollard des Ormeaux que de supposer qu'il avait peut-être quelques-unes des faiblesses de l'homme, notamment celle de tenir à la vie, et que même en risquant délibérément la mort il conservait l'espoir de n'être pas tué : soutenu par une poignée d'hommes seulement, il avait en revanche, outre la supériorité des armes, celle que peuvent donner la manœuvre et l'embuscade. Cette supposition, elle est d'autant plus permise qu'avant son départ Dollard (ou Daulac) donna à un créancier un billet payable à son retour. Quand M. André Laurendeau se plaint que « certaine école » veuille « bonhomiser » Dollard, il devrait distinguer entre ceux qui dénie à ce personnage de légende tout caractère d'héroïsme, et ceux qui soutiennent seulement que les héros n'en sont que plus grands pour être dans l'ordinaire de la vie des hommes comme les autres.

Le Canada, 26 mai 1933.

À PROPOS DE L'AFFAIRE LINDBERGH

N OUS ne savons trop si les Lindbergh ont vraiment l'intention d'aller habiter la France, mais cela serait, qu'on les comprendrait facilement. À chaque chapitre du drame eschyléen dont ils viennent d'être les victimes, la civilisation américaine s'est montrée sordide. La presse, ne voyant dans le rapt de leur enfant qu'une occasion d'augmenter son tirage, a renseigné jour par jour, heure par heure, les auteurs du rapt sur les mouvements et les intentions de la police. La radio, pour des motifs analogues, a fait de même. Au sein de la police on s'est battu à qui accaparerait la gloire d'appréhender les criminels, et dans cette lutte répugnante dont le gros Hoover, hébété ou impuissant, suivait de Washington les péripéties, la bêtise l'a encore emporté sur l'inconscience. Des professeurs d'université, des « pasteurs », des officiers supérieurs de la marine, se sont entremis pour faire tenir aux ravisseurs la rançon que ceux-ci exigeaient, et il est même arrivé cette chose épouvantable que, pendant que la pauvre petite victime, meurtrie, pourrissait dans la forêt à quelques milles de la maison de ses parents, un brave homme d'universitaire a personnellement remis à l'un des scélérats, de la main à la main, dans l'obscurité, par-dessus le mur d'un cimetière, une somme de cinquante mille dollars qu'il avait obtenue des parents justement affolés. On découvre les restes de l'enfant, et voici qu'un constructeur de navires du nom de Curtis, homme jusque-là très considéré, qui prétendait avoir négocié lui aussi avec les ravisseurs, admet sous sa signature qu'il a inventé cette

histoire pour extorquer de l'argent aux Lindbergh. Jusqu'à la découverte (accidentelle) du cadavre, la police pouvait, avec une certaine vraisemblance, se dire paralysée par le désir impérieux des parents de ménager les ravisseurs pour recouvrer à tout prix leur enfant ; maintenant qu'il n'y a plus de ménagements à garder, la main de la justice va s'appesantir sur les coupables... Mais la cupidité des journaux est toujours en éveil ; sous le commode prétexte d'aider à la traque, une fois de plus, jour par jour, heure par heure, ces dévoués protecteurs de la société apprendront aux criminels quelle nouvelle manœuvre les menace et comment ils pourront y échapper. Grâce à eux l'on saura qui est soupçonné, de quel côté la police va tourner sa lanterne.

L'argent ! l'argent ! voilà le mot qui sera revenu comme un sombre leitmotiv tout au cours de ce drame si parfaitement accordé à une civilisation qui a fait de l'argent son dieu. Un à un, tous les rouages de ce qu'on appelle, faute d'un autre nom, la société américaine, se seront révélés détraqués par l'amour du lucre. Devant les sanguinaires chefs de bande qui du fond de leurs repaires, ou de leurs cachots, traitaient d'égal à égal avec l'autorité, un peuple de 120 millions d'âmes, abêti par le culte de l'argent, s'est déshonoré dans de niais et crapuleux calculs, contraires à l'intelligence comme à la morale, à l'heure où sa colère aurait dû frapper comme la foudre. D'un seul coup on a vu ce qu'est véritablement cette terre des États-Unis qui depuis la guerre, sous la direction de pédants « fêlés » comme Wilson ou de corpulents affairistes comme Hoover, prétend donner des lois au monde. Par un beau soir d'été, il y a cinq ans, un aigle aux traits humains baignés d'une infinie douceur descendait du ciel sur Paris. Il s'appelait Lindbergh. Il était venu solitaire d'Amérique, d'un seul vol. La France, qu'il venait de devancer dans cet exploit surhumain, le souleva dans ses bras, pleura de joie sur son cœur. Depuis ce jour, lui, que seuls les hasards de l'émigration firent naître en Amérique, et qui, s'il venait aujourd'hui aux États-Unis en étranger, serait traité comme une viande quelconque par les agents d'immigration d'Ellis Island, il est, autant qu'Américain, Français. En allant vivre avec les siens dans le pays humain vers lequel le portèrent, il y a cinq ans, son courage et son génie, il donnera à ses compatriotes la seule leçon qu'ils soient encore capables d'entendre. Peut-être comprendront-ils enfin qu'il y a au monde autre chose que l'argent et qu'un pays où la

passion du lucre a tout corrompu, tout sali, tout avili, n'est pas un pays pour civilisés.

Le Canada, 19 mai 1932.

CE QUE LES YANKIS PENSENT D'EUX-MÊMES

LE 15 mai, à Montpelier, dans le Vermont, Édouard Lasanté, de Montréal, et Joseph Chouinard, de Québec, âgés respectivement de 27 et de 32 ans, Roméo Auclair, de Saint-Georges (Québec), Philippe Goulette, un ancien habitant de Barré (Vermont), Kenneth Locke, de Hillsboro (Nouveau-Brunswick), Eric Morrow, de Hamilton, et Gérard Morneau, de Québec, ont été condamnés par le juge Howe, les deux premiers à deux ans et les autres à un an d'emprisonnement pour avoir pénétré aux États-Unis illégalement.

En tout autre pays du monde, sauf en temps de guerre ou d'épidémie, la contravention en matière d'immigration ne comporte d'autre peine que l'expulsion hors des frontières. Sur ce point encore, nos voisins ont voulu dépasser toutes les bornes de la singularité. Deux années de prison pour avoir voulu pénétrer aux États-Unis ! Cela devrait être une bonne leçon pour les Canadiens de Montréal, de Québec, de Hamilton ou de Hillsboro, qui jugent de l'état de civilisation des États-Unis par des concerts que la T. S. F. nous transmettait de Philadelphie, de New-York, de Boston, avant l'entrée en scène des trois abrutis Charlesworth, Steele et Maher. Vous qui avez vécu votre enfance, votre jeunesse, dans le Faubourg Québec de Montréal où à Saint-Sauveur de Québec, vous croyez qu'il vous suffira de passer la frontière pour avoir part à la distribution des milliards de papier-monnaie du magicien Roosevelt ? Ô candeur ! ô naïveté ! Allez prendre une terre en pleine forêt à 150 milles de la rivière Solitaire, engagez-vous pour

une expédition au pôle nord, faites-vous gardien de rennes dans le delta du Mackenzie, chasseur de phoques sur la côte du Labrador, nourrissez-vous de glands dans un « chanquier » de la Côte-Nord où vous gagneriez 13 sous par jour et la gale par-dessus le marché, ou, ce qui vaut mieux encore, prenez du service comme garçon de ferme à un sou par jour dans la vallée du Saint-Laurent ; mais au moins restez parmi des hommes et bêtes de bon sens et détournez-vous avec sage frayeur d'un pays que le vote des vieilles femmes a changé en maison de fous, et où la loi, faite par les voleurs, condamne d'honnêtes immigrants à la prison. Au Canada, on pend quelquefois un émigré américain parce qu'il a assassiné : à part cela, tout mâcheur de gomme yanki peut séjourner librement dans notre pays, même s'il nous empoisonne de ses vantardises. Aux États-Unis, ceux que l'on condamne à la prison, ce sont les petites gens qui avaient lu dans les gazettes que les U. S. sont un pays de liberté, et qui l'avaient cru.

Un jour que je déjeunais dans les casemates de Verdun avec le major Blondin, un congressman quelconque, ayant remarqué que le commandant de la place n'avait d'oreilles que pour notre compatriote, flanqua à celui-ci une grande tape dans le dos en s'écriant du nez : "*Say ! but you must be somebody !*" Faut-il qu'ils se croient *Somebody* pour condamner à deux ans de prison de pauvres diables qui voulurent seulement aller voir sur place s'ils ont vraiment les cornes en or, comme le bétail de feu Plutus !

Le Canada, 23 mai 1933.

EXPLICATIONS INSUFFISANTES

LES prix d'action intellectuelle ne manquent pas en France : prix de littérature, prix d'histoire, prix de sciences, il y en a de toute sorte et il s'en fonde de nouveaux tous les jours ; et c'est une des circonstances qui font dire à notre jeunesse que la production intellectuelle (dans leur esprit, prose et vers seulement) est beaucoup mieux récompensée là-bas que chez nous. Mais la France a quarante millions d'habitants et elle n'a pas, que nous sachions, un seul prix littéraire qui dépasse dix mille francs (moins de \$400 au cours normal et guère plus de \$600 au cours actuel), pendant que la plupart ne dépassent pas mille francs. Dans le Québec français, qui ne compte que deux millions et quart d'habitants, un jeune homme bien doué, certes, et laborieux, mais nullement supérieur à beaucoup de jeunes Français par ces qualités, vient de gagner avec une thèse de droit international \$1700, et deux de ses compatriotes ont reçu chacun \$850 pour des ouvrages littéraires qui, malgré leur mérite, ne seraient probablement jamais primés en France. Et chaque année, grâce au gouvernement de la Province, nous assistons à un spectacle semblable.

De Leconte de Lisle, bibliothécaire, jusqu'à Claudel et Giraudoux diplomates, la moitié des grandes figures de la littérature française gagnent leur vie dans le fonctionnarisme, quelques-uns dans les plus modestes emplois de l'administration. S'il est permis de comparer les petites scènes aux grandes, tous les fonctionnaires fédéraux, provinciaux, municipaux et

autres, au Canada, qui ont voulu faire de la littérature, en ont trouvé le temps.

Faudra-t-il donc toujours expliquer l'insignifiance de notre production littéraire — insignifiance que seules quelques pharaonesques momies s'obstinent à nier — par la jeunesse de notre peuple et le poids de ses soucis matériels ? Un peuple jeune n'est pas vieillot, du moins ne devrait pas l'être. Et quant à l'encouragement que reçoivent les lettres, et au loisir qu'on a de les cultiver, ils sont, à tout prendre, les mêmes au Canada qu'en France.

L'atmosphère, l'ambition, l'ardeur au travail, la richesse du vocabulaire, et certaine joie de l'esprit que peut seule donner la culture habituelle des idées : tout cela nous manque ; mais n'est-ce pas notre faute ? Si dans l'ordre intellectuel, comme autrefois nos ancêtres dans l'ordre physique, nous faisons nos délices du « gros lard », n'est-il pas fatal que nous soyons de temps en temps un peu scorbutiques, un peu endormis, ou un peu épais ? Décidément, nous ne cherchons pas toujours assez loin la cause du mal...

Le Canada, 29 septembre 1933.

SÉPARATION

J E suis entré au *Canada* comme rédacteur en chef au mois d'octobre 1930. J'avais évidemment mes raisons pour me démettre volontairement de cette charge plusieurs mois avant l'expiration de mon engagement, fixée pour le 1^{er} novembre prochain. Je dois cependant à la direction l'hommage de déclarer que durant les trois ans et cinq mois que j'ai été à son emploi je n'ai subi de sa part aucune pression ; qu'elle ne m'a pas un seul instant donné l'impression que je ne fusse en toute chose un homme libre. Tout ce que j'ai voulu écrire, je l'ai écrit. On ne m'a jamais demandé d'écrire quoi que ce soit qui ne fût l'expression parfaite de ma pensée, jamais reproché ces nombreux articles où je prenais sous ma signature des attitudes contraires, sur certains points, soit aux attitudes antérieures du journal, soit même à la politique traditionnelle du parti libéral. Cela, je le dis pour l'édification d'une jeunesse qui croit ou feint de croire que les hommes d'idées personnelles n'ont pas de place dans nos partis politiques, et que ces formations, pour se maintenir, sont forcées de se soumettre à ce que l'on appelle la « tyrannie morale » des chefs.

Non moins agréables que mes relations avec la direction du *Canada* ont été mes relations avec le personnel. Sorti du journalisme actif depuis 20 ans (c'est en mars 1910, deux mois seulement après sa fondation, que j'ai quitté le *Devoir*), je ne fus pas d'abord accueilli au *Canada* avec enthousiasme ; pendant quelque temps je fus en butte à des intrigues, à des conspirations.

La plupart de ceux qui avaient pris part à ces manœuvres, et j'en appelle à leur témoignage, sont aujourd'hui de mes amis ; ceux qui les ont remplacés le sont tous. Je ne crois pas me tromper en disant que depuis mon ancien assistant, M. Edmond Turcotte, ce jeune Franco-Américain que je suis fier d'avoir révélé à mes compatriotes, jusqu'au plus humble des chasseurs de la rédaction ou de l'administration, tout le monde, dans la maison, m'était profondément attaché. De mon côté, j'aimais ce petit monde si intelligent, si laborieux, si loyal. À 59 ans, je me sens de nouveau séduit par une entreprise de jeunesse, où je vivrais comme autrefois, pour une idée. Je n'en tiens pas moins à dire publiquement et, comme toujours, sous ma signature, que mon passage au *Canada*, où l'intérêt matériel compte pour peu de chose, fut, à tout prendre, un des chapitres reposant de ma passionnante existence ; la vie est toujours belle, pour qui sait la dominer. Quant aux lecteurs, je sais que j'aurai mis souvent leur patience à une rude épreuve. Je ne leur en suis que plus reconnaissant de l'attachement qu'ils n'ont cessé de me témoigner.

Le Canada, 28 février 1934.

EN GUISE DE PROGRAMME

Simple paraphrase d'une annonce parue ces jours derniers dans la presse canadienne d'expression française au sujet de l'« Ordre »

O *RGANE de culture française et de renaissance nationale.* — La « culture » s'entendait jadis de la formation intellectuelle et morale, voire de la civilisation. Le mot a pris depuis la guerre des significations bien diverses, à telle enseigne que c'est en son nom que les Allemands — qui l'écrivent « kultur » — voudraient exalter la barbarie, occire les Français et décirconcire les Juifs. *L'Ordre* écrira et interprétera le mot à la française. — Pour l'*Ordre* la renaissance nationale ne consistera pas uniquement, ou surtout, dans l'intensification de la natalité, mais dans le développement des plus hautes virtualités du peuple : intellectuelles, morales, même physiques.

Aussi libre que peut l'être en notre pays un journal rédigé par des hommes vivants en société. — L'*Ordre* estimera faire tout son devoir en restant indépendant des puissances d'argent, de l'esprit partisan, des combinaisons factieuses, des fanatismes irraisonnés (car il y a des fanatismes légitimes). Quand aucun intérêt supérieur de la société ou, comme ils disent, de la Race, ne sera en jeu, il ne rougira pas de servir ses amis plutôt que... les autres. Il lui arrivera même de préférer les gens peu vertueux, mais aimables, aux gens très vertueux, mais haïssables. Il se rappellera que de grands catholiques comme Louis Veuillot ne dédaignèrent pas toujours les faveurs du pouvoir.

Prendra les hommes comme ils sont, mais dans l'espérance de pouvoir les améliorer un peu. — L'âge rend indulgent et l'expérience enseigne que le fripon intelligent est parfois moins dangereux pour la société que l'imbécile honnête homme. L'*Ordre* ne demandera donc pas aux hommes publics plus qu'ils ne peuvent donner. Tout au plus se permettra-t-il de décerner à la sottise, en toute circonstance, le bonnet d'âne.

Travaillera de son mieux à mettre un peu d'ordre dans les idées, en combattant certaines balivernes dont le monde est en train de périr : démocratie, suffrage universel, diplomatie de place publique, etc. — On connaît là-dessus les opinions du fondateur de l'*Ordre*. Il ne manquera pas une occasion de démontrer par des faits que la démocratie est un mensonge, le suffrage universel une duperie, la diplomatie de place publique une calamité.

Évitera néanmoins de chercher le salut de la société dans d'autres formules aussi creuses, quoique plus nouvelles, sans tenir compte de l'expérience. — Traitera avec le plus grand respect les directives papales en matière politique et sociale, mais ne s'en laissera pas imposer par les gens qui voudraient les appliquer à tort et à travers, sans y rien comprendre et sans tenir compte des circonstances de temps ni de lieu.

S'efforcera de toujours appeler un chat un chat. Osera, à l'occasion, appeler le fripon par son nom. — Le directeur de l'*Ordre* a acquis en ces matières quelque expérience. Il sait que, la plupart du temps, le journaliste évite les personnalités non par charité ou par bonne éducation mais par lâcheté. Devant certaines candidatures aux fonctions publiques, il n'hésitera pas à demander au candidat s'il a des moyens d'existence visibles et avouables. Il niera hardiment à des déclassés, incapables de gagner honnêtement par eux-mêmes \$1000 par année, le droit de gérer au nom des contribuables un budget de 40 à 50 millions, par exemple. Que ses lecteurs aient assez de sens civique pour le seconder, et il prendra volontiers les initiatives nécessaires pour faire envoyer en prison quelques-uns des fripons auxquels le « noble et intelligent électeur » a jusqu'ici coupé le cou avec le bulletin de vote, quand il ne leur tressait pas des couronnes.

Réunira, sous la direction d'un journaliste d'expérience, un groupe d'hommes jeunes, enthousiastes, relativement instruits, indépendants des partis politiques, traditionalistes de tempérament et d'éducation, mais

dégagés des influences de coterie qui menacent de stériliser et d'avilir la vie intellectuelle du Canada français tout en prétendant l'élever. — En notre pays, l'indépendance d'esprit n'est pas ordinairement le propre des hommes d'âge mûr. Ceux-ci sont pour la plupart d'une culture médiocre. Même indépendants et cultivés, ils sont en général, dans leurs écrits, mortellement ennuyeux. Le directeur de l'Ordre a choisi comme collaborateurs des jeunes gens plus vieux et plus instruits que leur âge, n'ayant jamais appartenu aux partis politiques, d'esprit foncièrement national, mais libérés des niaises admirations pour la routine, le conventionnel et le « gnan-gnan ».

Consacrera la moitié de son espace aux questions canadiennes ; le reste à la reproduction d'articles de la presse française, belge, suisse, balkanique, exprimant d'autres points de vue, sur les choses du monde, que ceux de la presse anglo-saxonne. Se fera un devoir de dénoncer l'hypocrisie ou la stupidité de certaines dépêches anglaises ou américaines, de la canaillerie de la propagande allemande. — L'Ordre n'est pas à proprement parler un journal d'information et ne publiera ni dépêches ni faits-divers. Il visera cependant à faire connaître au public canadien, en les rétablissant ou même en les interprétant, les faits supprimés ou dénaturés par les propagandes anglaise, américaine et germanique, avec le concours « d'hommes d'état » ahuris et de journalistes bornés ou malhonnêtes. Dès le début il prouvera par des documents que l'espèce de propagande antisémitique qui se poursuit chez nous (car il peut y avoir des antisémites honnêtes, bien qu'ils soient rares) est l'œuvre de canailles.

Devrait fournir chaque jour trois heures de lecture propre à intéresser le soir comme le matin, le lendemain comme le jour même. — Si la formule de l'Ordre ne convient guère au lecteur qui désire savoir heure par heure tout ce qui se passe dans le monde, elle sera précieuse à quiconque se soucie moins de tout savoir que de penser droit. Trois heures après sa publication, le journal de pure information, en nos pays, n'a plus aucune actualité : la rédaction de l'Ordre sera encore d'actualité plusieurs jours après l'apparition du journal, ce qui permettra aux gens peu fortunés de s'y mettre à plusieurs pour s'abonner.

Dans le domaine des choses canadiennes, y compris le théâtre, le cinéma, les lettres en général, le sport (oui, le sport), fera une guerre loyale

mais sans merci aux bourreurs de crâne. À cette fin, s'abstiendra d'accepter les entrées de faveur, quoi qu'il en coûte sur ce point à la caisse du journal et à la nature tout humaine de ses rédacteurs. Non qu'il veuille le faire à la vertu, mais parce que, du premier au dernier, ses rédacteurs voudraient pouvoir, dans l'éloge comme dans le blâme, parler librement. — L'espèce de cloison étanche qui règne aujourd'hui dans la plupart des journaux entre la Rédaction et l'Administration (mettons des majuscules, l'occasion en vaut la peine) n'existera pas à l'*Ordre*. La Direction accepte d'avance la responsabilité de tout ce qui paraîtra dans le journal et dont elle aura pu humainement prendre connaissance. Sans faire à la prudence ou au scrupule des sacrifices qui ne seraient d'ailleurs pas dans ses goûts, nulle subvention, nulle faveur, ne lui fera publier ce qu'elle estimera contraire à la morale, au bon goût ou à la vérité. Dans le Canada français comme partout ailleurs, la critique littéraire, théâtrale, artistique, cinématographique, tend à devenir complaisante, parfois vénale. Le sport est plus que jamais un business méthodiquement organisé et truqué par des faiseurs. Dans tous ces domaines, l'*Ordre* ne saurait à lui seul faire régner, à défaut de probité, un certain sens de la mesure ; mais ne doutons pas qu'il réponde à un vœu conscient ou inconscient de notre peuple en plantant de temps à autre quelques banderilles au flanc de fortes brutes intéressées à l'exploitation pécuniaire de la crédulité populaire.

Publiera peu de réclame, et seulement pour des maisons ou des produits dignes de confiance. Tout en pratiquant à l'occasion, sans vaine parade, le nationalisme, voire le particularisme économique, ne permettra à personne d'exploiter le patriotisme, à plus forte raison l'antisémitisme, dans ses colonnes, pour vendre au public de la camelote, d'ailleurs fabriquée, la plupart du temps, par des Juifs. La réclame, disséminée à travers la rédaction sous forme de texte courant, sera, croyons-nous, de lecture agréable. En moyenne, elle n'occupera pas le dixième du journal. — Dès le premier numéro de l'*Ordre*, nous appliquons cette politique. Lisez attentivement toute la réclame qui paraît dans ce numéro, et jugez par vous-même si à tout prendre il s'en publie de plus légitime par la presse quotidienne. Bon nombre des maisons intéressées ne nous ont pas commandé ces réclames (je veux dire : pas encore) ; mais nous ne doutons pas qu'elles les prennent immédiatement à leur compte à cause de l'honneur

mérité qu'elles font rejaillir sur elles et du profit matériel qu'elles en retireront.

Fera une place honorable au correspondant qui, sachant écrire, aura quelque chose à dire et le courage moral de signer. — L'anonymat, arme des lâches, n'aura sa place dans l'*Ordre* que si la Direction juge à propos de couvrir l'article ou le communiqué de sa responsabilité. Mais, bachelier ou non, universitaire ou non, homme de lettres ou non, l'on devra d'abord écrire en français.

Avec les modestes ressources matérielles à sa disposition, et empêché par la formule même de sa rédaction de compter sur la faveur active de la foule, espère que tout Canadien-Français instruit, pouvant contribuer chaque jour à une véritable réforme de l'esprit public, le prix d'un verre de bière, lui apportera son concours. — Songez-y, le sacrifice quotidien d'un verre de bière (ou, si vous êtes une femme, de la moindre coquetterie) vous permettra de collaborer à une œuvre de culture française et de réveil national. Pas même besoin de « haler tous ensemble », comme disait l'autre pendant qu'il annonçait sur un ton dépité notre « petite » entreprise : il vous suffira de vouloir élargir vos horizons, approfondir votre pensée, vivre, intellectuellement, d'une vie plus haute ; — de réfléchir que c'est peut-être par devoir mal compris, par amour-propre, par présomption, voire par simple divertissement, que nous avons fondé l'*Ordre*, mais certainement pas par intérêt.

L'*Ordre*, 10 mars 1934.

LA GRÈVE DE L'INTERNAT

À Notre-Dame et dans tous les hôpitaux catholiques de Montréal soumis au même régime hospitalier et administratif, l'internat, c'est-à-dire le personnel chargé des services de médecine auxiliaire (pharmacie, ambulance, etc.), se recrute sur la fin de chaque année scolaire par le conseil médical de l'institution, d'entente avec le corps administratif. Il comprend : 1° les élèves de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal répartis entre les divers hôpitaux par la direction de la Faculté, pour y faire leur sixième année d'études (cinquième, abstraction faite de la préparation) ; 2° un certain nombre de médecins ayant pris leur licence cette année-là ou les deux ou trois années précédentes et devant être admis ou ayant été admis à la pratique en juillet.

À Notre-Dame, les internes-médecins se divisent en *juniors*, reçus cette année-là, et *seniors*, reçus les années précédentes. Les internes-étudiants reçoivent la pension, le logement et les uniformes de service gratuits, mais n'ont pas d'appointements. Les internes-médecins reçoivent, outre la pension, le logement et les uniformes de service, de modestes appointements qui sont de \$12.50 par mois pour les juniors et de \$20 pour les seniors. Les appointements étaient autrefois plus élevés, mais la crise économique a rendu une diminution nécessaire.

La date des engagements d'internes n'est pas annoncée de la même façon dans tous les hôpitaux (il s'agit toujours et uniquement des hôpitaux catholiques) ; certains en font part par lettre circulaire aux jeunes médecins que ces places pourraient intéresser ; dans d'autres, où elle ne varie guère

— c'est le cas de Notre-Dame, qui a toujours obtenu sans plus de publicité tous les sujets dont il avait besoin, — il n'y a pas d'annonce formelle et on se fie aux relations professionnelles et universitaires du personnel médical pour la faire connaître. Inutile de dire que, même en l'absence de toute publicité, le jeune médecin désireux de faire de l'internat et dont les services ne seraient pas requis ailleurs ne manquerait pas de s'adresser à Notre-Dame. C'est dire aussi que, si un hôpital manque d'internes après l'époque ordinaire des engagements, les aspirants font manifestement défaut.



Le 14 février dernier, le conseil médical de Notre-Dame prenait connaissance des offres de services d'aspirants-médecins-internes pour la période de douze mois commençant le 15 juin. Il se présenta en tout douze aspirants canadiens-français. Le 2 mars, ces douze aspirants, qui avec les étudiants de cinquième-sixième et quatre médecins de la classe senior devaient former le personnel de l'internat pour l'année hospitalière commençant le 15 juin, furent acceptés. Le nombre des engagements de médecins-internes n'étant pas suffisant (en fait, il restait encore plusieurs vacances à pourvoir), le conseil médical, d'entente avec le bureau d'administration, engagea en treizième lieu un jeune médecin juif nommé Samuel Rabinovitch, qui achevait une année d'internat dans la maison comme étudiant de cinquième-sixième à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, d'où il était sorti premier. Rabinovitch fut engagé aux mêmes conditions que ses confrères canadiens-français et pour la même période : un an ; on a fait circuler sous le manteau qu'il bénéficiait de certaines faveurs : c'était un mensonge.

Rabinovitch n'avait jamais fait le sujet d'aucune plainte, d'aucune note défavorable, de la part des chefs de services ; son engagement ne donna lieu tout d'abord à aucune protestation, ne provoqua aucun signe de mécontentement. Un peu plus tard, l'internat médical présentant encore quelques vacances, on engagea un jeune Franco-Américain de Chicago, qui, pas plus que Rabinovitch lui-même, ne prenait la place d'aucun Canadien-Français.



Les internes-médecins sont censés être engagés par contrat formel ; il arrive cependant que l'administration, se fiant à la parole d'honneur des intéressés, accepte d'eux un engagement verbal. Pour sa part, elle n'a jamais manqué à son contrat, sauf pour des raisons disciplinaires de la plus haute gravité, dont le conseil médical est seul juge. Il n'en a pas toujours été ainsi des internes : tout dernièrement, trois d'entre eux se démettaient à quelques jours d'avis, au grand embarras du service, sous prétexte qu'on leur offrait ailleurs des appointements plus élevés. Ce petit différend pécuniaire excepté, cependant, l'inauguration de la nouvelle année de service, fixée, on l'a vu, au 15 juin, semblait se présenter normalement, lorsque, dans les derniers jours de mai, les internes canadiens-français, subissant apparemment certaines influences extérieures, commencèrent à manifester de l'antipathie au Dr Rabinovitch, engagé au vu et su de tout le personnel médical depuis déjà deux mois et demi. Ils firent des représentations au bureau médical (ne pas confondre avec le conseil), lequel, formé de tous les chefs de services et de leurs assistants, n'avait pourtant aucune autorité en l'espèce. Le 12 juin, les mécontents, n'ayant pas obtenu satisfaction, et pour cause, adressaient au conseil médical une lettre où ils le sommaient de congédier Rabinovitch immédiatement à cause de sa nationalité (ils n'alléguaient en effet que ce motif), sinon, dans la nuit du 14 au 15 juin, ils se mettraient en grève. Le conseil de la Faculté de médecine, saisi du cas des internes-étudiants en une séance à laquelle assistait le recteur M^{gr} Piette, les mit en garde contre leur menace, et même leur fit entrevoir des sanctions s'ils la mettaient à exécution ; cette délibération fut prise à l'unanimité. Dans la nuit du 14 au 15, se refusant à tout traitement d'urgence, les internes, médecins et étudiants, se mirent effectivement en grève. On sait quelle extension la grève a prise ensuite ; lundi elle embrassait les internats de l'Hôtel-Dieu, de la Miséricorde, de Sainte-Justine, de Saint-Jean-de-Dieu.



Mardi dernier, en réponse à une invitation que nous avons faite au docteur Bélisle, de Notre-Dame, trois délégués des grévistes, le docteur

Bélisle lui-même et ses confrères les docteurs Dumas et Cartier, représentant, croyons-nous, trois hôpitaux différents (mais ce détail n'a pas d'importance), venaient, au nom de l'internat tout entier, nous exposer leur cause. Ces messieurs ne voulaient pas admettre que la haine des Juifs leur eût dicté leur décision : ils affirmaient avoir seulement voulu défendre les médecins canadiens-français contre une concurrence éventuelle qui, paraît-il, se manifeste déjà par l'établissement d'une certaine « Clinique Sainte-Thérèse » dans un quartier canadien-français par un médecin israélite qui, précisément, a fait du service dans un autre hôpital catholique. Ils ajoutaient — ce qui infirme quelque peu leur prétention à leur absence de préjugés — que les patients catholiques répugnent à se faire traiter par un Juif et que pour leur part ils ne voulaient pas vivre pendant un an avec un Juif. L'argument de la concurrence vaut ce qu'il vaut et nous ne voulons pas le discuter ; les protestataires reconnaissent d'ailleurs n'avoir pris aucune mesure pour faire connaître au conseil du Collège des Médecins l'exploitation du sentiment religieux qu'ils reprochent au praticien juif. Quant à l'argument des antipathies de race, il semble tomber de lui-même, puisque le Dr Rabinovitch a passé l'année dernière à Notre-Dame comme stagiaire, ou interne-étudiant, sans incommoder personne. En réalité, l'internat comprenant plus de trente personnes, étudiants ou médecins, l'engagement du Dr Rabinovitch ne pouvait en modifier sensiblement le caractère. La grève des internes canadiens-français ne pouvait donc avoir pour mobile qu'une haine de race.



Mais si Notre-Dame traite tous les malades et tous les blessés sans distinction de race ou de religion, il ne fait pas non plus de distinction entre l'argent juif et l'argent catholique. L'acquittement du legs Mortimer Davis a été retardé jusqu'ici par les démêlés judiciaires de la succession, mais le jour où les \$100,000 légués par ce Juif à Notre-Dame seront versés, la direction ne fera probablement aucune difficulté d'accepter la somme. Quand le sale Gobeil, soufflé on se demande par qui, calomnie la direction morale de l'Université de Montréal dans un parlement anglo-saxon, il n'y eut pas de protestations plus vives que celle de deux députés juifs à l'Assemblée législative de Québec, MM. Cohen et Bercovitch. Il y a un an

ou deux, un médecin canadien-français attaché à Notre-Dame, le Dr Gariépy, désirait se perfectionner dans le traitement du diabète : admis *par faveur* à suivre à l'Hôpital Général la clinique du Dr Rabinovitch (proche parent du jeune interne de Notre-Dame), il bénéficia pendant huit mois des leçons de ce maître, universellement reconnu comme une autorité en la matière. La Faculté de médecine de l'Université de Montréal, d'où viennent les stagiaires et tous les médecins internes de Notre-Dame, reçoit de la Fondation Rockefeller une subvention annuelle de \$25,000, avec la promesse conditionnelle d'une dotation d'un million ; or, le conseil médical de la Fondation Rockefeller a comme président un Juif, le Dr Flexner. Notre-Dame compte d'ailleurs parmi ses gouverneurs un négociant juif qui s'est toujours montré généreux envers les œuvres de bienfaisance canadiennes-françaises, M. Lyon Cohen. L'hôpital avait donc des raisons toutes particulières de ne pas refuser les services, virtuellement gratuits, du Dr Rabinovitch.



À supposer que la présence du Dr Rabinovitch non pas à un poste de direction comme l'ont prétendu certaines canailles de patriotisme professionnel, mais à de modestes fonctions de médecin auxiliaire, c'est-à-dire de serviteur, portât atteinte au caractère moral de l'hôpital, l'ouverture prochaine d'un hôpital israélite, les protestations de l'internat contre l'engagement d'un médecin juif, auraient sans doute suffi pour rétablir à Notre-Dame, dès l'année prochaine, le caractère exclusivement catholique et français de son personnel. Au reste, la simple supposition qu'un conseil médical composé du Dr Bourgeois, du Dr Albert Lesage et d'autres praticiens et universitaires de même valeur, pourrait trahir dans la direction d'un établissement de cette importance l'intérêt français, est d'une absurdité qui fait hausser les épaules.



De tous ces faits, les internes canadiens-français de Notre-Dame n'ont tenu aucun compte. Dès la première heure ils se sont obstinés à exiger la répudiation du contrat existant entre l'hôpital et l'interne juif, à répudier

leur propre contrat, à écarter toute considération du devoir professionnel du médecin envers les malades, à méconnaître toute valeur au serment d'office.

C'est devant cette situation que le docteur Rabinovitch a adressé aux autorités de l'hôpital la lettre de démission que nous citons mardi matin et qui serait, pour ses anciens confrères canadiens-français, une si haute leçon d'honneur professionnel, si l'envie et le fanatisme religieux n'étaient en train d'étouffer ce sentiment dans notre jeunesse médicale. On se le rappelle, cette lettre, écrite en anglais, se lisait ainsi :

Montréal, le 18 juin 1934.

Au bureau d'administration de l'Hôpital Notre-Dame.

Messieurs,

Vu la situation grave, alarmante et dangereuse à laquelle les patients de Notre-Dame et d'autres hôpitaux sont exposés par suite du refus de certains internes d'obéir aux ordres de leurs supérieurs, et les embarras qui en résultent pour les différents conseils ou bureaux de Notre-Dame et des autres hôpitaux, je considère de mon devoir de médecin (le mot est souligné dans l'original) de vous offrir ma démission comme interne de votre maison.

Puis-je profiter de l'occasion pour vous dire combien j'apprécie la très belle attitude que vous avez prise en cette affaire, et vous déclarer que cette attitude n'est pas étrangère à la décision que je prends en ce moment, car le moins que je puisse faire, c'est de ne pas vous créer de nouveaux embarras. Le soin des malades a toujours tenu une première place dans la vie morale du peuple juif, et j'ai confiance que ma décision recevra l'approbation unanime de mes coreligionnaires. Je regrette que tant de médecins canadiens-français aient manqué à la première obligation du serment d'office qu'ils ont prêté tout récemment, et je suis fier que ma démission puisse assurer, aux pauvres malheureux présentement retenus comme patients dans les hôpitaux affectés par la grève, les soins dont ils ont grandement besoin.

En vous remerciant de nouveau pour les nombreuses marques de considération que vous m'avez données, et en vous priant de croire que je serai toujours à votre disposition, je demeure

votre tout dévoué serviteur,

Samuel RABINOVITCH,

B. A., M. D.



Dans un article que M. Georges Langlois a reproduit et commenté, le directeur de l'*Action Catholique*, M. Eugène L'Heureux, disait :

De l'école primaire à l'université, les instituteurs, les institutrices et professeurs s'appliqueraient à former le citoyen canadien-français en même temps que le chrétien, le chef de famille, et le professionnel. C'est bien sur les éducateurs, en effet, qu'il faut compter davantage pour corriger les nombreuses déficiences nationales que nous ont values un siècle et trois-quarts de domination anglaise, de voisinage américain et surtout vingt-cinq ans d'industrialisme dépourvu de toute direction nationale.

Sous de multiples influences dont les principales auraient probablement honte de jouer au grand jour, et qui eurent leur large part dans l'aventure de ces cauteleux fils spirituels des RR. PP. Jésuites, les Jeune-Canada, — inspireurs de la grève de l'internat, — une partie notable de notre jeunesse est en train de confondre antisémitisme et patriotisme. Tout Canadien-Français éclairé, ayant à cœur l'honneur, la dignité de sa race, reconnaîtra toutefois que ce ne sont pas de honteux exploits comme cette grève qui remédieront aux multiples « déficiences nationales » admises par M. L'Heureux.

La chose est triste à constater, mais dans cette affaire, le seul des internes de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de Sainte-Justine, de la Miséricorde, de Saint-Jean-de-Dieu, qui se soit conduit non pas comme un chrétien, mais comme un civilisé, c'est le Dr Rabinovitch. Et ce n'est pas l'attitude peu glorieuse prise envers les coupables par la direction des hôpitaux intéressés et par la direction de la Faculté de Médecine, qui lavera le peuple canadien-français de la honte que de pareils actes font rejaillir sur lui.

II

Nous disions hier que notre peuple commence à confondre antisémitisme et patriotisme. Cette confusion, résultat d'une infériorité économique dont personne ne recherche les véritables causes et que les ignares charlatans du jean-baptisme lui expliquent à leur manière, est pour la société, et pour lui tout le premier, un danger d'autant plus grand que de temps immémorial on l'a formé à confondre également, comme il reproche aux Juifs de faire, ces deux choses différentes : la nationalité et la religion. Dès avant la grève de l'internat, les Voyageurs de Commerce Catholiques, des groupes importants de l'Association Catholique de la Jeunesse, diverses sections de la Société de Saint-Jean-Baptiste, s'associèrent à la sommation des internes. De tout côté on téléphonait avec arrogance, parfois grossièrement, au secrétaire de Notre-Dame, M. Laporte, au président du conseil médical, le Dr Albert Lesage, à divers autres représentants de l'autorité, pour leur demander la raison de faits imaginaires tendant à jeter un jour odieux sur l'engagement du Dr Rabinovitch, et les menacer de boycotter l'Hôpital Notre-Dame à Montréal et dans la province. Le *Devoir*, qui sans prendre parti ouvertement (les annonceurs juifs ont, n'est-ce pas, droit au respect) s'est appliqué consciencieusement à exciter les passions populaires en propageant les inventions malicieuses dont nous avons parlé (il est même allé jusqu'à raconter que Rabinovitch avait exigé en compensation une bourse d'études en Europe), constatait mardi :

« Parmi les sociétés qui ont protesté contre le contrat conclu entre l'hôpital et M. Rabinovitch, on relève les noms suivants : l'Ordre des Canadiens de naissance, l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, plusieurs sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, les Chevaliers de Carillon, les Épiciers-Bouchers (*Note de l'Ordre : « catholiques », sans doute ?*), la Feuille d'Érable rouge (par l'entremise de son représentant, M. Pelletier) et plusieurs autres. »

Il y avait évidemment un mot d'ordre, dont l'aumônier de l'Association Catholique des Commis-Voyageurs pourrait peut-être nous dire l'origine.

Devant ce concert de calomnies, de récriminations, de menaces, la direction de l'hôpital s'affola. L'intérêt, l'honneur même de l'établissement,

exigeait qu'elle tînt tête à la meute, sauf à faire connaître la vérité par la presse (qui à l'exception du *Devoir* lui était acquise tout entière) et par la radio. Peu habile à ces sortes de luttes, d'ailleurs trahie de l'intérieur par quelques chefs de services qui voudraient bien arriver au conseil médical et dont l'action, propice à la destruction de toute autorité laïque — nous ne disons pas laïcissante — dans les hôpitaux comme à l'Université de Montréal, se traduira un jour ou l'autre par quelque « dégobeillage », elle a cru sauver la situation en acceptant, avec la démission du Dr Rabinovitch, une dérisoire amende honorable des grévistes. Nous le regrettons pour elle, mais elle a eu tort. L'Hôpital Notre-Dame a certes besoin de l'appui unanime des catholiques et sa première raison d'être est de les servir, mais il est certains faits que la direction, même si elle s'en tient aux considérations d'intérêt matériel, ne devrait pas oublier. Il n'est pas d'année où quelque hôpital de Montréal — que ce soit Notre-Dame, Sainte-Justine, la Miséricorde ou Saint-Jean-de-Dieu — n'ait besoin d'une subvention gouvernementale ou municipale : or, la caisse de la Province de Québec, celle de la Ville de Montréal, ne sont pas plus catholiques que protestantes, et les pouvoirs publics se demanderont peut-être à l'avenir, avant de subventionner une institution de bienfaisance, quel esprit l'anime : la charité chrétienne ou le sectarisme. Parce que tout le monde a soutenu leur opportune campagne contre le blasphème, les grotesques commis-voyageurs « catholiques » sont en train de se muer en énergumènes qui menacent la liberté la plus élémentaire des laïques en matière sociale. Si la direction de Notre-Dame estime nécessaire de céder à leurs chantages, elle s'apercevra bientôt qu'il y a parmi les catholiques de la province de Québec une nombreuse clientèle, non la moins payante, qui ayant à choisir entre plusieurs hôpitaux préférera celui où le malade ne reçoit pas ses soins de jeunes « patriotes » fermés à tout sentiment de devoir et d'honneur professionnel, voire de simple honnêteté. Pour notre part, nous saurons nous rappeler à l'occasion que la direction de Notre-Dame a manqué à son devoir en reprenant à son service, malgré ses nobles paroles, des internes qui, dans les pays où le « patriotisme » n'est pas une excuse à toutes les forfaitures, auraient été justiciables du code pénal.

Au point de vue médical, les seize ou dix-sept internes-étudiants de Notre-Dame relèvent encore de la Faculté de médecine. Il y a actuellement

tant de chômeurs dans le corps médical que la Faculté pouvait, sans inconvénient pour le public, faire un exemple de ces jeunes messieurs en les priant d'aller compléter leurs études ailleurs. Elle non plus, elle n'entend pas appliquer de sanctions.

Enfin, il ne semble pas que le Collège des Médecins et Chirurgiens, auquel la plupart des médecins grévistes de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de la Miséricorde, de Sainte-Justine et de Saint-Jean-de-Dieu demanderont en juillet prochain le droit de pratique, soit avisé officiellement de la tare professionnelle de ces messieurs. Le conseil de la profession voterait des félicitations aux grévistes, les exhorterait à recommencer au besoin, que nous n'en serions nullement surpris : la dégradation complète des professions libérales, chez nous, exige que le « patriotisme » aille jusqu'au bout. Le Canada anglais s'enorgueillit à bon droit des découvertes des Banting, des Collip et de plusieurs autres, parmi lesquels des Juifs : nous, embusqués derrière un cordon de malades comme jadis les héros de Chateauguay derrière leur barricade de troncs d'arbres, nous avons gagné sur le Dr Rabinovitch, licencié de l'Université de Montréal avec grande distinction, la mémorable bataille de 1934.

Cet exploit, il retentira dans tous les coins du Canada français — tout au moins de la Province de Québec — durant les trois jours que durera la Saint-Jean-Baptiste. Et notre peuple se dira que s'il peut, grâce à Madame Dionne, envoyer des engendeurs de race comme M. Dionne aux foires internationales, ce n'est pas qu'il ne pourrait pas avoir lui aussi — la moralité des grévistes de l'internat le prouve — ses anticonceptionnistes et ses avorteurs.

L'Ordre, 1934.

LES RELATIONS DE LA PRESSE CANADIENNE ET DE LA PRESSE FRANÇAISE

*Texte d'un rapport lu le lundi 27 août 1934, au Congrès de la presse
française à Québec*

A ABSTRACTION faite des revues et périodiques qui ne sont pas nombreux, et des bulletins religieux qui ne sont pas en aussi grand nombre qu'on pourrait croire, la presse canadienne d'expression française comprend exactement onze journaux quotidiens et une quarantaine d'hebdomadaires, et même ces journaux diffèrent énormément entre eux de ton et de tirage. Messieurs de la presse française, c'est ce modeste groupement, pris actuellement entre une ambition de croissance bien naturelle et le danger de décliner, qui vous accueille à Québec à l'occasion des fêtes du Quatrième Centenaire du Canada, vous les représentants d'une des plus grandes forces d'opinion du monde. Qu'il soit en effet bien compris, et dès le début, que si j'ai accepté avec plaisir d'un comité bénévole et de circonstance — présidé, il est vrai, par le président général du syndicat d'information dit de la *Canadian Press*, l'aimable directeur du *Soleil*, M. Gagnon — l'invitation de vous entretenir de nos relations mutuelles, je n'ai point mandat de parler au nom des journaux anglo-canadiens, dix fois plus nombreux que ceux du groupe d'expression française. Et je n'en ai d'ailleurs pas le goût, l'expérience m'ayant depuis longtemps convaincu que rien de ce que je pourrais dire sur les relations de nos deux presses ne saurait intéresser nos confrères anglais. Avec votre permission, j'envisagerai cette réunion comme une affaire de

famille, où il ne saurait être question que d'intérêts intellectuels et professionnels proprement français. Quand donc il m'arrivera de parler de la presse canadienne, vous voudrez bien, à moins d'indication contraire, entendre la presse de langue française.



Les relations franco-canadiennes en matière de presse tendent à s'activer. Elles n'en restent pas moins inorganisées, individuelles, insuffisantes ou intermittentes. Les choses canadiennes ne sauraient intéresser le public français qu'autant qu'elles présentent en soi, pour l'étranger, en particulier pour la France, quelque intérêt politique ou intellectuel. Dans l'ordre politique, nous ne comptons pas pour grand chose, malgré les illusions de nos ministres, lesquels, comme leurs collègues de langue anglaise, vont à Genève surtout pour y débiter, plus ou moins consciemment, des boniments composés à Londres à leur intention. Dans l'ordre intellectuel, n'allons pas nous « frapper » de ce que nous avons accompli jusqu'ici : les livres les plus intéressants sur le Canada français ont été écrits par des Français ; les provinciaux que nous sommes ne sauraient se vanter de connaître à fond ni le Canada — surtout le Canada anglais — ni la France. Pour répéter un mot qui a eu un succès un peu équivalent au succès de maternité de la maman Dionne (cinq fillettes jumelles) : « Ce que nous avons fait depuis 1760 ? — Nous avons vécu. » Mais les peuples qui se contentent de vivre, surtout ceux qui vivent principalement par la force de leur natalité, ne sont pas, si l'on peut dire, photogéniques, et quand un romancier comme Louis Hémon les a peints en 200 pages, la presse a peu d'occasions de s'occuper d'eux. Quand la presse française a noté que M. Dandurand a la barbe en pointe, que M. Lemieux a la phrase fleurie et le geste noble, que M. Lapointe a l'accent normand, que M^{gr} Camille Roy pratique surtout, en critique littéraire, un prudent bénissage, que pourrait-elle ajouter pour notre gloire ? Nous ne pouvons certes pas demander à nos confrères français de publier par tranches l'*Histoire du Canada sous l'Union* ni même un ouvrage d'une bien autre valeur : *la Naissance d'une race*... Nos peuples respectifs sont maintenant trop éloignés l'un de l'autre, nos réactions devant les événements, trop différentes. Le Français a bien évolué depuis 1760 ; il sait toujours se faire tuer (un million et demi dans une seule guerre !), mais

l'idéologie démocratique a atteint chez lui un degré inquiétant. De notre côté, le mot célèbre : « Nous sommes des Anglais parlant le français », devrait peut-être se changer en « Américains parlant de moins en moins le français ». Il se vend au Canada plus de périodiques et de journaux français qu'autrefois, parce que nous sommes infiniment plus nombreux et en général beaucoup moins illettrés. Demandons-nous seulement, d'après l'expérience constante des journaux canadiens à prétentions de correction linguistique et grammaticale, si le vocabulaire des meilleurs journalistes français d'aujourd'hui — je ne parle pas des simples amuseurs — est entendu de beaucoup de Canadiens-Français... Au point de vue linguistique comme au point de vue religieux et moral, le journal canadien qui voudra reproduire abondamment la presse française devra trier ses reproductions avec soin : il est tels articles d'économie ou de politique courante que seule une petite élite comprendra. Il n'en saurait d'ailleurs être autrement, quand, pour la plupart d'entre nous, le vocabulaire français s'arrête littéralement à 1760, et que d'autre part il n'y a guère plus d'un quart de siècle que le Français s'intéresse de nouveau aux choses d'avant la Révolution.



Un contact plus étroit avec le Canada serait plus utile à la presse française

— *pour son information.*

Je n'entends pas forcément par là l'information de chaque jour : songeons seulement à celle que tout journaliste doit porter dans son esprit ou avoir sous la main pour se faire à l'occasion une idée sur les événements. Entendons surtout celle qui sert à donner une idée exacte des institutions et de l'esprit d'un peuple. Le journal français ne saurait traiter des affaires de notre pays d'une manière congrue, sauf par hasard et très rarement, s'il ne connaît pas : la différence, à tous égards énorme, à établir entre le Canada français et le Canada anglais, entre la Confédération et les provinces, en particulier ce Québec que trop de Français confondent avec le pays ; la disposition et l'étendue géographique du pays et la faible densité de sa population ; le partage du pouvoir politique entre le gouvernement central et les gouvernements locaux ; la lutte du particularisme français contre les tendances généralement envahissantes et assimilatrices de la majorité ; le

caractère religieux de ce particularisme ; les relations de la Confédération ou, comme vous dites, du Dominion, avec la métropole (en passant, la plupart d'entre vous connaissent assez de latin pour savoir que ce mot de *dominion* auquel l'Angleterre voudrait attacher et auquel vous attachez ordinairement vous-même une idée de souveraineté veut dire *possession*) ; la nature de nos relations économiques avec les États-Unis d'une part et l'Angleterre d'autre part. Quand nous lisons dans un journal français que le Canada ne saurait, en droit constitutionnel, fermer ses portes à l'immigration anglaise, cela nous fait de la peine... pour vous. Quand M. Léon Daudet écrit que l'Angleterre est empêchée par ses « dominions » de prendre des engagements en matière internationale, cela, pardonnez-moi l'expression, nous met littéralement en « rogne ». Nous avons assez souvent parlé sottement de votre pays, que nous pouvons bien constater ici que vos principaux journaux d'information ou d'opinion ne parlent pas toujours sensément du nôtre.

— *Pour sa diffusion à elle et celle de la culture française.* Exception faite des périodiques littéraires ou politiques qui ont en France une si grande vogue et qui se vendent à Montréal et à Québec par centaines d'exemplaires, et de certaines revues qui à cause de leur caractère conservateur et de leur tenue littéraire eurent toujours au Canada un nombre relativement considérable d'abonnés, les journaux de France les plus réputés comptent à peine quelques douzaines de lecteurs parmi les Canadiens qui s'intéressent aux affaires du monde en général, des pays français en particulier. Même cette faveur si relative du public canadien, ils ne la doivent pas à l'intérêt qu'ils portent aux choses de notre pays, qui en général les laissent indifférents ou qu'ils n'envisagent qu'à un point de vue trop général pour intéresser les Franco-Canadiens. Il est à prévoir que le jour où on y trouverait de temps en temps quelque article bien tourné sur la vie canadienne, le public canadien aussi bien que le public français prendrait goût à cette lecture et la diffusion du journal en profiterait.

— *Pour la défense politique de la France en notre pays.* Et n'entendons pas par là que vous auriez chance de nous intéresser aux querelles des partis français, même si vous le vouliez : pour de multiples raisons, cela vous serait impossible. Mais la lecture de nos principaux journaux de langue anglaise pendant huit jours vous ferait voir à quel point les événements

politiques d'Europe se déforment quelquefois en passant par les agences d'information anglaises ou américaines. Ce point de vue vous intéresse. Il n'intéresse pas moins votre gouvernement. Entende qui voudra.



À la presse canadienne également, un contact plus étroit avec la France serait utile.

— *Pour son information*, qu'il lui faut présentement demander aux seules agences anglo-saxonnes, elles-mêmes, avec la meilleure volonté du monde, souvent trompées par des correspondants pas trop bien renseignés ou pas trop indépendants des gouvernements.

— *Pour sa formation linguistique, grammaticale et littéraire*. Sujet délicat, que je n'aborde qu'en tremblant et pour le quitter aussitôt, vous laissant à vous-même le soin de juger en toute modestie, à la langue usuelle de nos journaux et, hélas ! de nos « parleurs inconnus », comme je crois que vous appelez les bonimenteurs de la radio, combien nous aurions besoin d'aller à votre école. Un journaliste français s'est jadis fait houspiller, pour avoir dit qu'il n'avait pu se faire entendre des téléphonistes canadiennes en français. Quand vous aurez lu nos journaux, craignez de dire qu'ils ne sont pas toujours écrits en français d'un bout à l'autre, mais prenez, oh ! prenez la résolution d'éclairer par l'exemple les malheureux qui les rédigent. Au besoin, et dans notre intérêt commun, renoncez pour toujours à adopter des mots anglais comme ont fait de tout temps vos pères, *nos* pères, car c'est là l'excuse ordinaire de ceux d'entre nous qui prétendent ne recevoir de vous que de mauvais exemples : bornez vos adoptions linguistiques aux mots italiens, espagnols, russes, arabes ou palestiniens. Ou si vous avez des faiblesses pour l'anglais, écrivez tout de suite, de grâce, comme Marcel Boulenger, *coquetel*, et comme je ne sais plus qui, *interviou*, non pas *interviouve*, car en anglais, le *w* final ne se prononce pas.

— *Pour son émancipation intellectuelle*. À lire ce qui se passe hors de son pays, et sans verser dans l'erreur doctrinale, toujours redoutée chez nous, on s'élargit forcément l'esprit. Vous aurez d'autant plus d'empire sur notre peuple, par l'entremise de nos journaux, que vous saurez suivre la ligne traditionnelle, les normes historiques, de l'esprit français. L'illustre

Lyautey, catholique pratiquant, a osé constater avec satisfaction que le Français est catholique et anticlérical. Je n'irais pas jusqu'à dire que le Canadien est peu catholique et très clérical, mais la lecture de certains journaux français nous aiderait peut-être à devenir plus catholiques au vrai sens et moins cléricaux au mauvais sens du terme. Sujet délicat, délicat, délicat, qu'il ne faut pas approcher dans un esprit d'anticléricalisme homaisien, mais seulement dans l'idée que le laïque catholique a lui aussi sa place au soleil. Glissons...



Le contact entre nos deux presses peut s'envisager au triple point de vue des relations individuelles, des relations de journal à journal, ou des relations à établir entre groupes ou syndicats.

L'amélioration et l'extension des relations individuelles sont d'une nécessité qui saute aux yeux. Plusieurs journalistes français ont déjà visité le Canada. Un des premiers et des plus illustres fut Alphonse Allais. Un autre fut Gaston Deschamps, qui se fit dans le *Temps* et dans d'autres organes, sur la fin de sa vie, le reporter, si l'on peut dire, de toutes les fêtes officielles de l'amitié franco-canadienne à Paris. (Il parlait de « Mossieu Laurier » avec une véritable vénération). Sauf erreur, un monsieur Demay, qui a pris une part active à la fondation de votre *Quotidien* (car nous aussi nous en avons un) avait habité notre pays. Qui ne connaît par leurs écrits Constantin-Weyer, Philippe Barrès et ce Rouletabille observateur et méthodique, Victor Forbin ? Un de vos collègues les plus illustres, M. Lucien Romier, honorait tout récemment d'un cours public l'École montréalaise des hautes études commerciales. M. André Siegfried est une autorité sur notre pays. Parmi ceux d'entre vous, absents ou présents, qui cumulent les titres glorieux d'écrivains et de journalistes, il me suffira de mentionner MM. Strowski et Gabriel Louis-Jaray. Mais ce sont là des exceptions. De ceux qui s'intéressent au Canada au point d'en écrire, la plupart n'ont jamais vu notre pays. De notre côté, à peu près même ignorance, sauf que moins formés aux disciplines de l'esprit, nous ne saurions après un séjour de quelques semaines en France prendre de votre pays une vue aussi juste, aussi compréhensive, que celle que MM. Siegfried et Romier ont prise du Canada dans des circonstances semblables. Depuis

quelque vingt-cinq ans, l'Université de Montréal — je précise Montréal, car celle de Québec, désireuse de garder notre jeunesse contre les mauvaises doctrines ; n'encourage guère que les études médicales ou musicales — l'Université de Montréal, dis-je, envoie à l'École des Sciences sociales et politiques, grâce à des bourses du gouvernement de Québec, des jeunes gens dont quelques-uns commencent à être recherchés par le journalisme. D'autres jeunes gens — également promis pour un certain nombre à notre glorieuse profession — vont à leurs frais à Paris suivre entre autres enseignements ceux de la Faculté des Lettres et de l'École de Droit. Le journal que je dirige — pour combien de temps je ne saurais le dire — s'honore de compter parmi ses rédacteurs un élève de votre École de journalisme, M. Georges Langlois, un élève de votre École de Droit, M. Jean-Marie Nadeau, un élève des cours de philologie de M. Ferdinand Brunot, M. Boucher. L'utilisation de ces compétences acquises en France est encore assez rare, cependant, soit que les journaux ne s'en puissent pas toujours payer le luxe (qui ne coûte pourtant pas très cher), soit que le sens du journalisme ne s'allie pas toujours avec certaines connaissances essentielles à l'exercice de cette profession, soit enfin que les éditeurs ne voient pas tous, et c'est bien humain, l'avantage matériel de préférer un ancien « Sciences Po » au reporter qui sait relater avec feu, c'est le cas de le dire, mais pas forcément en langues de feu, un bel exploit de sapeurs-pompiers ou, comme ils disent invariablement, de la « brigade des pompiers », quand ce n'est pas tout simplement de « la brigade ». On peut dire que la moitié environ de nos rédacteurs proprement dits ont étudié en France ou fait en France des voyages d'études ou d'agrément, mais que souvent ceux qui n'y ont fait que passer en sont revenus avec les préventions religieuses, morales ou politiques qu'ils avaient contre elle au départ et qu'une observation plus attentive n'eût pas manqué de dissiper. Les journaux canadiens foncièrement gallophobes sont rares : je ne suis pas sûr qu'en cherchant bien on en saurait découvrir un ou deux. De même, du côté français, tous les journalistes n'ont pas disparu qui entre la poire et le fromage vous parlent encore du « Canada, pays de curés », ce qui à leurs yeux est bien la suprême injure. De part et d'autre, une connaissance plus complète de l'autre France n'aurait pas invariablement pour effet d'accorder en tout nos manières de voir, mais elle nous pénétrerait d'une estime mutuelle qui ne saurait que profiter aux relations professionnelles et

culturelles de nos deux pays. Comme exemple de ce que peut, pour le rapprochement intellectuel des deux peuples, un seul journaliste ou publiciste décidé à servir cette cause et compétent à la servir, rappelons seulement le cas d'Edmond de Nevers. Cet élève du collège de Nicolet, entré aux environs de 1890, à la suite d'un voyage de quatre années à travers l'Europe, comme traducteur à l'Agence Havas où il lui fallut pendant plusieurs mois, selon son expression, « potasser » le français, écrivait vers 1895 un livre aujourd'hui très rare, *l'Avenir du peuple canadien-français*, où il faisait part à ses compatriotes de ce qu'il avait vu en France : le peuple élevé à un niveau supérieur de civilisation par l'enseignement des beaux-arts, l'établissement de musées, etc. Quelques années plus tard la province de Québec, sur l'initiative d'un jeune ministre plus cultivé que la moyenne, M. Athanase David, fondait sa première École des Beaux-Arts. À condition d'avoir assez de personnalité pour résister à la dénationalisation tout en se cultivant, les journalistes canadiens les mieux doués retireraient personnellement un profit énorme de quelques années de service, mettons d'apprentissage, dans la presse française. Bien entendu, le journaliste français qui voudrait venir étudier le Canada sur place tout en y gagnant sa vie devrait faire lui aussi l'effort d'adaptation nécessaire, mais sans renoncer en rien à sa personnalité. Il est tel quotidien de Montréal qui n'aura eu pendant vingt-cinq ans que des Français comme rédacteurs en chef. Tel autre — la *Presse*, aujourd'hui le plus répandu de nos quotidiens — a eu pour rédacteur en chef M. Blumhardt, un Français, ensuite M. Helbronner, un autre Français. À l'*Ordre* (celui de Montréal), la rubrique de la politique étrangère est tenue par un Français, M. Bowman, qui, soit dit en passant, ne se laisse pas bourrer le crâne ni par les agences de presse anglo-saxonnes ni par les tenants attardés du briandisme. La plupart de nos journaux quotidiens ont des correspondants en France. C'est vous dire que, malgré le sentiment indigéniste qui prévaut — on devrait dire qui sévit — dans certains journaux, le journaliste français sympathique et débrouillard peut encore se faire une place dans la presse canadienne. De plus, cependant, c'est pour nous question de budget.



Dans l'état actuel des choses, les relations collectives se conçoivent difficilement : j'ai ouï dire que les tentatives d'expansion faites par Havas au Canada n'ont pas donné des résultats très heureux. Il existe des groupements professionnels dans la presse de France, en attendant la création d'un Ordre professionnel sous l'autorité de l'État, réclamée aujourd'hui par plusieurs. Chez nous, c'est du haut en bas de la profession l'individualisme, le chacun-pour-soi, et les quelques tentatives d'organisation qui ont eu lieu n'ont eu en vue que la sécurité de l'emploi et la protection des appointements ; à telle enseigne, que les embryons de syndicats journalistiques qui sont nés jusqu'ici s'affiliaient à l'Union typographique des États-Unis, dite Internationale.

L'intervention du principal syndicat français de journalistes professionnels pourrait peut-être, avec le concours de quelques Canadiens comme MM. Gagnon et Pelletier (puisque c'est surtout à eux que nous devons ce premier congrès), nous valoir :

1° L'engagement de quelques Canadiens — oh ! nous ne serions pas exigeants quant au nombre — dans la presse française, et quelques échanges de rédacteurs avec péréquation d'appointements ;

2° La tenue plus fréquente de congrès comme celui-ci, avec des programmes de travaux arrêtés longtemps d'avance ;

3° La réduction des droits de reproduction ordinaires en faveur de la presse canadienne ;

4° L'échange, entre journaux et agences, du droit de reproduction des illustrations, dessins, vignettes, clichés et matrices. Service qui pourrait faire pénétrer le goût français dans nos journaux, aujourd'hui envahis et abêtis par le goût américain. Des pages d'illustrations comme celles de *Havre-Éclair*, de la *Nation Belge* (la Belgique française est intéressée à tous ces arrangements), de l'*Excelsior*, pourraient se reproduire en grande partie ou s'adapter, dans les journaux canadiens ;

5° De journal à journal ou de syndicat à syndicat, échange d'informations particulières, de renseignements confidentiels, d'opinions et de points de vue ;

6° Le service d'échange des journaux français, parfois difficile à obtenir. (Au besoin, faire intervenir en cette matière, s'il y a lieu, les comités de propagande intellectuelle ou même politique) ;

7° Échange de correspondants aux appointements d'usage, et, de part et d'autre, élimination des journalistes amateurs. Choix de ces correspondants parmi les journalistes de chaque pays pratiquant leur profession dans l'autre pays ;

8° Échange de services entre les agences d'informations des deux pays. À défaut d'arrangements mutuels, service d'Havas à la presse canadienne, grâce à une subvention que la presse française nous aiderait à obtenir de l'État français, au titre des intérêts intellectuels ;

9° Multiplication au Canada, par les journaux français, des enquêtes, des grands reportages, que nous pourrions utiliser pour la double raison que ce genre est encore inconnu chez nous et que l'étranger voit quelquefois mieux que nous-mêmes ce qui se passe chez nous. Il est, par exemple, tel livre sur les États-Unis, sur la Chine, qu'un Américain, qu'un Chinois, n'aurait pu écrire.



Et nous voici au bout de nos suggestions... Elles sont nombreuses, pas toutes de même importance, pas toutes également réalisables. Mais quoi que vous en pensiez, soyons sûrs qu'elles ne se réaliseront que si nous faisons de part et d'autre l'effort de compréhension nécessaire. Les événements de ces dernières années doivent nous avoir convaincu de l'infériorité culturelle et morale de certaines civilisations que le Français, né jobard en France comme au Canada, regardait sottement comme supérieures. Le Canadien-Français tient à ses traditions de culture française parce que, malgré la déformation, disons le mot, la dégénérescence, qu'il a subie au contact des civilisations anglaise et yankie, c'est encore cette culture qui lui conviendra le mieux s'il ne s'y montre délibérément réfractaire. Nous pouvons, confrères de France, travailler de part et d'autre au triomphe de la civilisation française en nous rendant compte notamment, — car cette question est de toute première importance, — nous, qu'on peut être bon Français sous diverses étiquettes religieuses ; vous, que le fait

d'être catholique, même fanatiquement catholique, n'empêche pas d'être bon Français. Au cours du bref voyage que vous faites en ce moment, efforcez-vous de tout observer objectivement ; ne vous attachez pas trop à vos idées préconçues sur notre langue, sur notre accent, sur notre amour des institutions britanniques, sur notre foi religieuse, sur notre prolificité. Étudiez par vous-même les désastreux effets de la civilisation américaine sur nos mœurs, de l'anglais sur notre langue, notre esprit. Ce que vous n'aimerez pas chez nous, cherchez-en la cause dans les circonstances plutôt que dans notre volonté. Surtout, ne faites pas comme Orion, de l'*Action Française*, qui parlant d'un livre de votre concitoyen et contemporain Gaillard de Champris, ancien secrétaire particulier et collaborateur de Paul Bourget, livre écrit et, je crois, édité à Québec, notait avec bonheur avec quelle fidélité l'auteur — un Canadien, croyait-il — avait, selon la formule sacramentelle, conservé la bonne vieille langue du 16^e et du 17^e siècle. Ne nous flattez pas : nous commençons à préférer la vérité aux mensongères flatteries des cabotins. Par votre sens critique, votre goût de la vérité, aidez-nous à faire triompher la seule manière que nous ayons de rester des civilisés : rester Français.

POURQUOI NOUS ÉTIONS TROIS CENT MILLE

N OUS étions quelques journalistes, français et canadiens, réunis à la rédaction de l'*Ordre*, le lendemain de la fête nocturne des Jardins Lafontaine. Un confrère de France nous dit :

« — Les réceptions officielles, n'est-ce pas, sont toujours et partout les mêmes, particulièrement entre gens de même race. Celles dont nous sommes l'objet au Canada depuis notre arrivée à Gaspé ne nous étonnent donc pas, si ce n'est par leur ampleur, leur magnificence. Mais la foule d'hier soir, ces trois cent mille personnes accourues au-devant de nous spontanément — car on n' « organise » pas une foule de trois cent mille personnes — cette foule ordonnée, mais délirante, accueillant par des vivats et des acclamations sans fin, jusque tard dans la nuit, les représentants officiels de la France, cela veut certainement dire quelque chose. Pouvez-vous m'expliquer cela ? »

Après un moment d'hésitation, nous répondîmes :

« — Notre peuple est une femme qui s'ennuie. Elle est, comme on dit, « loyale » envers l'Angleterre, fidèle à son devoir politique, mais il y a des heures où elle se demande si elle est vraiment aimée. Avec cela que l'Anglais n'est pas un homme folichon même quand il veut être aimable. Des Anglais comme ce M. Fisher qui avec l'illustre amiral Keyes représente son pays, il n'y en a pas des masses. Nous nous sommes portés à votre rencontre par centaines de mille parce que vous avez la réputation d'être humains, galants et beaux parleurs, et qu'au fond nous ne vous avons jamais oubliés.

Notre interlocuteur réfléchit un instant, puis il ajoute, pensif :

« — C'est peut-être vrai. »

* * *

L'impression que notre compagnon d'existence, l'Anglais, ne nous aime pas, ne nous a jamais aimés, malgré tout le mal que nous nous donnons pour lui plaire, pour composer avec lui les difficultés qui surgissent quelquefois dans les meilleurs ménages, elle nous vient de mille circonstances que notre presse veule et vénale fait de son mieux pour atténuer, que nos politiciens, race vile s'il en est, nieront ou fausseront dans la mesure de leur intérêt, car aucun d'eux ne voudra admettre la vérité. Des mots comme ceux de Bennett quand il n'est pas à Gaspé : « Vous voulez donc la guerre ? » « Je ne permettrai pas à la minorité d'imposer sa volonté à la majorité », se gravent dans notre esprit pour n'en plus sortir. Comment ne pas l'éprouver, cette impression, quand aucun de nos concitoyens anglais, même le plus libéral, même le plus éclairé, — industriel, banquier, homme politique, universitaire, — n'oserait poser publiquement en principe que les droits particuliers du français s'étendent à toute la Confédération et non pas, comme la plupart de nous ont fini par l'admettre, à la seule province de Québec. Poser ce principe, ce ne serait pas nous inviter à formuler des revendications presque partout irréalisables dans la pratique, mais ce serait au moins ménager en nous ce qu'il y a de plus sensible chez l'homme de cœur : l'amour-propre.

* * *

Surtout, comment ne pas ressentir comme une haineuse menace les manœuvres qui se précisent chaque jour davantage pour recommencer à notre détriment la criminelle folie de l'immigration ? Sauf peut-être M. Beatty qui est orfèvre, nul ne soutiendra la nécessité économique et politique. Nous pouvons assurer à notre pays un développement normal, conforme aux exigences d'une politique vraiment nationale, en utilisant le croît naturel de la population et en plaçant sur la terre les dizaines de milliers de chômeurs propres à l'agriculture : cela, tout homme de bonne foi le reconnaîtra. C'est à ce moment qu'on parle de rétablir en faveur de

l'émigrant anglais le passage de \$50 dont les sociétés privées, le gouvernement anglais et le gouvernement canadien paieraient chacun un tiers. Mise de l'avant par un certain Hornby que connaissent seuls les gallophobes canadiens, tous intéressés à son succès, cette proposition n'a-t-elle pas manifestement pour objet d'assurer à la majorité anglaise l'appoint dont on croit qu'elle a besoin pour se défaire de nous ? Comment, dans ces conditions, compter sur notre affection ? Nous ne demandons pas mieux que de rester fidèles à l'Angleterre. Mais si, tout en nous envoyant des émissaires aimables comme M. Fisher, elle est de connivence avec ceux qui veulent nous noyer comme une bête nuisible, qu'elle ne s'étonne pas que telle la femme qui s'ennuie nous cherchions inconsciemment, dans des fêtes de simple courtoisie internationale, des aventures. Nous nous sommes demandés la raison de la présence officielle de l'Oncle Sam aux fêtes du IV^e Centenaire. Si les brimades continuent, même les discours mielleux de cette vieille canaille, qui bientôt n'aura même plus d'argent, finiront par nous dire quelque chose. Et la parole vibrante d'un Flandin, répétée par un beau cuirassier grand et fort comme M. Henry Bordeaux, fera peut-être pousser des épines à notre petite fleur bleue, pour les brutes qui voudront y mettre la patte. Nous ne serons pas éternellement représentés à Ottawa par des traîtres.

L'Ordre, 14 septembre 1934.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Patriciafr
- Amalandre
- Viticulum
- Ernest-Mtl
- Barsetti46
- Vigno
- Acélan
- *j*jac
- Manseng
- Cantons-de-l'Est
- Artocarpus
- Hsarrazin

- Poslovitch
- Critou
- Kaviraf
- Toto256
- TptBot
- Jerome Charles Potts
- ManuD
- Challwa
- Jahl de Vautban
- Guillaumelandry

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)